

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

Pour si possible mettre un terme à la guerre **Sommet Nixon-Thieu** **le 8 juin à Midway**

LES COMMUNISTES RÉCUSENT TOUT ACCORD AVEC LE PRÉSIDENT DU VIET-NAM DU SUD

WASHINGTON (AP). — Le président Nixon et le président Thieu se rencontreront le 8 juin sur l'île de Midway, dans le Pacifique, pour parler de la guerre du Viet-nam et des efforts pour y mettre un terme.

L'annonce de cette rencontre qui doit durer un jour a été faite simultanément à Washington et à Saigon.

Samedi dernier, le président Thieu avait exprimé l'espoir de rencontrer le président américain, parce qu'il sentait la nécessité d'établir une politique commune.

Midway, qui fut le théâtre d'une bataille cruciale pendant la Seconde Guerre mondiale, est située à 1149 milles à l'ouest de Hawaii.

Pour faire ce voyage, le président Nixon a dû modifier son emploi du temps. Il devait prononcer un discours le 7 juin à l'Université d'Etat de l'Ohio. Le vice-pré-

sident Spiro Agnew le remplacera, a annoncé la Maison-Blanche.

UNE SOLUTION PACIFIQUE

Voici la façon dont M. Ronald Ziegler, secrétaire de presse de la Maison-Blanche, a annoncé la rencontre :

« Le président Thieu de la République du Viet-nam, et le président Nixon se sont mis d'accord pour se rencontrer sur l'île de Midway, le dimanche 8 juin. Les deux présidents désiraient une rencontre de ce genre au plus tôt afin d'établir des contacts personnels et de discuter ensemble de la conduite de la guerre au Viet-nam et de la recherche d'une solution pacifique. »

« La récente visite à Saigon du secrétaire d'Etat M. Rogers, et les discussions qu'il y a eues, ont préparé la voie à cette réunion. »

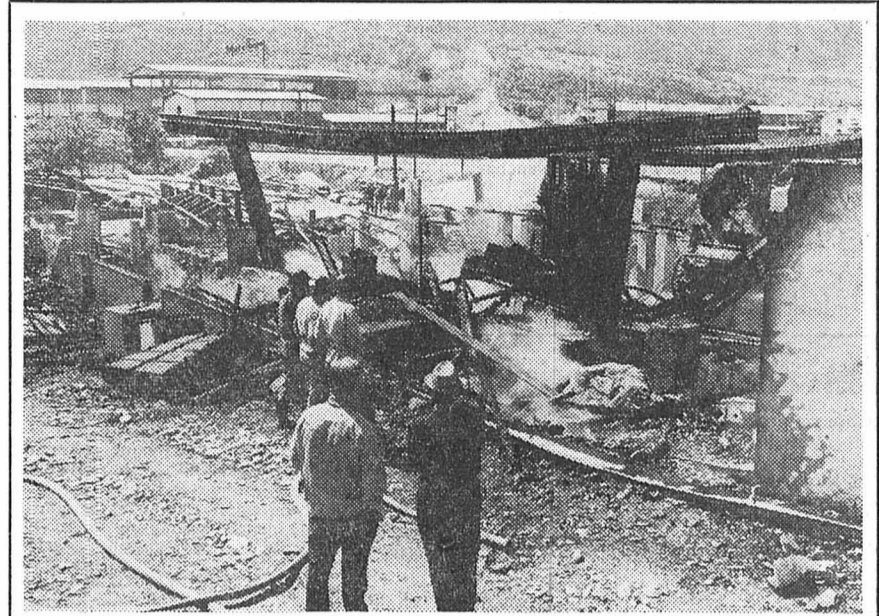
« Les deux présidents considèrent la prochaine rencontre de Midway comme une occasion de discuter de la situation actuelle et des plans d'avenir pour réaffirmer l'identité de leurs objectifs. »

Le président Nixon partira pour Midway de San-Clemente, sur la côte californienne, où il vient d'acquiescer une nouvelle résidence de style colonial espagnol.

SURPRISE

Le président Thieu se rendra par avion à Midway après une visite officielle à Formose qui s'achèvera le 3 juin. Le président Thieu doit quitter le Viet-nam le 27 mai pour se rendre tout d'abord en Corée du Sud puis à Formose.

(Lire la suite en dernière page)



La scierie détruite par le feu.

(Avispress - M. France)

Pour des causes encore inconnues

UNE SCIERIE DE SION ANÉANTIE PAR UN INCENDIE

De notre correspondant :

Mardi à l'aube, un violent incendie sema l'effroi en ville de Sion. L'une des plus importantes industries de la localité, soit la scierie appartenant à M. Armand Berclaz, était la proie des flammes. En quelques minutes, cette florissante industrie n'était plus qu'un gigantesque brasier.

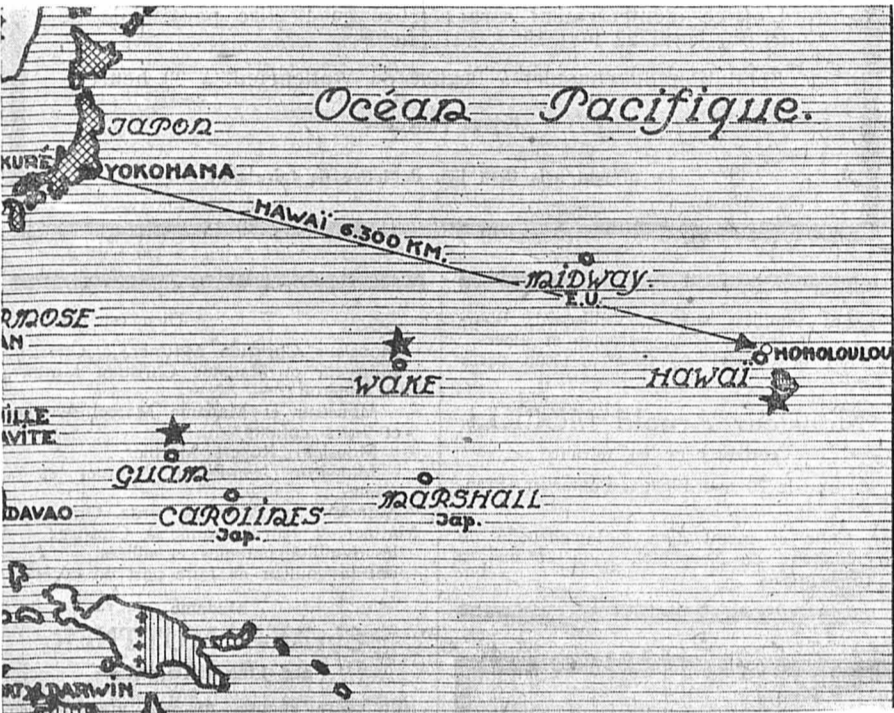
Le feu éclata vers 3 heures du matin. On ignore pour quelles raisons. Mardi après-midi encore, la police qui mène l'enquête n'avait aucun indice sur les origines du sinistre.

Lundi soir, M. Armand Berclaz — et tout son personnel — quitta la scierie comme à l'accoutumée, en vérifiant si tout était en ordre. On prit même la précaution habituelle de déclencher le courant dans tout le bâtiment, ce qui permet de conclure qu'un court-circuit ne peut être retenu parmi les causes probables.

La scierie Berclaz occupait huit personnes spécialisées dans le sciage des longs bois, travaux de rabotage et préparatoire aux travaux de menuiserie. L'entreprise était exploitée depuis deux générations par la famille Berclaz. Le propriétaire actuel la dirige à cet emplacement depuis vingt-deux ans.

Les pompiers ont protégé les immeubles voisins, notamment la nouvelle maison de la famille Berclaz dont on termine actuellement les travaux de construction.

M. F.



Sur notre document, on voit très bien l'île de Midway, où tant d'Américains périrent durant la Deuxième Guerre mondiale face aux Japonais. (Téléphoto AP)

Coup de théâtre au Grand conseil neuchâtelois :
Le juge candidat est évincé par un député qui ne l'est plus...

(Lire en pages neuchâteloises)

LES IDÉES ET LES FAITS **La tension sino-russe**

L'« Pravda » reprend son offensive contre Pékin. L'auteur russe Siemionov vient d'envoyer des bords de l'Oussouri des reportages poignants. Il affirme que les épisodes belliqueux sont fréquents dans ce secteur. Selon lui, il s'agit, de la part des Chinois, d'une vaste manœuvre politique, mise en œuvre tout au long de la frontière sino-russe, qui a pour but la stimulation de la haine des Chinois envers les Soviétiques. Cela ne peut aboutir à rien d'autre qu'à la lutte et à la violence.

Pour M. Siemionov, Pékin cherche à éveiller dans l'âme des habitants de la zone frontière sino-soviétique une véritable animosité contre les Russes. Il faut donc, écrit-il, que les Russes rassemblent leurs forces et soient prêts à une éventuelle défense du sol national.

Les articles de Siemionov — il y en avait plusieurs — étaient écrits avec le désir visible d'impressionner le public.

Le moment était bien choisi. A l'issue du neuvième congrès du parti communiste chinois, les militaires ont obtenu 40 % des sièges au nouveau comité central de Pékin, mais aucun représentant dans le comité permanent du bureau politique. Le dauphin présumé de Mao, le maréchal Lin Piao, ministre de la défense, n'appartient pratiquement plus au clan des militaires de carrière. Ces derniers le considéraient plutôt comme un adversaire dangereux.

Or, ces militaires croient — et cela avec raison — qu'ils sont les seuls garants véritables de l'ordre public en Chine. L'idée de se soumettre entièrement au parti ne leur plaît guère. Existe toujours le danger que si Mao Tsé-toung et Lin Piao commencent à considérer les généraux — surtout certains généraux — comme trop puissants, ils n'hésiteront point à les priver de leur commandement, sinon de leur vie.

Virtuellement, l'armée chinoise ne prend guère part aux décisions nationales. Mais cela, précisément, et vu la situation présente, crée un genre d'anomalie. Au Kremlin, on suppose que si l'animosité entre le parti et l'armée en Chine s'aggravait, les militaires auraient intérêt à allumer dans diverses régions de la frontière sino-soviétique des points de friction et de lutte. De la sorte, les chefs militaires gagneraient en influence et devraient être traités avec ménagement. C'est une excellente méthode pour se mettre éventuellement en valeur.

On ne saurait oublier que la frontière russo-chinoise a près de cinq mille kilomètres de longueur. Par conséquent, même si les généraux sont en lutte entre eux — chose très fréquente dans le Pays du Milieu — cela ne les empêche pas d'agir simultanément.

M.-I. CORY

Si tout continue à bien marcher **APOLLO-X : LA LUNE EST POUR CE SOIR**

LE VAISSEAU SPATIAL CONTOURNERA UNE PREMIÈRE FOIS NOTRE SATELLITE À 21 H 27



A bord d'Apollo. Tête en haut : Stafford ; tête en bas : Young.

(Téléphoto AP)

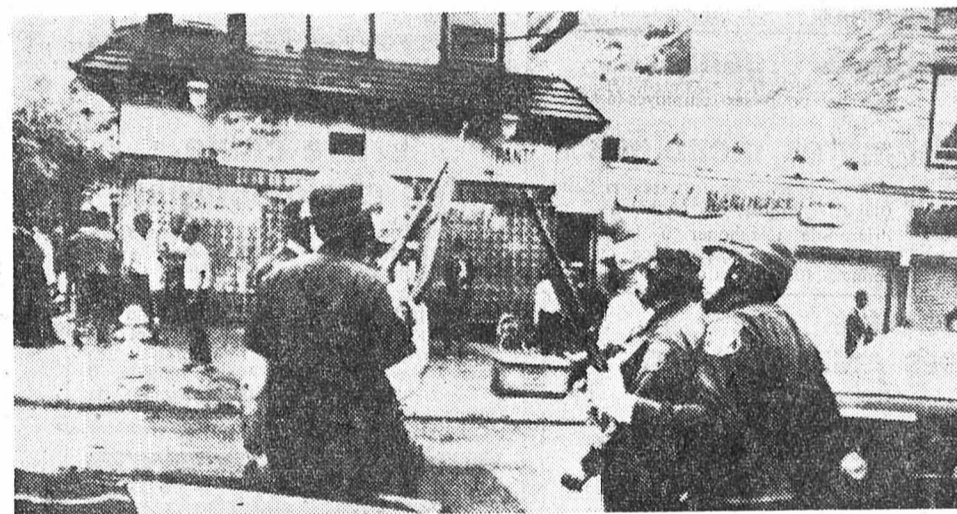
HOUSTON (AP). — Le voyage d'« Apollo 10 » vers la lune s'est poursuivi mardi d'une manière tout à fait conforme aux prévisions.

Les trois astronautes n'ont guère qu'à se laisser porter vers leur destination et ils en ont profité pour faire des réserves de sommeil, avant la partie la plus chargée de leur programme qui commencera mercredi soir, lorsqu'ils se placeront sur une orbite lunaire.

C'est à 21 h 27, heure suisse, que leur vaisseau commencera à contourner la lune, qui, faisant alors écran entre les astronautes et la terre, empêchera tout contact radio jusqu'à leur réapparition sur le bord opposé du disque lunaire.

Pendant cette phase, les astronautes auront allumé leur moteur principal pour se placer sur leur orbite circumlunaire, à 111 km d'altitude. Alors commenceront deux journées et demie de travail marquées par le détachement et la descente jusqu'à 15 km d'altitude du module lunaire.

(Lire la suite en dernière page)



Patrouilles de police dans les rues de Newark. (Téléphoto AP)

VERS UN ÉTÉ CHAUD AUX ÉTATS-UNIS **Nouvelle furie noire à Newark : 31 arrestations**

NEWARK (AP-AFF). — Trente et une arrestations, cinq blessés, dont un garçon de 13 ans atteint d'une balle, tel est le bilan des scènes de violence qui se sont déroulées dans le ghetto noir de Newark, le grand port du New-Jersey sur la rive ouest de l'estuaire de l'Hudson, face à New-York.

(Lire la suite en dernière page)

La force de la presse écrite

Les événements d'importance mondiale profitent diversément aux moyens d'expression et de communication modernes. Une nouvelle preuve nous en est fournie en ce moment par le raid fantastique d'« Apollo X ». L'exploit des trois cosmonautes américains amène une fois de plus à la télévision une clientèle nombreuse, assidue et reconnaissante.

Est-ce à dire, comme certains tendent à le faire accroire, que cet engouement pour le petit écran s'exerce au détriment de la presse écrite ? Ceux qui le prétendent méconnaissent les besoins profonds et les réflexes des foules. On s'est aperçu à maintes reprises qu'un événement sensationnel, bien présenté et commenté à la télévision, faisait lire davantage les quotidiens le lendemain matin.

Ce ne sont pas là des propos en l'air. Le public veut « toucher du doigt » la grande nouvelle. Il veut retrouver dans son journal la photo du héros, du criminel ou de la vedette. Il veut relire le compte rendu de leurs exploits. Les faits les plus remarquables, les performances incroyables ne sont acceptés, reconnus, « crus », que lorsqu'on en voit imprimée, noir sur blanc, la relation. Ce n'est point que l'on mette en doute la version diffusée par la télévision. Mais un réflexe vieux comme le monde, et qui ne s'éteindra pas de sitôt, veut que l'on s'assure, grâce à son journal, comme jadis on exigeait de voir les trophées et le butin, si les nouvelles fantastiques sont réellement vraies.

Aujourd'hui, des chiffres permettent de vérifier, scientifiquement, la permanence de cette exigence atavique. Il y a quelques semaines, quand la nouvelle du départ du général De Gaulle fut officiellement annoncée après le « non » des électeurs au référendum, les Français se sont jetés sur les journaux. « France Soir » est passé subitement d'un tirage de 1,200,000 exemplaires à plus de 1,700,000. « Le Monde » a fait un bond en avant aussi spectaculaire, en passant du jour au lendemain de moins de 500,000 à plus de 700,000 exemplaires.

Mais cette confiance que le lecteur accorde à son journal se mérite. La presse écrite ne conservera sa clientèle que si elle s'efforce de ne jamais la décevoir.

R. A.

Lire aujourd'hui

HORRIBLE ACCIDENT A NEUCHÂTEL : UNE FILLETTE A LE PIED SECTIONNÉ
(Pages neuchâteloises)

SPÉCIAL - AUTO
(Pages 12 et 13)

LA NAVIGATION INTÉRIEURE EN SUISSE
(Page 18)

L'ACTUALITÉ RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7, 8 et 9
LES SPORTS : pages 21 et 23
LE CARNET DU JOUR — LES PROGRAMMES RADIO-TV — LES BOURSES : page 25
L'ACTUALITÉ NATIONALE : page 27

« Système barbecue »

HOUSTON (ATS-AFF). — L'équipage d'« Apollo X » avait eu, dès l'abord, du mal à s'endormir. Les cosmonautes étaient réveillés, dès qu'ils s'assoupissaient, par le choc sourd et répété de l'allumage automatique des fusées directionnelles de bord et par les vibrations qu'engendrait cette opération, pourtant essentielle.

En effet, pour que les voyageurs du cosmos exposés d'un côté au froid terrifiant des espaces intersidéraux et de l'autre aux brûlants rayons du soleil ne périssent pas mi-carbonisés ou mi-frigorifiés, la NASA a mis au point un système de contrôle thermique, dit « système barbecue », mis en route 12 heures après le lancement et ne devant s'interrompre qu'à proximité de la lune.

Ce sont les fusées directionnelles qui permettent cette manœuvre consistant à faire tourner la cabine sur elle-même comme un poulet à la broche pour répartir également le réchauffement des rayons du soleil.

Assemblée générale des actionnaires d'Ebauches S A

M. Léo DuPasquier: «La montre électronique a un grand avenir, mais le produit n'est pas stabilisé»

MONTRE classique, montre électronique. C'est sur ces deux pôles de la fabrication actuelle que l'attention de deux cent quatre-vingt-un actionnaires (48,000 actions) d'Ebauches S.A. réunis hier au cinéma des Arcades, s'est fixée, grâce à l'exposé de l'administrateur délégué, M. Léo DuPasquier, de Neuchâtel.

L'assemblée avait été ouverte par M. Karl Obrecht, de Soleure, président du conseil d'administration, successeur de l'ancien conseiller fédéral Max Petitpierre, qui avait occupé cette fonction durant six ans.

Hier, M. Obrecht a rendu un vibrant

hommage à son prédécesseur, qui n'avait pu être présent pour le recevoir.

Aux premiers rangs des invités figuraient MM. Rémy Schlappi, nouveau président du Conseil d'Etat, le conseiller communal Philippe Mayor, l'ancien juge fédéral et ancien président des délégations réunies, M. Albert Rais, des représentants de nombreuses associations et groupements patronaux horlogers, ainsi que M. Sydney de Coulon, l'ancien grand patron d'Ebauches S.A.

ÉVOLUTION TECHNIQUE ET COMMERCIALE DE LA MONTRE

L'horlogerie artisanale étant définitivement enterrée, ce qui ne semble pas unanimement admis contrairement aux apparences, il convient de tourner ses regards vers l'avenir. Ce qu'a fait avec lucidité M. DuPasquier, au cours d'un exposé qui méritait la plus large audience. Nous n'en retiendrons que les principaux passages.

L'introduction de l'électronique dans l'industrie suisse (suscitée, rappelons-le, par la naissance d'une montre américaine mise au point par un ingénieur suisse) a provoqué un dédoublement du produit qui, parallèlement à la production classique, toujours actuelle et valable, a vu surgir une variante électronique qui a un riche avenir.

UN PRODUIT NON STABILISÉ

Si la montre classique est un produit stabilisé parce qu'elle a quelques siècles derrière elle, la montre électronique, elle, est loin de l'être. Les résultats remarquables obtenus avec les mouvements électroniques, s'ils sont encourageants, ne peuvent faire oublier que cette technique n'a qu'une décennie! Le produit exigera donc un effort non négligeable d'organisation de service après vente.

Mais, c'est sur le prix que l'évolution sera la plus marquée: en dix ans le prix moyen d'un transistor a passé de 43 fr. 50 à 1 fr. 10! C'est comme le stylo à bille qui, en 1945, valait 80 fr. et ne coûte presque plus rien aujourd'hui. C'est cela un produit non stabilisé, qui peut avoir des conséquences sur le prix de l'ébauche. Autrement dit, il est certain qu'en ce qui concerne la montre électronique, il va se produire des baisses notables de prix.

La nouvelle usine de Marin est destinée précisément à la fabrication de l'ébauche, voire du mouvement électronique.

Il faut en outre se souvenir, ajouta M. DuPasquier, que si une saine politique des

calibres exige une rationalisation, il convient de reconstruire peu à peu le programme de fabrication, l'étude de cette fabrication commençant précisément par la conception du calibre. Car, c'est aussi en fonction des moyens de fabrication et d'assemblage dont on disposera ensuite pour réaliser ces calibres dans les meilleures conditions possibles que la conception a lieu.

CONCEPTION GLOBALE

On le voit, et depuis un certain temps, cette association horlogère — qui totalise 10,000 personnes (la première du genre au monde) dont un millier en France et en Allemagne — doit faire face à une conception industrielle globale lors de créations de produits nouveaux. Cette conception globale sera facilitée par la restructuration de la société et par la constitution de groupements de clients représentatifs d'une catégorie de produits.

A L'ÉTRANGER

Après avoir redit l'importance primordiale des études de marché, et de l'urgence de s'y adonner au stade de la fabrication et de la distribution, M. DuPasquier a énuméré les concentrations effectuées l'an dernier puis a fait une incursion à l'étranger où l'action d'Ebauches s'étend: en Allemagne (société Durrow) et en France (participation relativement importante dans France-Ebauches, participation à la gestion de Lip à Besançon, fabrication à Annemasse près de Genève).

Pour conclure, l'administrateur-délégué a bien défini l'attitude de la société face à la concurrence étrangère: «Nous n'aurions garde de la sous-estimer, d'autant plus qu'elle grandit toujours, nous entendons y répondre par une politique qui nous soit propre et à notre mesure. Nous sommes donc résolument optimistes et ne nous détournerons pas des objectifs fixés, bien conscients de notre mission.»

La partie administrative qui suivit donna l'occasion à l'assemblée d'adopter différents rapports dont celui de gestion a déjà alimenté nos colonnes récemment.

L'assemblée a accepté, en outre, les propositions du conseil d'administration en ce qui concerne l'emploi du bénéfice de 3 millions 61 mille francs, le dividende étant fixé à 50 fr. brut par action (35 fr. net).

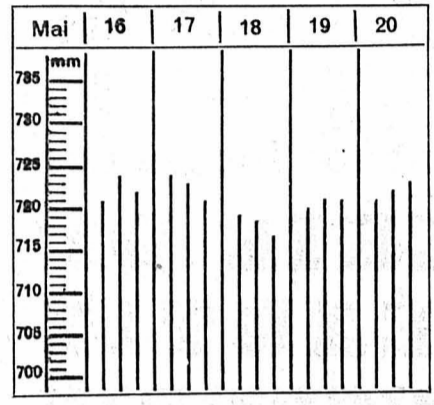
Au titre des nominations statutaires, l'assemblée a pris acte du départ de M. Louis de Montmolin après onze ans de précieuse activité au conseil d'administration. Enfin, les membres sortants de ce dernier ont été maintenus dans leur mandat pour une durée de trois ans.

C'est à Auvignier que le déjeuner a été servi, après l'apéritif offert sous les verbes frondaisons du jardin du Château, où coula généreusement le blanc et l'œil de perdrix du cru.

G. Mt

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 20 mai. Température: Moyenne: 10,2; min: 4,7; max: 16,5. Baromètre: Moyenne: 721,7. Vent dominant: Direction: ouest jusqu'à 7 heures, sud-est jusqu'à 10 heures, sud jusqu'à 18 heures, ensuite nord; force: faible à modéré. Etat du ciel: légèrement nuageux.



Niveau du lac 20 mai à 6 h 30: 429,42
Température de l'eau: 14°

AVIS TARDIFS

HOTEL-RESTAURANT ROBINSON
2013 COLOMBIER — Tél. 633 53
TOUS LES MERCREDIS ET VENDREDIS

DANSE

engage pour la cantine du nouveau collège du Mail, une

PERSONNE

(quelques heures par jour)
Tél. 4 00 44 (M. Strautmann)

MIGROS urgent

cherche pour ses employés (ées)

chambres meublées

si possible avec confort, région Saint-Blaise - Marin - Neuchâtel.

Prière de téléphoner à la Société coopérative Migros, service du personnel, (038) 3 31 41.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS DE NEUCHÂTEL

Assemblée générale
AU MUSÉE
mardi 3 juin, à 18 heures

CHAPELLE ORANGERIE, 20 heures

M. SELVARATNAM, de CEYLAN

Invitation cordiale

PLACE DES SPORTS

Mercredi 21 mai, à 18 heures

Vevey - Fontainemelon

Championnat 1re ligue

Futures mamans

demain, de 14 h 30 à 15 h 30

PUÉRICULTURE

Restaurant Neuchâtelois, fbg du Lac 17

Neuchâtel cherche pour plusieurs employés (ées)

CHAMBRES

à Neuchâtel ou aux environs. Téléphoner au 5 37 21.

ASPERGES

DE FRANCE 1er choix

la botte: Fr. 3.50

Ristourne déduite: Fr. 3.29

avec timbres Coop dans tous les magasins

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

Affaires cantonales

Nouveaux pédagogues

La chancellerie d'Etat nous communique que dans sa séance du 13 mai le Conseil d'Etat a délivré le certificat d'aptitudes pédagogiques pour l'enseignement littéraire dans les écoles secondaires, les gymnases et les écoles de commerce, à M. Marcel Garin, à Fleurier.

Le brevet spécial pour l'enseignement des branches scientifiques dans les écoles secondaires du degré inférieur à Mlle Danièle Humbert, au Locle.

Le brevet spécial pour l'enseignement des branches littéraires dans les écoles secondaires du degré inférieur à M. Claude Jaquet à Fleurier.

DIESSE

NODS

Grave chute d'un cyclomotoriste

(c) Samedi vers 18 h 30, M. Robert Conrad, agriculteur qui rentrait à son domicile avec son cyclomoteur est tombé malencontreusement et heurta un immeuble situé au bord de la chaussée. M. Conrad fut sérieusement touché dans sa chute et fut relevé avec une fracture du crâne, une plaie à l'œil droit et le visage tuméfié. Il a été transporté à l'hôpital Beaumont de Bienne.

COMMUNIQUÉ

Les veinards

Beaucoup de gens se demandent ce qu'ils feraient s'ils gagnaient le gros lot de la Loterie romande. Deux Lausannois devront y songer, puisqu'ils se partagent les 100,000 francs attribués aux possesseurs du fameux billet, sorti le 3 mai au tirage de Chambésy, et dont ils possèdent chacun une moitié.

Un embarras dont ils n'auront sans doute aucune peine à se tirer!

Naissances

Madame et Monsieur Dominique MARTINELLI-TANNER et leurs filles Mirella et Janique ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille et sœur

Sandra
19 mai 1969

Maternité Pourtalès Marnière 29 Hauterive

AVIS

à nos lecteurs et à nos clients de publicité

La «Feuille d'avis de Neuchâtel» et l'«Express» ne paraîtront pas le 26 mai, lundi de Pentecôte. Nos bureaux demeureront fermés ce jour-là.

Les ordres pour le numéro du 27 mai seront reçus jusqu'au vendredi 23 mai, à 9 heures.

Les ordres pour le numéro du mercredi 28 mai seront reçus jusqu'au mardi 27 mai, à 8 h 15.

Dans la nuit du lundi au mardi 27 mai, les avis mortuaires, avis tardifs et avis de naissance pourront être glissés dans la boîte aux lettres, 4, rue Saint-Maurice, jusqu'à 23 heures, ou, en cas d'urgence, être communiqués par téléphone (5 65 01) le lundi soir dès 20 heures.

Administration de la «Feuille d'avis de Neuchâtel» et de l'«Express»

Monsieur et Madame Eric Monnier-Apothélos, à Boveresse;

Monsieur et Madame Maurice Von Allmen, à Peseux, et leur petite-fille, à Bienne;

Monsieur et Madame André Von Allmen, à Peseux;

Monsieur et Madame Charles Roncoroni, à Serrières/Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Emile APOTHÉLOS

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 82me année, après une maladie supportée avec courage.

Peseux, le 20 mai 1969. (Combes 3)

Tes souffrances sont finies, repose en paix.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, vendredi 23 mai.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de la Providence.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je lève les yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours. I secours me viendra de l'Eternel qui a créé les cieux et la terre.

Psautre 121.

Madame Adrienne Gauchat-Junod, à Lignières;

Monsieur et Madame Bernard Gauchat-Wüst, Bélaïd et Pierre-Alain, à Marin;

Madame et Monsieur Jacques Portner-Gauchat, Jean-Jacques, André et Francine, à la Chaux-de-Fonds;

Monsieur Roger Gauchat, à Lignières, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Willy GAUCHAT-JUNOD

leur cher époux, père, grand-père frère, cousin et parent, survenu dans sa 67me année, à la suite d'une pénible maladie supportée avec courage.

Lignières, le 20 mai 1969. (Les Broues)

L'ensevelissement aura lieu à Lignières, jeudi 22 mai, à 14 h 30. Culte pour la famille à 14 heures, au domicile mortuaire.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Association suisse des paralysés, c.p. 10 - 126 36, Lausanne.

Le comité de la Société de musique «L'Avenir», de Lignières, a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Willy GAUCHAT

membre d'honneur et fondateur de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de l'Amicale des vétérans musiciens neuchâtelois a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Willy GAUCHAT

vétéran fédéral.

Il présente à sa famille sa sincère sympathie.

L'Eternel est bon. Il est un refuge au jour de la détresse; Il connaît ceux qui se confient en lui.

Nahum 1: 7.

Madame et Monsieur Edgar Vuilleumier-Nicolet;

Monsieur et Madame Jimmy Vuilleumier-Evard et leurs filles, à Genève;

Madame et Monsieur Maurice Meyrat-Nicolet, à Granges;

Monsieur et Madame René Nicolet-Schroff, à Genève;

Les familles de feu Emile Nicolet; Les familles de feu Camille Mathez, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur William NICOLET

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 84me année.

Neuchâtel, le 19 mai 1969. (Fbg de la Gare 5)

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 22 mai.

Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, à 15 heures.

Domicile mortuaire: Asile de Mon-Repos, la Neuveville.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis de remerciements en page 22

†

Madame et Monsieur Joseph Gendre-Jonin et leurs enfants, à Cousset;

Monsieur et Madame Louis Camélique-Ducry et leur fille, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Charles Morf-Camélique, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Gaston Bugnard-Camélique et leur fille, à Peseux;

Madame et Monsieur Félix Hassler-Camélique et leurs filles, à Gampring (Liechtenstein);

Monsieur et Madame Gabriel Camélique-Andrey et leurs enfants, à Courtepin;

Monsieur et Madame Fernand Camélique-Morandi et leur fils, à Bevaix;

Madame et Monsieur André Rotzetter-Camélique et leurs enfants, à Wallenried;

Monsieur et Madame Michel Camélique-Gachoud, à Dommidier;

Monsieur et Madame Joseph Brulhart-Favre, à Courvilliers, et leurs enfants;

Madame et Monsieur Alexandre Schreter-Brulhart et famille, à Fribourg;

Monsieur et Madame Max Camélique et leurs enfants, à Couvet;

les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Antonin CAMÉLIQUE

née Eugénie BRULHART

leur très chère maman, grand-maman, belle-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 74me année, après une longue maladie chrétiennement supportée, munie des sacrements de la sainte Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église paroissiale de Courton, jeudi 22 mai 1969, à 10 heures.

Récitation du chapelet à l'église de Wallenried, à 20 heures.

Priions pour elle

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu est amour.

Monsieur Christian Muttner, à Cressier; Monsieur et Madame Christian Muttner, au Landeron;

Monsieur et Madame Marcel Muttner et leurs enfants, Monsieur Robert Muttner, Monsieur Jean-Pierre Muttner et sa fiancée;

Monsieur et Madame Fritz Gutknecht-Muttner et leurs enfants, à Cressier; les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Christian MUTTNER

née Lina BRUNNER

leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 81me année, après une longue maladie.

Cressier, le 19 mai 1969.

J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé la course, J'ai gardé la foi.

II Tim. 4: 7.

L'enterrement aura lieu jeudi 22 mai. Culte à la chapelle protestante, à 14 h. Domicile mortuaire: hôpital de la Providence.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La société de chant «L'Aurore», du Landeron a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Lina MUTTNER

membre de la société.

La société de chant «L'Aurore», du Landeron a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Christian MUTTNER

mère de Monsieur Christian Muttner, membre honoraire et actif de la société.

Pour l'ensevelissement, se référer à l'avis de la famille.

Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon.

Madame et Monsieur Alexis Vonlanthen et leurs enfants, à Dompierre;

Madame et Monsieur Peter Utiger et leurs enfants, à Zurich;

Madame et Monsieur Fernand Pellet et leurs enfants, à Praz;

Anne-Marie Pantillon, Françoise et Alain, à Zurich;

Monsieur Ernest Javet et famille, à Montréal;

Madame et Monsieur Robert Toillens et famille, à Lausanne;

Madame Jenny Waespi et sa fille, à Toronto;

Madame et Monsieur Max Jallard, à Lugnorre, et leur famille;

Madame et Monsieur Théo Clément, à Saint-Aubin (NE);

Madame et Monsieur Charles Vullième, à Salavaux;

Madame et Monsieur Robert Schenk-Couchoud, à Neuchâtel;

Madame Elise Johner et son fils, à Genève;

Monsieur et Madame Marcel Pantillon, à Corcelles (NE);

les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Charles Burnier, à Lausanne et Genève,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Marie PANTILLON

née JAVET

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 63me année, après une courte maladie.

Praz, le 20 mai 1969.

La beauté cachée du cœur, Le charme d'un esprit doux et tranquille

Voilà la vraie richesse devant Dieu.

I Pierre 3: 4.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 22 mai, à 14 heures, à Praz-Vully.

Culte pour la famille, à 13 h 30.

Au lieu d'envoyer des fleurs, pensez à l'œuvre de la sœur visitante

Monsieur Henri NICOLET

Président d'honneur

de notre société.

Pendant plus de 40 ans le défunt a mis à la disposition de notre maison toutes ses forces et son riche savoir.

Nous lui garderons un souvenir respectueux et reconnaissant.

NOTZ & CO. S. A.

AU GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS

COUP DE THÉÂTRE: installé malgré lui sur le fauteuil d'un président de tribunal, le député fraîchement élu n'a siégé que durant 7 heures et cinquante minutes!

Après les ors et les cuivres de la veille, ce devait être une séance plutôt morne et sans grand attrait. La corvée, ou presque: quatre heures réservées aux nominations des autorités judiciaires et des commissions réglementaires. Le président avait prévenu les députés, les «recrues» principalement: — Ce sera la journée la moins passionnante de ces quatre années de législature... En disant cela, il les poussait surtout à aller vite, à abattre le plus possible de besogne. Il y mit d'ailleurs beaucoup du sien, stimulant sans répit les questeurs, répétant certains résultats de votes ou agrémentant la séance de quelques remarques personnelles, bref créant l'ambiance. On en était là et les questeurs trottèrent entre les travées lorsque le coup de théâtre se produisit. Un seul candidat brigua le poste de président du tribunal II du district de Neuchâtel, M. P.-F. Guye, par ailleurs magistrat en charge. Quand les urnes furent vidées, M. Guye n'était plus juge. Il n'avait obtenu que 31 voix contre 64 à un «outsider», M. Jacques Ruedin, qui devait déclarer par la suite qu'il n'avait jamais été candidat... Pourquoi cette brutale défenestration? Le candidat malheureux doit le savoir, ses collègues surtout, comme le savaient les députés qui, sans jamais la vendre, avaient bel et bien allumé la mèche. PROBLEMES. — Le deuxième épisode allait suivre peu après: député fraîchement élu, M. Ruedin allait-il accepter sa nomination soudain incompatible avec son mandat? C'est ce qu'il fit après quelques instants de réflexion, préférant la présidence d'un tribunal à la questure d'un parlement. Conséquence logique de cet intermède officiellement non prévu au programme des réjouissances, le problème de l'incompatibilité suscita une longue discussion au terme de laquelle tous les députés à l'exception des populistes, se rangèrent à l'idée qu'une interprétation élargie de la constitution n'était pas souhaitable. Le reste de la séance reprit alors un cours normal. L'orage passé et les grands principes rangés pour la prochaine session, certains députés se replongèrent dans leurs journaux. Au banc du gouvernement, M. Carlos Grosjean expliquait, en frère aîné, quelque chose à M. François Jeanneret... CL.-P. Ch.

LES députés à peine remis de leurs émotions chaux-de-fonnières de la veille, le président Pierre Aubert ouvre la séance à 9 heures par quelques communications. Il fait part d'une lettre de l'Union des patriotes jurassiens et, sous les applaudissements, ajoute que le bureau, réuni peu avant, a confirmé dans ses fonctions de secrétaire-rédacteur M. Jean-Pierre Porchat. Tribunal cantonal. — Les cinq candidats, c'est-à-dire MM. André Guinand, Raymond Jeanneret, Bertrand Houriet, Jean-François Egli et Yves de Rougemont, sont nommés. Ils obtiennent dans l'ordre: M. Egli, 105 voix; M. de Rougemont 104; M. Guinand 102; M. Jeanprêtre 99 et M. Houriet 98. Cent huit bulletins étaient déclarés valables et la majorité absolue était de 55. M. André Guinand a été nommé président du Tribunal cantonal par 105 voix sur 106 bulletins valables. Une voix a été attribuée à M. Blaise Clerc. Président de la Cour d'assises. — M. Bertrand Houriet est élu par 97 voix sur 106 bulletins valables. Ont obtenu des voix: MM. Jean-François Egli, 6; Blaise Clerc 2 et Yves de Rougemont 1. Cour de cassation pénale. — Les cinq candidats sont nommés et obtiennent dans l'ordre et pour 112 bulletins valables: M. Jules Biétry (lib), 103 voix; M. Jean Hirsch (soc), 100; M. Jean-Claude Landry (rad) 94; M. Roger Ramseyer (PPN) 91 et M. Jacques Cornu (rad) 83. Président de la Cour de cassation pénale. — Deux candidats sont en lice, M. Jacques Cornu, soutenu par le groupe radical et son porte-parole, M. Ruffieux, et M. Jean Hirsch, soutenu par le groupe socialiste et son «avocat», M. Donzé. Au vote, M. Cornu est nommé avec 63 voix et M. Hirsch obtient 45 voix. Ce devait être l'occasion pour M. Donzé de déplorer une fois encore la politisation de ces nominations. Dépit de ne pas voir élu le candidat de son parti, M. Donzé lâche: — A ce rythme-là, bientôt, plus aucune charge ne sera attribuée à celui qui n'est pas radical! Procureur général. — L'unique candidat, M. Henri Schupbach, est nommé par 93 voix, 99 bulletins ayant été déclarés valables. Substitut du procureur général. — Aucun candidat n'était présenté et M. Maurice Favre (rad) déclare que s'il était la veille en course prêt à se dévouer, la nuit lui a porté conseil, ses amis également et qu'il regrette de devoir retirer sa candidature. M. J.-F. Aubert (lib) reconnaît l'incompatibilité du mandat de député et de la charge de substitut du procureur général. Il en détaille les raisons. Finalement, les députés ont décidé de renvoyer cette nomination à la session extraordinaire de juin. Juges d'instruction à Neuchâtel. — Les actuels juges, c'est-à-dire MM. Henri Bolle et Pierre-André Guye sont confirmés dans leur charge avec 100 voix chacun sur 106 bulletins valables. Juge d'instruction à la Chaux-de-Fonds. — Le juge Pierre Wyss est confirmé dans sa charge par 103 voix (103 bulletins valables). Présidents des tribunaux du district de Neuchâtel. — On commence par le tribunal I et tout se passe le plus normalement du monde, le seul candidat, M. Alain-Edouard Bauer étant nommé par 102 voix pour 102 bulletins valables. Il ne devait pas en aller de même avec le tribunal II. Un seul candidat? Attendez! Officiellement, c'était M. Pierre-Frédéric Guye, président en charge. Les urnes revenues, le coup de tonnerre éclate. Pour 97 bulletins valables, le questeur annonce: — M. Jacques Ruedin, 64 voix, est nommé! Obtiennent des voix: MM. Pierre-Frédéric Guye, 31 et Maurice Favre 2. Le moment d'étonnement passé, M. Raymond Spira (soc) demande la parole: — M. Ruedin, qui vient d'être nommé à une charge judiciaire, est également député. Accepte-t-il sa nomination? Le problème est donc posé. Pour M. Maurice Favre, le député Ruedin ne devrait se démettre de son mandat que lorsqu'il sera assermenté à son poste de président de tribunal. M. Frédéric Blaser (POP) n'est pas d'accord: c'est dès l'instant de la nomination qu'il doit se démettre de son mandat. M. J.-F. Aubert (lib) remet un peu d'ordre dans le troupeau: — C'est vraiment curieux! Pour la 2me fois, aujourd'hui, un cas d'incompatibilité se présente au Grand conseil... A entendre le député libéral, l'incompatibilité commence au moment où commente la fonction de juge. Il ajoute encore: — En revanche, et par simple courtoisie à l'égard de celui qui vient indirectement d'évincer, M. Ruedin devrait préciser son attitude. M. Ruedin: — Je n'étais pas candidat et votre vote m'a surpris. Je vous en remercie, cependant. Je demande quelques instants de réflexion avant de donner une réponse définitive. M. Aubert (lib) fait alors remarquer que M. Ruedin devrait être relevé de ses fonctions de questeur: — Car il est difficile de réfléchir et de compter en même temps!, ajoute le député libéral. Dix minutes avant que la séance ne soit levée, M. Ruedin devait revenir et déclarer: — Je répète que je n'étais pas candidat, mais j'accepte mon élection. Je démissionne donc de ma charge de député et ne l'aurai été que deux jours...

Le premier des viennent-ensuite, autrement dit M. Schleppey, agriculteur à Liègnères, le remplacera sur les bancs radicaux. Présidents des tribunaux de districts de Boudry, du Val-de-Travers, du Val-de-Ruz et du Locle. — Sont respectivement nommés MM. Philippe Aubert (98 voix sur 103 bulletins valables), Philippe Favarger (76 voix sur 84 bulletins valables; il y avait 23 bulletins blancs et nuls), Mme Ruth Schaer-Robert (106 voix sur 107 bulletins valables) et M. Jean-Louis Duvalet (98 voix sur 99 bulletins valables). Présidents des tribunaux I et II de la Chaux-de-Fonds. — M. Pierre-André Rognon est nommé à la présidence du premier (99 voix sur 100 bulletins valables) et M. Frédy-André Boand à celle du second (97 voix sur 98 bulletins valables). Suppléants des présidents des tribunaux. — M. Etienne Broillet (POP) constate que, dans trois districts, des candidats cumulent une charge judiciaire avec soit un mandat de député, soit une place au soleil dans tel ou tel parti politique. Il prend l'exemple d'un suppléant à venir qui est déjà grand conseiller, proteste contre ce fait et ajoute qu'il s'agit là d'une violation de l'article 54 de la constitution. — Avez-vous une proposition ferme à faire?, demande le président Pierre Aubert. — Non!, répond le député chaux-de-fonnier. Nous, nous n'avons personne à caser... Au vote, Mme Ruth Schaer-Robert (Neuchâtel) est déjà nommée par 98 voix (99 bulletins valables). Pour le tribunal du Val-de-Travers, deux candidats étaient en lice, MM. Jean-François Béguin et Jean Guinand. C'est le premier qui l'emporte avec 63 voix (pour 99 bulletins valables), M. Guinand obtenant 34 voix. Pour la suppléance du tribunal du Val-de-Ruz, M. Pierre Faessler est nommé avec 96 voix sur 98 bulletins valables. En ce qui concerne le tribunal de Boudry, le président suppléant est nommé en la personne de M. Blaise Galland (83 voix pour 88 bulletins valables). En attendant le retour des urnes et les décomptes, M. J.-F. Aubert (lib) tente d'éclaircir le problème soulevé précédemment par M. Broillet. Il est possible que le Grand conseil veuille abandonner cette pratique large. A lui de se prononcer. Quant à l'article 54 auquel M. Broillet se réfère, M. Aubert pense qu'il a eu raison de le faire. Cet article 54 est concrétisé par les articles 32 et 52. L'incompatibilité entre la charge judiciaire et le mandat de député ne vaut que pour les charges judiciaires salariées. Il faut donc faire une nuance entre la rémunération ou les indemnités des juges suppléants et les traitements des magistrats à poste fixe. M. Fritz Bourquin, chef du département de justice, abonde dans ce sens: pour le gouvernement, la notion de salarié entraîne l'incompatibilité et si pour le poste de substitut du procureur général, elle coule de source, il n'en va pas de même pour les suppléants des présidents des tribunaux. On entend encore M. André Sandoz (soc) qui prône l'interprétation libérale de la constitution, puis M. Broillet (POP): ce n'est pas les questions de salaires qui entrent en cause, mais le principe de la séparation des pouvoirs, donc de la sérénité et de l'indépendance des juges. M. Blaser (POP): — C'est le travail qui importe: un président et un suppléant font exactement le même! Voilà donc le critère qui devrait conduire à une interprétation plus stricte des textes. M. Meylan (soc): — J'ai été élu député un jour et, presque le lendemain nommé président suppléant d'un tribunal... Le POP part d'une notion juste mais son raisonnement est plus difficile à suivre. En allant plus loin, les suppléants devraient non seulement ne pas être députés, mais encore s'abstenir de plaider, lorsqu'ils ne sont pas suppléants devant le tribunal du for. M. Aubert (lib) fait le point. Il y a

trois fonctions de l'Etat: législative, administrative et judiciaire. En extrapolant, faudrait-il donc exclure de ce Grand conseil tous ceux qui sont, par exemple, membres de l'instruction publique? M. Robert (soc) demande que l'interprétation large soit appliquée à d'autres secteurs. Le président passe au vote: les partisans de l'incompatibilité (les huit populistes, seulement) doivent s'incliner, devant une majorité évidente. Puis, on apprend que M. Fred Wyss a décidé de renoncer à sa candidature de président suppléant au Locle: le groupe libéral présentera M. Jean Guinand. On termine. Le suppléant du président du tribunal de la Chaux-de-Fonds sera M. Daniel Blaser (75 voix pour 86 bulletins valables) et son collègue au Locle M. Jean Guinand, par 61 voix pour 76 bulletins valables. Assesseurs des autorités tutélaires (deux membres par district). — Pour Neuchâtel, sont nommés: Mme Jeanine Robert-Challandes (lib), 92 voix sur 97 bulletins valables et M. Fritz Humbert-Droz (soc) 80 voix. Pour Boudry, sont nommés: MM. Achille Sermet (soc) et Eugène Ribaux-Vaney (lib), le premier par 89 voix sur 95 bulletins valables, le second par 89 voix également. Pour le Val-de-Travers, sont nommés Mme Nelly Heimann (69 voix sur 108 bulletins valables) et M. Gilbert Delbrouck (55 voix). La première est radicale, le second libéral. M. André Dupont (soc) a obtenu 51 voix. District du Val-de-Ruz, maintenant. Sont nommés Mme Muguette Jaquet (soc) avec 64 voix sur 105 bulletins valables et M. René Perrin (rad) avec 62 voix. M. Claude Marty (lib) a obtenu 44 voix. Pour le district du Locle, ont été nommés MM. Philippe Velle (95 voix pour 103 bulletins valables) et M. Willy Pigeon avec 81 voix, le premier étant présenté par le PPN et le second par le parti socialiste. Pour le district de la Chaux-de-Fonds, enfin, sont nommés: M. Jean-Pierre Miéville (soc) avec 72 voix et Mme Simone Steinmann (rad) avec 54 voix. M. Marguerite Greub (POP), poussée par M. Broillet, a obtenu 34 voix. Président de la commission cantonale de recours en matière fiscale. — Un seul candidat était présenté: M. Philippe Mayor (lib), avant que M. J.-F. Aubert ne se lève: — Il y a plusieurs juristes dans ce parlement, mais il faut bien reconnaître que tous, nous avons fait une boulette! Magistrat municipal, M. Mayor ne peut être candidat à ce poste de président. Les libéraux renoncèrent donc à revendiquer la présidence et présenteront M. Amiod de Dardel comme membre de la commission, alors que les socialistes la visent avec M. Maurice Jeanneret et les radicaux avec M. André Nardin. Au premier tour, pas d'élu: sur 103 bulletins valables, MM. Nardin et Jeanneret obtiennent respectivement 51 et 48 voix. Au second tour, M. Nardin (59 voix sur 105 bulletins valables) enlève la présidence devant M. Maurice Jeanneret, 45 voix. Membres (et suppléants) de la commission cantonale de recours en matière fiscale. — A la candidature de M. de Dardel présentée par les libéraux, le POP ajoute celle d'un «apolitique», M. Denis-Gilles Vullemin. Sont finalement nommés: M. Maurice Jeanneret (soc) avec 83 voix sur 108 bulletins valables, M. Alain Matthey (PPN) avec 67 voix, M. Jean-Louis Barbezat (rad) avec 66 voix et M. Amiod de Dardel (lib) avec 58 voix. M. D.-G. Vullemin obtient 23 voix. Quant aux suppléants de cette commission, les quatre membres présentés sont nommés, autrement dit MM. Fritz Humbert-Droz (soc) avec 75 voix, Jean Dé-coppert (lib) 74 voix, Hubert Donner (rad) 66 voix et André Perret (PPN), 65 voix. Quant aux commissions réglementaires, elles seront nommées tacitement. En voici la composition: Commission des naturalisations (11 membres). — Rad.: MM. Pierre Hauser, Daniel Blaser, Félix Bernasconi et Pierre Steinmann; lib.: MM. Jean-Claude Barbezat et Charles-André Perret; soc.: Mlle Emmie Abplanalp, MM. Maurice Payot, Henri Eisenring et Jacques Boillat; PPN: M. Jean-Jacques Mercier. Commission des pétitions et des grâces (11 membres). — Rad.: MM. Robert Moser, Jean Ruffieux, Mme Denise Wyss-Boudry et M. Gustave Misteli; lib.: Mme Jeanine Robert-Challandes et M. Jean Montandon; soc.: Mme Lucette Favre-Rognon, MM. Jacques Kramer, Ernest Schulze et Jean-Pierre Hüther; PPN: M. Alfred Olympi. Commission législative (15 membres). — Rad.: MM. Pierre Meylan, André Brandt, Hubert Donner, Daniel Blaser et Gustave Misteli; lib.: MM. Jean-François Aubert, Blaise de Montmolin et Fred Weiss; soc.: MM. André Sandoz, René Felber, Charles Mojon, John Clerc, Abraham Adam; PPN: M. Anré Perret; POP: M. Jean Steiger. Commission financière de 1969 (15 membres). — Rad.: MM. Robert Moser, André Chappuis, Olivier Béguin, Charles

VILLE DE NEUCHÂTEL

Une audience du tribunal de police de Neuchâtel

Après deux accidents mortels

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. A. Bauer, assisté de Mme C. Quinche, qui fonctionnait comme greffier d'audience. Le 23 novembre 1968, dans les gorges du Seyon, se produisit un grave accident de la circulation qui devait avoir une issue mortelle. Il était un peu plus de 13 heures lorsque J.-H. A. descendait au volant de sa voiture de Valangin à Neuchâtel. Après une portion de route rectiligne, lancé à 70 km/h, J.-H. A. déboucha dans un des nombreux virages que comporte cette route. C'est alors qu'il se trouva devant un obstacle imprévisible, sous la forme d'une file de voitures roulant à faible allure derrière un tracteur et dans la même direction que lui. Se voyant dans l'impossibilité d'éviter une collision avec l'arrière du dernier véhicule de la file, J.-H. A. déborda sur la gauche de la chaussée, franchissant la ligne continue malgré un énergique coup de frein. Malheureusement, un autre véhicule remontait les gorges du Seyon et une violente collision devait venir sanctionner la faute de circulation commise par J.-H. A. On re-tira de la voiture montante la conductrice Mme W., souffrant de nombreuses fractures et qui devait succomber quelques jours plus tard à l'hôpital des suites de ses blessures. RESPONSABILITÉ ADMISE Prévenu de diverses infractions à la loi sur la circulation routière et bien entendu d'homicide par imprudence, J.-H. A. s'est présenté hier matin devant le juge. Expliquant très clairement les circonstances de l'accident, il admit sa responsabilité. Il déclara également qu'il avait été très touché par les graves conséquences qu'entraîna la collision, ceci, d'autant plus qu'il n'a encore jamais eu d'accident. Le mandataire de la partie civile reprocha alors au prévenu d'avoir décidé son débordement sur la gauche, ce qui, aux yeux de l'avocat constitue une erreur flagrante de raisonnement. Le défenseur de J.-H. A. rappela les circonstances de l'accident et s'étendit sur la culpabilité subjective de son client. Il produisit également des témoignages de moralité prouvant que J.-H. A. est un homme sérieux et parfaitement recommandable. Pour le juge, le prévenu a roulé nettement trop vite. La loi fait une obligation aux automobilistes d'adapter leur vitesse à leur champ de visibilité de manière à ce qu'ils puissent s'arrêter à n'importe quel instant. Dans ce cas, l'homicide par imprudence est parfaitement réalisé et J.-H. A. est finalement condamné à un mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Les frais qui se montent à 250 fr. sont mis à la charge de l'accusé. AUTRE ACCIDENT MORTEL Un autre accident mortel a eu lieu le 5 octobre dernier, mais celui-ci sur la RN 5 en face du stade de Pierre-à-Mazel. Un motocycliste, H. P., dépassant à vive allure une file de voitures qui roulait lentement en direction de Saint-Blaise, heurta subitement un piéton qui traversait la chaussée du nord au sud. Grièvement blessé, le malheureux piéton décéda peu après. L'auteur de l'accident, qui était également blessé, fut soumis à une prise de sang qui révéla un taux d'alcoolémie de 1,6‰. Renvoyé devant le tribunal de police, pour homicide par négligence et ivresse au volant, H. P. fit défaut et l'audience se déroula en la présence seulement du représentant de la partie civile. Trois gendarmes et un témoin vinrent décrire les circonstances de l'accident. Après ces témoignages, le juge prononça son jugement et condamna H. P., par défaut, à 2 mois d'emprisonnement ferme et aux frais qui se montent à 400 francs. D'autres affaires furent renvoyées par le juge et feront l'objet d'une prochaine chronique.

Formation professionnelle

«Le canton de Neuchâtel s'est toujours montré novateur et dynamique dans le secteur de la formation professionnelle et technique, élément vital de l'économie neuchâteloise. Les communes, sièges d'écoles, ont consenti durant des années des investissements importants. Aujourd'hui, l'évolution technologique si diverse et si rapide nécessite pour cet enseignement de nouvelles bases, de nouvelles structures et requiert davantage de moyens. Un statut cantonal peut seul les lui apporter. La commission des études techniques (CET) a consacré deux ans à l'étude de ce problème. Elle a proposé la cantonalisation. La commission du Grand conseil chargée de l'examen du projet de loi sur l'apprentissage et le perfectionnement professionnel a déposé son deuxième rapport, adopté par ce conseil le 15 avril 1969. Elle est parvenue à la même conclusion. » Se basant sur ces considérations et tenant compte des besoins de l'économie ainsi que de la répartition des charges financières, les députés soussignés prient le Conseil d'Etat de trancher la cantonalisation de l'enseignement professionnel et technique, notamment le problème de l'Ecole technique supérieure dans les Montagnes neuchâteloises. » L'urgence est demandée. (Motion de MM. Pierre Steinmann et consorts.) Une plaie moderne: les cimetières de voitures «Ces derniers mois, les «cimetières» de voitures ont augmenté en nombre et en superficie. Point n'est besoin de s'étendre sur les aspects négatifs de cette plaie moderne: entorses à l'esthétique, danger de pollution, occupation abusive de terrains agricoles. » Le Conseil d'Etat peut-il renseigner sur la solution qu'il pense donner à ce problème? (Question de M. Jean-Daniel Jomini et consorts.) La protection des locataires «Le régime de surveillance des loyers et de limitation du droit de résiliation des contrats de bail arrivant à échéance le 31 décembre 1969, de très nombreux locataires domiciliés dans notre canton s'inquiètent, à juste titre, du sort qui leur sera réservé après cette date. Diverses solutions ont été envisagées pour remédier à cette situation préjudiciable aux intérêts des locataires: prorogation du régime juridique actuel, délégation de pouvoirs aux autorités cantonales, accord de droit privé entre l'Etat et les milieux immobiliers. » Le Conseil d'Etat peut-il s'expliquer sur ses intentions à ce sujet, notamment dans l'hypothèse où les autorités fédérales refuseraient de proroger le régime actuel au-delà du 31 décembre 1969? (Interpellation de M. Raymond Spira et consorts.) La R.N. 5, toujours... «Est-il exact que l'Etat de Vaud a l'intention de modifier le tracé de la route nationale 5? Un projet serait en cours selon lequel la nouvelle route aboutirait à la frontière neuchâteloise dans la région du camp de Vauxmaur. Comment la jonction avec le projet neuchâtelois devrait-elle alors s'opérer? » (Question de M. Pierre Hauser.)

Jour le jour

Les «deux roues» à Neuchâtel

Le soleil a fait pousser les «deux roues» dans tous les quartiers de la ville. Silencieux ou munis d'un moteur plus ou moins bruyant, ces véhicules désertent généralement les rues pendant les heures de travail. On les voit former des files immenses ou des amas compacts autour des collèges et les responsables des écoles ont dû ajouter à leurs soucis celui de prévoir des parcs pour deux roues. Mais la bicyclette, motorisée ou non, n'est pas seulement l'apanage de notre jeunesse. Elle est adoptée par des adultes qui préfèrent l'enfourcher et la déposer contre un mur près de leur bureau plutôt que de sortir voiture et faire des kilomètres en ville pour trouver une place de stationnement. Il y a aussi ceux qui ne possèdent qu'un cyclomoteur et qui s'en contentent. Ce ne sont pas les plus malheureux! En ce qui concerne les «deux roues», on leur compte 4502 propriétaires dans la ville de Neuchâtel. C'est en effet le nombre de plaques délivrées par le poste de police en 1968. Ces véhicules sont-ils plus nombreux cette année? On le saura bientôt. Ces jours-ci sont les derniers pour circuler avec une plaque de 1968. Dès le 30 mai, la chasse sera donnée aux négligents qui seront passibles d'amende. Mieux vaut donc entreprendre ce petit changement maintenant. Plus de 2000 plaques ont déjà été achetées. Il reste donc beaucoup de gens qui devront se mettre en ordre avec la loi d'ici la fin du mois. Précisons encore que toute personne circulant à cyclomoteur doit porter sur elle son permis et son attestation de contrôle, carte grise. Il convient donc de s'en munir lorsque l'on se rend au poste de police pour y acheter une nouvelle plaque... Et bonne route à tous les «deux roues». NEMO



Noces de diamant

M. et Mme Bernard Jeanneret-Bernard, domiciliés à Neuchâtel, au home de l'Ermitage, viennent de célébrer leurs noces de diamant. Ils se sont mariés à Neuchâtel le 17 mai 1909.

VIGNOBLE

Une figure bien neuchâteloise a disparu

La semaine dernière, est décédé à l'hospice de la Côte, M. Paul Bengerel. On ne peut oublier cette silhouette très neuchâteloise. C'était un homme au visage sympathique, avec sa barbe blanche et son bérêt basque. Il était entré comme commis à la société des tramways de Neuchâtel en 1911, devint caissier principal et finalement chef du service financier. Il avait pris sa retraite le 30 juin 1955. Travailleur acharné, il avait appris l'anglais seul, ayant toujours dans sa poche un carnet de vocabulaire et d'expressions qu'il sortait pour les mémoriser dans chaque instant libre, en particulier dans ses déplacements sur les lignes de TN pour se rendre à son domicile ou à son bureau. Il était un membre assidu de l'Anglo-Swiss Club et un membre tout aussi dévoué du Club alpin suisse. C'était en effet un grand alpiniste et il a parcouru de nombreux sommets quelques années encore avant sa mort. C'est certainement à cause de cet amour de la montagne que M. Bengerel donna le nom de «Fin-Haut» à sa villa située au-dessus de Peuseux, où il cultivait légumes et fruits et taillait sa vigne. Sa grande joie était d'offrir «son» vin à ses amis. SAINT-BLAISE Accident de travail Un ouvrier, M. Pierre-André Falk, 22 ans, de Neuchâtel, occupé sur un chantier, route de Berne, à Saint-Blaise, a fait une chute hier matin. Souffrant d'une fracture ouverte de la jambe droite, il a été transporté à l'hôpital de la Providence.

Dramatique accident rue de l'Ecluse

Une fillette a un pied sectionné par le tram

Un horrible accident s'est produit hier après-midi rue de l'Ecluse, à la hauteur de la station inférieure du funiculaire du Plan. Une motrice des T.N. attelée d'une remorque descendait de Corcelles; deux fillettes, au moins, se trouvaient dans le compartiment avant de la seconde voiture. Les portes étaient ouvertes, et celle de droite, par où les voyageurs montent et descendent, n'était obstruée par aucune barre de sécurité. Depuis quelques minutes, les deux écolières se chamaillaient, «faisaient les folles». Le convoi allait s'arrêter à l'Ecluse quand Catherine Collin, 13 ans, de Corcelles, tomba de la voiture, ou voulut sauter à terre avant l'arrêt complet. Elle tomba sur la chaussée, une jambe juste devant la roue avant droite de la remorque. La malheureuse se releva presque aussitôt et courut jusqu'au trottoir, mais elle avait la jambe plus qu'à moitié sectionnée, au-dessus de la cheville. La police locale l'a transportée immédiatement à l'hôpital des Cadolles où les médecins ont ordonné son transfert d'urgence à l'hôpital cantonal de Lausanne. Les spécialistes vaudois ont en effet quelques chances de réussir une greffe.

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des lettres
SOUTENANCE DE THÈSE DE DOCTORAT
Vendredi 23 mai 1969, à 16 h 15 au Grand auditoire des lettres, salle C 47
sujet de la thèse :

Syntaxe de la proposition nucléaire en français parlé
Candidat :
M. Georges-Edouard ROULET
La séance est publique
Le doyen : L.-E. Roulet

IMMEUBLES

OFFICE DES FAILLITES DU VAL-DE-TRAVERS
offre à vendre de gré à gré, à Fleurier,

belle et grande villa

Situation tranquille. Construction très soignée comprenant 10 chambres dont grand living, salle à manger, 2 salles de bains et toilettes, garage et nombreuses dépendances. Possibilité de faire éventuellement 2 appartements. Beau jardin arborisé.

Pour visiter et traiter, s'adresser à l'Office des faillites à Môtiers, tél. (038) 9 14 44, jusqu'au 30 mai 1969.

A vendre **ANCIEN CHALET** région Rougemont, et à louer 2 appartements et studio, non meublés, tout confort, au centre de Rougemont. Hermann Schwitzguébel, 1831 Flendruz. Tél. (029) 4 82 87.

agence 13
Ø 5 13 13
Neuchâtel
Epancheurs 4
offre à vendre

Chaumont
Chalet neuf de 3-4 pièces
entièrement boisé, grand séjour avec cheminée, tout confort, chauffage au mazout, terrain de 3100 m², accès agréable, situation tranquille, au Grand-Chaumont

Terrains
en nature de prés et bois, situation agréable et tranquille, surface au choix de l'acquéreur, au Grand-Chaumont.

ENCHÈRES

Enchères publiques
Le greffe du tribunal de district de Neuchâtel vendra, pour le compte d'une succession, par voie d'enchères publiques,
le jeudi 22 mai 1969
dès 9 h et 14 h

dans appartement sis au 2^{me} étage de l'immeuble Place-d'Armes 6, à Neuchâtel, les objets suivants:
dès 9 heures: vaisselle; verrerie; argenterie; linge; livres; Grand Larousse en 7 volumes; tables à dessin; tabourets à vis; bureau; machine à écrire portative Swissa; nouveau à lunette Wild N2; Théodolite Kern, modèle DKM2; machine à calculer Precisa électrique, modèle 164-12; scléromètre à béton; microscope ancien; règles de géomètres.
dès 14 heures: tables de tous formats; chaises; fauteuils; divans-lits; salle à manger complète de: 1 buffet de service, 1 table à rallonges, 6 chaises; chambre à coucher composée de: 1 grand lit, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse avec glaces, 1 armoire à 3 portes, 1 tabouret; servier-boy; piano droit brun; téléviseur grand écran Médiator Automatic, 5 normes; électrophone; disques 33 et 45 tours; aspirateur Electrolux; frigo à compresseur Elan; grill Fri-Fri; cuisinière électrique Le Révé; mixer; petits meubles; bijoux or et fantaisie (bagues, boucles d'oreilles, etc.); montres-bracelets homme et dame; tableaux; bibelots; cuivres; statuette ancienne en ivoire, Chine; vase Gallé; régulateur; tapis, ainsi qu'une quantité d'objets dont le détail est supprimé.
Conditions: paiement comptant, échutes réservées. Pas d'exposition avant la vente.
Greffe du tribunal

A LOUER

A LOUER ou à VENDRE, pour cause imprévue,

HÔTEL-RESTAURANT

de bon rapport, région du Léman, centre touristique et sportif.
Affaire intéressante pour cuisinier ou personne de métier.
Conditions spécialement avantageuses; entrée immédiate ou à convenir.
Pour tous renseignements téléphoner au (021) 60 17 19. Le matin entre 9 et 10 h, le soir dès 19 heures.

Quartier résidentiel, à louer tout de suite, à Bôle:

1 appartement
4 pièces
445 fr. + 35 fr. de charges;

1 appartement
5 pièces
500 fr. + 40 fr. de charges.
Faire offres à G. FANTI, 2014 Bôle, tél. 6 22 84.

LOCATIF A VEVEY

A vendre à VEVEY (quartier résidentiel du boulevard d'Arcangier) immeuble locatif neuf de six logements et cinq garages. Exécution très soignée, architecture particulièrement étudiée.
Rendement brut: 6,5%. Rendement net des fonds propres investis: 6,4%. Capital nécessaire pour traiter: Fr. 200.000.- à 220.000.- après hypothèques, aux conditions usuelles.
/Propriétaire et vendeur: Etude LEYVRAZ, rue de la Madeleine 35, Vevey.

Suisse vend confortable

VILLA

de 5 chambres neuves, située à 1 km de la mer, aux environs de Barcelone.
Prix total: 55.000 fr.
Tél. (038) 5 81 17.

A vendre à Cudrefin, au bord du lac de Neuchâtel,

chalet de week-end
neuf, avec tout confort. Pour visiter, tél. (037) 64 11 52.

TERRAIN
à bâtir, équipé, au bord du lac. Port. 6000 m², pour maisons familiales ou week-ends. Faire offres sous chiffres N 920370 à Publicitas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

A vendre, région Montmollin,
TERRAIN
pour week-end. Vue panoramique, situation tranquille, accès facile.
Adresser offres écrites à GS 1317 au bureau du journal.

11% rendement brut
Bien situé en ville de Fribourg, à vendre
ancienne maison patricienne
transformée en studios modernes, entièrement meublée et louée. Affaire de 1^{er} ordre, conciergerie et grange à disposition.
Prix de vente: 780.000 fr.
Pour traiter: 420.000 fr.
S'adresser: Réel agence, tous immeubles, 23, rue de Lausanne, Fribourg. Tél. (037) 2 66 09 ou (037) 9 67 35.

APPARTEMENT

de 2 chambres, cuisine, bains-W.C., hall (conviendrait éventuellement pour bureaux).
Prix mensuel: 260 fr., y compris chauffage et épuration. Adresser offres écrites, avec références, à DO 1314 au bureau du journal.

COLOMBIER

rue des Vernes 18, un
appartement de 5 pièces
comportant 3 chambres à coucher, un salon-salle à manger communicants. Tout confort, W.C. séparé, balcon, 400 fr. plus charges; garage 45 fr., libre le 24 juillet 1969.
S'adresser au bureau d'architecture E. Maye, 2013 Colombier, Vernes 18. Tél. (038) 6 36 50.

A LOUER

pour le 24 septembre ou le 24 octobre 1969, attique de 6 1/2 pièces, à la rue des Cèdres, Neuchâtel. Prix: 720 fr. par mois, charges comprises. S'adresser à la Caisse de retraite de Favag S.A., Monruz 34, Neuchâtel.

A LOUER

pour le 31 mai 1969, Marnière 34, Haute-riev, appartement de 4 pièces, tout confort. S'adresser à Charles Berset, géant, Jardinière 87, la Chau-de-Fonds. Tél. (039) 2 98 22.

Fleurier
A louer, dès fin juin, appartements modernes, tout confort, cuisines entièrement équipées:
1 pièce Fr. 180.-
2 pièces Fr. 220.-
Garages à disposition.
S'adresser à la Gérance des immeubles de l'Etat, rue du Seyon 10, 2001 Neuchâtel.
Tél. 5 68 01 - interne 263.

A louer à Evolène (Valais), pour juillet,
JOLI APPARTEMENT
dans chalet, 6 lits, 4 chambres à coucher, salle de séjour, tout confort. Prix 850 fr.
S'adresser à Mme Catherine Morand, épicerie, 1968 Evolène. Tél. (027) 4 62 08.

CHALET

A louer à l'Etivaz
4 chambres, 8 lits, 1 lit d'enfant, salle de bains, frigo, cuisinière électrique, pour juillet, 700 fr, tout compris.
Marcel Mottier, Brayères 5, 1815 Clarens. Tél. (021) 62 43 42.

DEMANDES À LOUER

Cours de vacances

On demande pour étudiants (tes) CHAMBRES à 1 et 2 lits sans pension, à proximité de l'université, du 14 juillet au 9 août et du 17 août au 7 septembre.
Tél. 5 75 62, le soir dès 20 heures.

MAGASIN

200 - 400 m² situé au centre.
Prière de faire offres sous chiffres T 19 - 900 117 à Publicitas S. A., 8021 Zurich.

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE MENUISERIE 2006 Neuchâtel engage:

MENUISIERS qualifiés
(établi et machines)

MANŒUVRES
avec permis auto

1 DÉBITEUR

POSEURS
S'adresser: rue de Vauseyon, ou tél. 5 14 09.

Restaurant Beau-Rivage
Neuchâtel
cherche pour entrée immédiate

CASSEROLIER
Ecrire ou téléphoner au 5 47 65.

On cherche:

1 CUISINIER

1 SOMMELIÈRE pour la brasserie

1 SOMMELIER pour la restauration

1 GARÇON DE CUISINE
Entrée immédiate. Bons gains.
Faire offres à: Rôtisserie du Café de Paris, Villeneuve, tél. (021) 60 10 04.



Nous cherchons **mécanicien**

pour notre département fabrication de machines;

mécanicien
pour notre parc de véhicules, connaissant si possible les diesels;

monteur en chauffage
Nous offrons: bons salaires, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres à Mazout Margot & Cie, successeurs, 2014 Bôle, tél. (038) 6 32 54/55.

On cherche à louer, pour juillet, 5 ou 6 lits dans

CHALET

ou maison, si possible avec confort et jardin, région Jura neuchâtelois, Chaumont et Provence (VD). Tél. (038) 6 45 77.

Nous cherchons, pour un employé, un appartement de

2 - 2 1/2 pièces

Date: à convenir.
Région: Neuchâtel - Serrières - Pesieux.
Adresser offres à Granum S.A., av. Rousseau 5, 2001 Neuchâtel.

DAME dans la cinquantaine cherche

CHAMBRE
simple mais agréable chez personne seule. Cherche contact sympathique. Adresser offres écrites à BM 1312 au bureau du journal.

2 CV cherche **garage** quartier Maladière ou environs. Tél. 5 66 15.

Baux à louer en vente au bureau du journal

On cherche à louer **appartement** ou chalet pour vacances, 2 chambres à coucher + living, du 3 au 17 août, au bord des lacs de Neuchâtel ou de Morat. Tél. (038) 5 02 90, le soir.

Importante organisation du commerce de détail cherche

Petitpierre & Grisel S.A., av. de la Gare 49, 2002 Neuchâtel, cherche pour son département outillage, brosse et échafaudages tubulaires,

MAGASINIER-RESPONSABLE

de nationalité suisse, sachant travailler de manière indépendante et ayant de l'initiative.
Faire offres à la Direction.

Fabrique Maret, 2014 Bôle, cherche

micro-mécanicien

pour travaux de recherches et de développement. Climat de travail agréable. Situation stable. Eventuellement appartement à disposition.
Faire offres détaillées.

Belle situation pour couple!

Pour raison de santé, on cherche un couple actif, sérieux et de bonne présentation, pour la gérance d'une affaire de

nettoyage chimique à sec À NEUCHÂTEL

Conditions très favorables avec fixe et pour cent sur chiffre d'affaires.
Belle installation et très bonne et fidèle clientèle.
Ecrire sous chiffres P 21,292 N à Publicitas S. A., 2001 Neuchâtel.

FABRIQUE MARET, 2014 Bôle cherche

EMPLOYÉ DE BUREAU

pour comptabilité industrielle et organisation interne. Travail intéressant et varié pour personne ayant initiative et expérience. Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire.

Suchard
Nous engageons une

AIDE DE BUREAU

sachant écrire à la machine, pour des travaux simples.

Adresser offres écrites à **CHOCOLAT SUCHARD S.A.**, service du personnel, 2003 Neuchâtel-Serrières, tél. (038) 5 64 32.

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE A GENEVE
cherche pour sa
CENTRALE RÉGIONALE DE GENÈVE
Ordinateur IBM 360/50
Section administrative

un employé
ayant une formation bancaire ou commerciale.
Connaissance de l'allemand souhaitée.
Nous assurons à personne capable une formation complète dans le traitement de l'information.
Place stable et travail intéressant.
Nationalité suisse désirée.
Entrée en fonctions à convenir.
Les personnes qui seraient intéressées par ce poste voudront bien faire leurs offres détaillées, en y joignant leur curriculum vitae complet, une photographie et la copie de leurs certificats, au secrétariat du personnel de la Société de Banque Suisse, 2 rue de la Confédération, 1211 Genève 11.

Grâce à notre **TRAVAIL à domicile** vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter vous-mêmes. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricot. Veuillez demander, sans engagement, la visite de notre représentant. Giso, Gilgen + Somaini, 4563 Gerlafingen. Dép. 11.

On cherche une **demoiselle** pour le buffet et l'office. Tél. 4 12 12.

EMPLOYÉE
est recherchée pour la préparation des vêtements dans nettoyage chimique, 40 heures par semaine. Tél. 3 12 63, dès 19 heures.

PRÉCISION ÉLECTRONIQUE S.A.
cherche pour ses ateliers de fabrication:

OUVRIERS OUVRIÈRES MANŒUVRES JEUNES FILLES

pour travaux faciles et propres. Ambiance agréable dans usine moderne.
Se présenter à Précision Electronique S.A., chemin des Jardillets 18, HAUTERIVE. Tél. (038) 3 18 23.

Nous cherchons pour notre centrale de comptabilité une

EMPLOYÉE DE BUREAU

sachant bien écrire à la machine et ayant, si possible, de l'expérience dans les travaux de comptabilité système RUF. Toutefois, nous serions prêts à instruire une débutante. Possibilité d'apprendre le bon allemand en gagnant un salaire adéquat.

Semaine de 5 jours. Rabais d'achat.

Prière d'adresser offres à la Direction, Maresa S. A., case postale, 4000 Bâle 3.

Reliure industrielle DELACHAUX & NIESTLÉ
à Neuchâtel, passage Max-Meuron 4
Nous cherchons à former:

UNE BROCHEUSE UN AIDE-RELIEUR

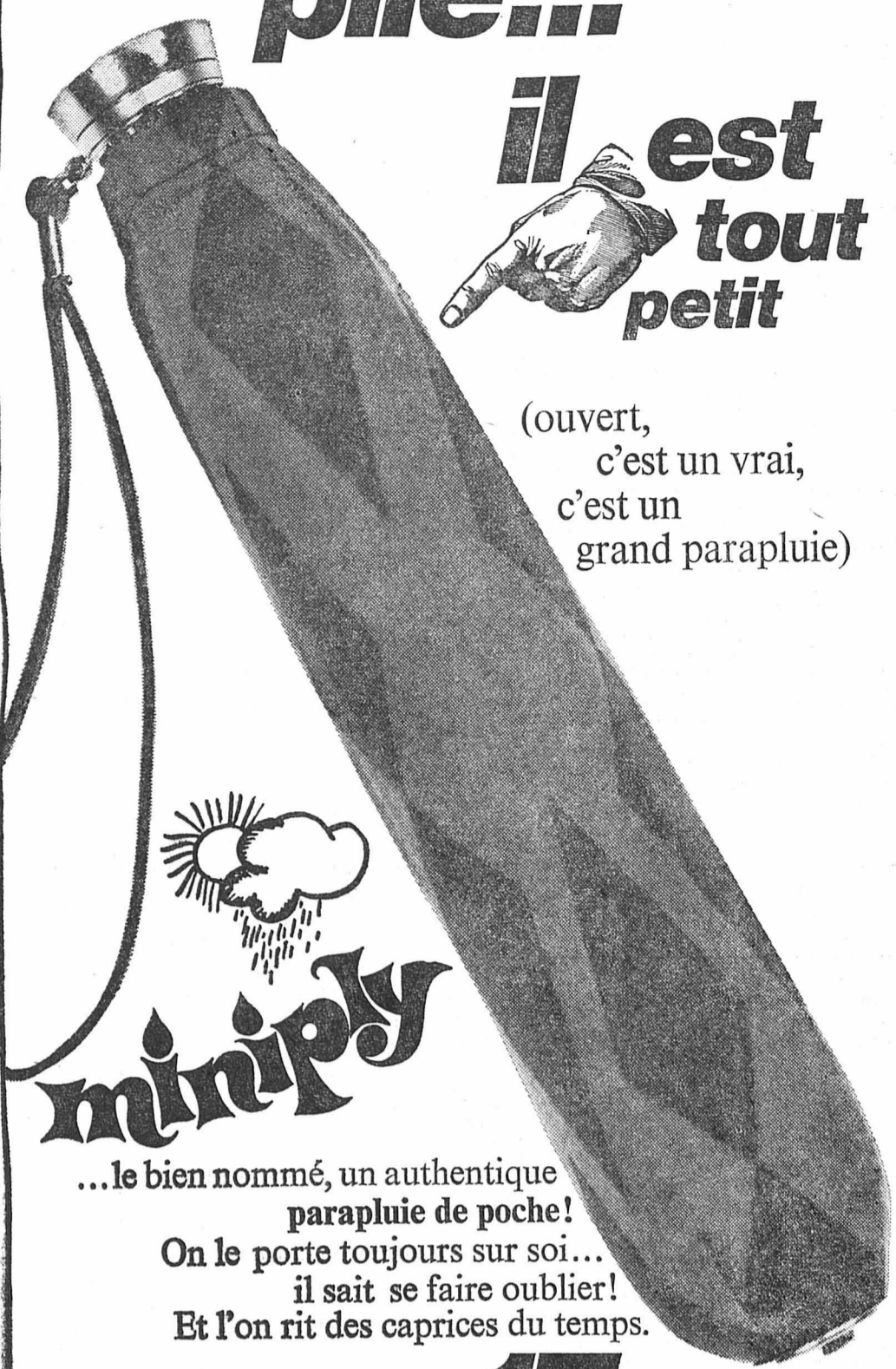
de bonne santé, vigoureux, habiles de leurs mains, attentifs, et de bon caractère. Personnes âgées et expérimentées sont aussi appréciées.
Les candidats qui ne seraient pas de la partie recevront une bonne formation.
Semaine de 5 jours et 44 heures. Caisses maladie, accidents et de retraite.

plié...

il est tout petit



(ouvert, c'est un vrai, c'est un grand parapluie)



miniply

...le bien nommé, un authentique parapluie de poche!
On le porte toujours sur soi...
il sait se faire oublier!
Et l'on rit des caprices du temps.

uni ou imprimé **17.-** seulement
Prix-M!

MIGROS

Faites attention à notre TV spot romand!



Rapid
RAPID la tondeuse à gazon suisse de haute qualité, légère et maniable exécution de tout premier ordre. Différents modèles pour chaque préention!

Agence officielle de vente et service:

Agromécanique B. Chappuis

2035 SERROUE-SUR-CORCELLES

Tél. 8 15 69

Vente et location de **CANNES ANGLAISES**

Pieds faibles? Pieds douloureux?

Mes supports sur mesure, dans la technique « original BOIS-CUIR », vous rendent la marche aisée, sans douleurs. Sans métal, légèreté surprenante, élastique et stable à la fois. Enfin un support efficace qui se porte aussi dans une chaussure élégante.

ORTHOPÉDISTE SPÉCIALISTE YVES REBER

A.S.O.B.

NEUCHÂTEL

19, faubourg de l'Hôpital
Téléphone (038) 5 14 52
Ne reçoit pas le mardi

Pour l'achat ou la réfection de

**LITERIE
MEUBLES
REMBOURRÉS
RIDEAUX
TAPIS**

adressez-vous à l'artisan tapissier-décorateur qui seul est à même de bien vous conseiller et de vous satisfaire.

A. MAIRE

Serrières - Tél. 5 47 15



Helanca

léger et agréable à porter, ce costume de bain, de coupe irréprochable, en «Helanca» élastique, forme bustier. Dans beaucoup de dessins et coloris actuels. Avec ou sans bretelle. Tailles 38 à 48 fr. **24.90**

jeune et charmant, un bikini pour bien bronzer. «Helanca» imprimé ou Antron uni. Coupe parfaite. Tailles 38 à 46 fr. **22.90**

Avec timbres COOP ou 5 % rabais

28 / 69 399.545 399.551

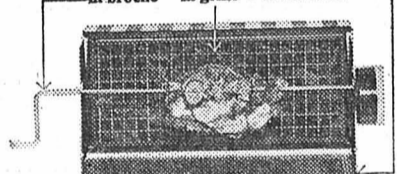


ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Mellor

Avant d'acheter un grill de plein air, regardez bien ces trois parties essentielles:

la broche - la grille - la saucière



Sur les grills Mellor, seul l'acier inoxydable est en contact avec la nourriture.

L'entretien du nouveau grill-broche Weekend est si facile. En un clin d'œil, les trois pièces sont démontées, nettoyées et retrouvent tout l'éclat du neuf!
Les grills Mellor sont en vente chez:

BAILOD

Bassin 4 - Tél. 5 43 21
NEUCHÂTEL



HUG & Co.
Pianos
NEUCHÂTEL

Plus de 50 instruments en magasin.

STEINWAY & SONS, BECHSTEIN, MAY, GROTRIAN - STEINWEG, BLUTHNER, SCHIMMEL, YAMAHA, EUTERPE, BURGER - JACOBI, SCHMIDT - FLOHR, NORDISKA, SABEL, RIPPEN, GEYER, KEMBLE, ZIMMERMANN, BENTLEY
VENTE - LOCATION - ÉCHANGES
Téléphone (038) 5 72 12

Une vaisselle qui a tout pour donner à votre table l'ambiance et le plaisir des heures de détente.

«MOROCCO» notre faïence finlandaise extra dure, décor brun exclusif. Service pour châlet, week-end ou tous les jours, vente à la pièce

- Assiette à dessert 2.50
- Tasse à café avec sous-tasse 2.75
- Assiette plate ou creuse 2.95
- Pot à lait 1 litre 6.50
- Plat ovale long. 34 cm 9.90
- Cafetière 1,10 litre 11.90
- Légumier 1,30 litre 12.90

En exclusivité dans nos magasins.



HR.23.9.1

Gonset

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^m ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Nouvelle lueur d'espoir pour un entrepôt fédéral aux Verrières

En rendant compte, il y a une semaine, de la séance d'information tenue à Pontarlier par la Fédération du « Transjurallpin » présidée par M. Georges Béguin, de Neuchâtel, nous avions relaté l'intervention de M. Joseph Besançon.

Sans équivoque, il s'était prononcé en faveur de la construction d'un entrepôt fédéral aux Verrières, idée lancée et soutenue depuis longtemps par notre journal.

MANQUE D'ENTHOUSIASME

Le comité constitué à l'époque pour cette réalisation, est tombé en sommeil et on peut même le considérer comme dissout. Il avait allégué pour justifier son échec de l'impossibilité d'obtenir, au dernier moment, le terrain de son choix.

Cette unique raison ne paraît pourtant pas suffisante pour jeter le manche après la cognée.

Or, après l'enthousiasme du début, il y eut, semble-t-il, un temps mort au cours duquel le feu sacré tomba pour des raisons de préséance, voire de concurrence, dont certains milieux eurent crainte. Pour tant au lieu de leur porter atteinte, on peut penser qu'elle aurait sans doute été stimulante et les aurait favorisés. De surcroît, le Conseil communal, par un versement de... cinq cents francs, ne permettait pas d'aller bien loin....

La Franche-Comté court-circuitée ? Retards routiers dans le Doubs Toujours rien de nouveau pour la route Pontarlier - Les Verrières

De notre correspondant du Doubs :

Le Conseil général du Doubs, lors de sa session de printemps, à Besançon, a examiné le budget 1969, en s'en tenant à une stricte discipline financière. Pourtant les crédits de voirie dépassent la jolie somme de deux millions de francs. A ce propos, le conseiller général du canton d'Audincourt s'est élevé contre les retards inadmissibles apportés à la réfection de la route Besançon - Montbéliard, encore remplie de « nids de poules ». En outre, il a été décidé la mise « hors gel » par tronçons seulement de cette même route. Certains crédits seront donc dégelés. Et le conseiller général du canton frontalier de Saint-Hippolyte a enchaîné en ces termes : « Voilà 20 qu'on nous parle d'autoroutes, en France, alors que pendant vingt ans on a construit les voies ferrées avec des pelles et des pioches. Mais là n'est pas la question ; on oublie trop facilement que le gouvernement, sur incitation financière de la Suisse, réalise le projet autoroutier Bâle - Mulhouse et dans le même temps on envisage aussi le tronçon d'autoroute Grenoble - Genève, si bien qu'au nord et au sud, notre propre réseau est raccourci sur celui de nos voisins et que la Franche-Comté se trouve proprement court-circuitée ».

Il faut préciser, à ce sujet, que le Conseil général a accepté de verser une contribution de 2500 fr. à l'Association pour

la route Centre Europe-Atlantique, à condition que l'itinéraire intéressant la région traverse véritablement le département du Doubs. Il s'agit d'un axe international qui traversera la France d'ouest en est et la Suisse et qui doit passer par Dole, Besançon et Mulhouse. Le Conseil général a également mis l'accent sur la liaison Besançon - Pontarlier - Vallorbe - Lausanne. D'ailleurs, l'Association pour la route Centre Europe - Atlantique se propose de faire une pénétration en Suisse par le col de la Faucille. Or, de son côté, le ministère de l'équipement français fait étudier depuis quelque temps le problème posé par les traversées du Jura, Vallorbe d'un côté et Bellefleur de l'autre. En ce qui concerne la liaison Pontarlier - Les Verrières - Neuchâtel, rien n'a été décidé. Ce projet soutenu par M. Edgar Faure lors de sa venue au Val-de-Travers paraît relégué au second plan. D'ailleurs M. Edgar Faure, qui assistait seulement à la première journée de travail du Conseil général, n'était pas là pour défendre, avec les autres conseillers généraux frontaliers, la « pénétrente ».

Réd. - Il serait pourtant grand temps que l'on se rende compte, en France, que la liaison Paris-Dijon-Pontarlier-Les Verrières est la plus directe pour parvenir au cœur de la Suisse. De gros efforts ont été faits du côté neuchâtelois. Les touristes attendent qu'il en soit de même de l'autre côté de la frontière.

REGAIN DE TRAFIC

Au vu du résultat du trafic marchandises international de l'année dernière ou, pour la première fois depuis fort longtemps, les Verrières ont supplanté le Locle-Col des Roches, on semble vouloir reconsidérer sérieusement la question dans le village frontalier.

— Si, en deux ans, on a la chance de sauver le Franco-Suisse — mais pour cela une vigoureuse, rapide et lointaine campagne publicitaire doit être mise sur pied — cette chance existe aussi pour le trafic des marchandises et, du même coup, pour un entrepôt fédéral.

Il y a d'ailleurs près de la gare une vaste construction. Elle est destinée à abriter des stocks obligatoires. Certains particuliers ont pu en louer une partie. Elle appartient aux CFF. Ces derniers ne la vendraient-ils pas, donnant ainsi un sérieux coup de pouce à l'entrepôt fédéral ? Si tel était le cas, il faudrait certes construire des silos, procéder à des aménagements intérieurs, mais ce serait en tout cas un bon pas de fait.

ESPOIR

Par ailleurs, une société récemment constituée et à laquelle chacun peut adhérer moyennant achat de parts sociales, va faire ériger au nord de la Banque cantonale, une maison de huit appartements modernes.

Elle se propose de poursuivre cette politique du logement mais, selon l'un de ses membres, ne serait pas limitée par ce seul objectif. Comme, cette fois, l'autorité communale est financièrement engagée, la question de l'entrepôt pourrait bien revenir sur le tapis et ne plus rester à l'état d'un vague projet.

Aux Verrières, village où la situation démographique n'est pas brillante, des hommes perspicaces, d'autres jeunes et dynamiques s'en rendent compte. Sauver la localité d'un dépeuplement viendra d'abord de l'intérieur, c'est-à-dire des habitants eux-mêmes, de leur volonté de surmonter un passage à vide, néfaste à la communauté.

Le Franco-Suisse, telle la route jusqu'à Pontarlier quand on pourra la qualifier en fait d'internationale, sont des facteurs du développement de la commune et en même temps des points d'appui non négligeables pour un entrepôt fédéral.

G. D.

Après un drame aux Bayards : Mystérieuse disparition d'une somme de quelque 10.000 fr.

A mi-février, un vendredi aux premières heures du matin, un drame conjugal s'était déroulé aux Champs-Berthoud, hameau de la commune des Bayards.

Le mari, vivant avec son fils dans une ferme, se serait donné la mort après avoir tué de trois coups de feu, sa femme laquelle passait sur la route cantonale pour se rendre à la gare.

La femme habitait avec ses deux filles dans la grange du Haut-de-la-Tour, où elle était garde-barrière sur la ligne du Franco-Suisse.

Cette tragédie mettait fin à toute action pénale. Les enfants furent pris en charge par des parents avec le contrôle de l'Office cantonal des mineurs.

La succession des époux défunts a été révisée et « La Feuille officielle » vient d'annoncer l'ouverture de la faillite.

MYSTERE

Le couple était-il véritablement au-dessous de ses affaires ? quoi qu'il en soit, malgré toutes les recherches fort minutieuses faites à ce jour, une somme de quelque 10.000 francs n'a jamais été retrouvée.

Sur cette disparition, le mystère le plus complet plane. Le mari, agriculteur et ouvrier de fabrique, avait vendu 14 têtes de bétail fin janvier. Il avait donc une somme assez coquette à sa disposition.

Il acheta une auto à la fin de l'année dernière, mais elle fut payée avant la vente des bovins.

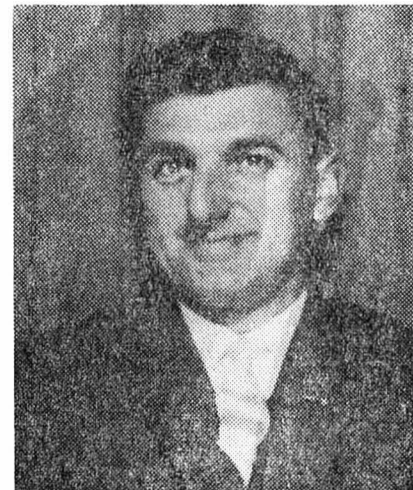
PLAINTÉ PÉNALE ?

On a pu retrouver certains paiements effectués. Cependant, on est loin du compte entre l'argent encaissé et celui qui a été dépensé.

L'agriculteur avait coutume de mettre son pécule dans ses chaussettes. Il ne s'y trouvait pas le matin du drame, car la police, ayant eu vent de cette habitude, avait procédé à une vérification complète à la morgue.

La masse en faillite va-t-elle porter plainte pénale contre inconnu ? On l'ignore pour le moment. Si tel était le cas, il appartiendrait alors aux autorités judiciaires d'ouvrir une nouvelle enquête.

CHAMP-DU-MOULIN Nomination aux CFF



Une rénovation qui s'imposait. (Photo Avipress - A.S.D.)

(c) M. Gilbert Charles, employé CFF à la gare de Champ-du-Moulin et habitant de Champ-du-Moulin, a été nommé dernièrement chef de station de cette gare. Il reprend ainsi la place de M. Gustave Maire, ancien chef de station et qui est maintenant au bénéfice de la retraite depuis fin 1968.

M. Charles est d'origine vaudoise. Il est arrivé dans notre commune en 1964, où il a débuté à la gare comme employé. M. Charles outre son activité professionnelle dans les CFF, fait partie des autorités et sociétés de la commune de Brot-Dessous. Il est conseiller communal, président de la commission du feu, vice-président de la commission scolaire et membre actif de la société de tir en campagne de notre commune. Ainsi que l'on peut s'en rendre compte, M. Charles prend une part active à notre vie communale et a apporté un peu de renouveau à la commune de Champ-du-Moulin.

COUVET - COUVET

Le club de natation et de sauvetage du Vallon organisera le championnat cantonal 1969

(c) Les membres du Club de natation et de sauvetage du Val-de-Travers (CNSVT) se sont réunis en assemblée générale ordinaire, vendredi soir, au Cercle républicain de Couvet. Dix-neuf personnes ont délibéré sous la présidence de M. Eric Bastardoz, de Couvet. Le procès-verbal rédigé par M. Charles-Ed. Bobillier ne donna lieu à aucune remarque. L'effectif du club est de 75 membres ; 16 nouveaux membres furent admis au sein de la société en 1968 et 4 démissionnèrent. Les rapports du président Bastardoz, du chef technique Denis Gysin, du président de la commis-

sion de sauvetage Hans Rätz, furent approuvés. Le président rappela l'activité du CNSVT au courant de l'été 1968 et souligna le succès des cours organisés à la piscine des Combes par la société. D. Gysin se déclara très content des résultats des nageurs et de la participation des membres du CNSVT aux différentes épreuves. Le chef du sauvetage ne put en dire autant ; avec raison, il souligna le peu d'empressement mis par les sauveteurs vallonniers à s'entraîner. Le caissier présenta les comptes de l'exercice, se félicita du nombre des cartes de membres passifs vendues et annonça une diminution de fortune. M. Jean-Louis Baillolet lut le rapport des vérificateurs ; l'assemblée approuva rapports et comptes.

de natation à la piscine des Combes le 6 septembre.

LE DIXIEME ANNIVERSAIRE DU CNSVT

Dans le cadre du 10ème anniversaire du club de natation et de sauvetage du Val-de-Travers (société fondée le 7 juillet 1959), les membres de la société organiseront le samedi 5 juillet prochain, le championnat cantonal neuchâtelois, manifestation qui réunira les meilleurs nageurs du canton. En soirée, et en famille, le CNSVT fêtera son anniversaire par quelques réjouissances.

A QUAND L'OUVERTURE DE LA PISCINE ?

Certains membres de la société se sont étonnés que personne ne parle de l'ouverture prochaine de la piscine des Combes alors que dans le reste du canton, les piscines vont s'ouvrir les unes après les autres, si elles ne sont pas déjà à la disposition des baigneurs ! D'autres ont regretté que rien n'ait été prévu pour fêter le 10ème anniversaire de la construction des Combes jusqu'à présent en tout cas. Les membres du comité de l'Association de la piscine du Val-de-Travers, présents à l'assemblée parce que faisant partie du CNSVT, ont répondu à ces remarques le mieux qu'ils pouvaient tâchant de rassurer les interpellés sur la future activité au bassin des Combes. Mais pour l'instant, aucune date précise n'a été formulée, les travaux de nettoyage, de fauchage de l'herbe et de réparations mineures, n'ayant encore commencé.

L'assemblée s'est terminée par quelques questions de moindre importance. Fyj.

LES VERRIERES

Plans d'un immeuble déposés

(c) L'autorité communale vient de mettre à l'enquête publique les plans d'un immeuble locatif de 8 appartements avec, au rez-de-chaussée, des locaux pour la Banque cantonale neuchâteloise, que construira aux Verrières, la Société coopérative VERRIMOB, récemment constituée.

Ainsi qu'en témoignent les plans déposés au bureau communal, il s'agit d'un immeuble de fort belle allure.

Une fois l'immeuble terminé, au printemps 1970, l'actuel bâtiment de la banque sera entièrement démolé, alors que l'aile nord-est de la maison va l'être dès maintenant.

CARNET DU JOUR

PHARMACIE DE SERVICE : Perrin (Fleurier).
PERMANENCES MEDICALE ET DENTAIRE : votre médecin habituel.

Avis mortuaire

Le comité de la fanfare des usines Dubied « l'Helvétia » a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Frédéric ROBERT
beau-père de Monsieur Rodolphe Butikofer, membre actif.

Vers l'art bourguignon

(sp). Le cours d'art et d'histoire dispensé cet hiver à l'Université populaire neuchâteloise par M. Maurice Billeter, architecte, connaît sous peu une prolongation sous la forme d'une excursion. Dates et but de cette sortie culturelle viennent d'être fixés : les 31 mai et 1er juin, toutes les personnes intéressées par l'art roman pourront s'associer à un périple dans le Brionnais et le Charolais. Tout au long d'une randonnée de près de 600 km, elles étudieront sur place les caractéristiques d'un art auquel appartient quantité d'églises et de châteaux bourguignons. Deux leçons préparatoires seront données les 21 et 28 mai par M. Billeter au collège régional de Fleurier.

Changement au tribunal

(c) Comme on peut le lire dans le compte rendu de la séance d'hier du Grand conseil, M. Philippe Favarger a été brillamment réélu président du tribunal du Val-de-Travers, poste qu'il occupe depuis 1960. En effet, il a obtenu 76 voix sur 89 bulletins délégués.

Un changement s'est toutefois produit en ce qui concerne le suppléant. M. Jacques Meylan, de Neuchâtel, qui fonctionnait depuis la démission de M. Paul-Eddy Martenet, avait décliné une nouvelle candidature.

Il sera désormais remplacé par M. Jean-François Béguin nommé par 63 voix sur 99 bulletins valables. M. Jean-François Béguin est actuellement avocat à Neuchâtel et secrétaire cantonal du parti socialiste neuchâtelois.

Plus de 1000 visiteurs

(sp) Sans tenir compte des spectateurs qui ont assisté aux soirées théâtrales d'ouverture et de fermeture de la Quinzaine culturelle de l'Union des jeunes du Val-de-Travers, ce sont quelque 1050 personnes qui ont visité l'exposition des beaux-arts ouverte à la salle de spectacles de Couvet du 9 au 15 mai ou qui ont pris part aux manifestations poétiques et musicales annexes.

Un résultat numérique qui dit bien l'intérêt qu'a suscité cette première Quinzaine des jeunes !

FLEURIER

Augmentation de l'effectif

(c) La Société de secours mutuels « L'Helvétia » section de Fleurier a un effectif de 379 sociétaires, soit 23 de plus que l'année dernière à la même époque. Les recettes totales se sont élevées à 73,945 francs 20 et les dépenses à 141,256 fr. 50 laissant un découvert de 67,311 fr. 30, alors qu'au terme de l'exercice précédent, le découvert était de 13,909 fr. 70.

Tournoi interne

(c) Samedi 14 juin, le Tennis-club de Fleurier organisera un tournoi interne de « simples » ouvert aux dames, aux messieurs et aux juniors.

Trois groupes seront formés : les joueurs forts d'une part, les joueurs moyens d'autre part, les juniors enfin. Pour ces derniers, aucune finance d'inscription ne sera perçue.

Bilan de la commune

(c) Le bilan comptable de la commune de Fleurier s'établit, tel qu'il a été adopté par le Conseil général, de la manière suivante : biens administratifs, immeubles, actif 310,500 francs, immeubles productifs, actif 338,300 francs, services industriels, actif 1,978,876 francs 10, titres, prêts, participations financières, 1,113,874 fr. 95, trésorerie 346,117 francs 85, débiteurs et créances d'assistance, actif 579,718 fr. 65, passif 7704 fr. 80, dette consolidée passif 240,779 fr. 60, créanciers, passif 3,507,543 fr. 85, travaux en cours actif 3,736,362 fr. 50, réserves passif 1,760,981 fr. 95, constructions HLM, actif et passif 1,753,142 fr. 85, réserve de crise, actif et passif 181,858 fr., compte des exercices clos, passif 7236 fr. 35, capital 4,023,806 fr. 10.

Bâtiments communaux

(c) L'entretien et les frais divers pour les bâtiments communaux a coûté l'année dernière la somme de 67,843 fr. en nombre rond à la commune de Fleurier.

Pour l'hôtel de ville, on a dépensé 17,073 fr., pour le collège primaire 14,322 francs, pour le temple 570 fr., et pour le collège du temple 151 fr., et pour le collège régional 150 fr. Le collège professionnel a coûté 4867 fr., la salle de gymnastique 17,410 fr., le bâtiment du grenier 3530 fr. et la chapelle du cimetière 6341 fr. L'entretien du stand spécialement des cibles a valu 2177 francs. Les locations des immeubles administratifs ont rapporté 3652 francs.

Immeubles H.L.M.

(c) Au 31 décembre écoulé, les prêts de l'Etat de Neuchâtel à la commune de Fleurier pour la construction d'immeubles HLM s'élevaient à 1,753,142 fr. 85 ce qui a permis de bâtir cinq maisons comprenant au total 56 appartements.

ACTIVITE 1969

Le programme 1969 sera chargé par les membres du CNSVT qui prendront part ou qui organiseront les manifestations suivantes : championnat interscolaire du Val-de-Travers aux Combes le 9 juillet ; championnat cantonal neuchâtelois le 5 juillet aux Combes ; rencontre du 14 juillet à Pontarlier ; championnats romands de natation des 16 et 17 août au Locle ; championnat suisse de sauvetage des 23 et 24 août à la Chaux-de-Fonds ; championnats de jeunesse-juniors le 31 août ; rencontre

Juges arbitres de la FSN

MM. Florian Otz, de Fleurier, et Denis Gysin, des Verrières, ce dernier instructeur suisse de natation, tous les deux moniteurs de sauvetage et possesseurs du brevet II de la Société suisse de sauvetage, ont été désignés par la Fédération suisse de natation (FSN) comme juges-arbitres de ladite fédération. Un honneur pour le Club de natation et de sauvetage du Val-de-Travers dont ces deux messieurs sont des membres dévoués.

Exercice des sapeurs-pompiers

(c) La compagnie des sapeurs-pompiers de Couvet s'est réunie dans sa totalité à l'occasion de l'exercice de printemps. Sous le commandement du capitaine Albert Niederhauser et de son état-major, les différentes sections du corps ont travaillé, deux heures durant, à revoir le formel, à exercer les tactiques propres à chaque genre et, pour les hommes servant aux échelles, à procéder à quelques sauvetages.

Obsèques de M. Frédéric Robert

(c) Un regrettable accident dû à une erreur de transmission nous a fait publier, hier, un avis mortuaire relatant le décès de M. Rodolphe Butikofer. Il s'agissait en fait de M. Frédéric Robert, beau-père de M. Rodolphe Butikofer.

M. Butikofer, à qui nous souhaitons une longue vie et auprès de qui nous nous excusons de ce funeste malentendu, a assisté, hier, à l'ensevelissement de M. Frédéric Robert, en compagnie des autres membres de sa famille. C'est au temple de Couvet que les derniers devoirs ont été rendus à la mémoire de M. Robert, en présence d'une nombreuse assistance. Le pasteur Willy Perriard a présidé la cérémonie funèbre, relevant la carrière et les mérites du défunt. A la famille de M. Frédéric Robert, nos condoléances et notre sympathie.

VAUD - VAUD - VAUD

AU TRIBUNAL D'ORBE : SIX ANS DE RÉCLUSION

Six ans de réclusion (moins 200 jours de prison préventive) et cinq ans de privation des droits civils, telle est la peine que le tribunal correctionnel du district d'Orbe a infligée mardi à un jeune homme de Vallorbe, Roland de Hennezel, 19 ans, coupable d'un viol particulièrement odieux.

Le 31 octobre 1968, rentrant chez lui à cyclomoteur à la tombée de la nuit, il s'était arrêté sur la route menant à Vallorbe en voyant une fillette de 13 ans, il la saisit par le bras et l'obligea à le suivre. Devant sa résistance, il lui tordit le bras, lui mit la main sur la bouche et, comme elle se défendait de plus belle en essayant de le mordre, il menaça de la tuer si elle criait et ne se laissait pas faire. Il la contraignit ainsi à se dévêtir et à subir ses outrages, malgré ses supplications. Cette scène monstrueuse dura une heure.

Aujourd'hui encore, la jeune fille est traumatisée et a peur de tout. Quant au coupable, il se dénonça à la police deux jours plus tard et fit des aveux correspondant exactement aux déclarations de sa victime.

Mardi, devant le tribunal, Roland de Hennezel a fait preuve d'une totale indifférence. Le conseil de la partie civile a stigmatisé l'acte monstrueux de l'accusé. Quant au défenseur, avocat d'office, il a plaidé l'emprisonnement en tentant de s'appuyer sur le rapport psychiatrique, qui faisait état de troubles caractérisés chez le jeune homme, mais affirmait cependant son entière responsabilité.

Le substitut du procureur général du canton, après avoir rappelé que le prévenu avait déjà été condamné trois fois pour des vols de voitures, a requis la peine maximale devant un tribunal à quatre juges.

LAUSANNE

La valse des millions au Conseil communal

(c) Le Conseil communal de Lausanne, au cours d'une séance exceptionnellement chargée, hier soir, a approuvé la vente au canton de 162,000 m² de terrain, sis sur la commune d'Ecublens, pour 15,988,000 fr. et destiné à la future cité universitaire de Dorigny ; 7,760,000 fr. pour élargir la route d'Oron ; 5,608,000 fr. pour construire la nouvelle école primaire de Valmont ; 3 millions 951,000 fr. pour créer un centre pour adolescents délinquants en Venes ; 11 millions 757,000 fr. pour étendre et rénover les installations du service d'électricité de la ville ; 1,883,000 fr. pour acquérir, céder et échanger des parcelles et construire une nouvelle arrière de liaison entre Vers-chez-les-Blanc et le Chalet-à-Gobet, route de Bernex ; 304,000 fr. pour des réfections de bâtiments communaux et 273,000 fr. pour le dispositif d'alarme en cas de catastrophe.

Au total, ces crédits votés approchent des 31 millions, somme qui est compensée environ pour moitié par la vente du terrain de Dorigny.

YVERDON

Violente collision : trois blessés

(c) Hier soir, à 20 h 25 environ, un grave accident de la circulation s'est produit à la sortie de la localité de Treyvogues en direction de Suscévaz, à un kilomètre environ de la sortie de la première localité, non loin d'une décharge publique, entre deux voitures qui sont entrées violemment en collision. L'un des véhicules est hors d'usage. L'ambulance d'Yverdon a transporté trois personnes assez grièvement blessées, semble-t-il, à l'hôpital d'Yverdon. A l'endroit de l'accident, la route est en déclivité.

Convoi funèbre

(c) M. Jules Mottaz, âgé de 71 ans, Yverdinois très connu, vient de décéder des suites d'un malaise survenu au stade municipal. Ancien joueur de l'équipe d'Yverdon-sport, appelée à l'époque « Concordia », il était membre honoraire depuis 1948. M. Mottaz était issu d'une famille de douze enfants. Il avait travaillé pendant 45 ans dans une entreprise d'Orbe, avant de se retirer à Yverdon, où il avait vécu, l'automne dernier, ses noces d'or.

Aujourd'hui 21 mai 1969, à 6 h 30

RÉOUVERTURE du BUFFET de la GARE R. V. T. COUVET

Spécialités valaisannes : Raclette
Viande séchée
etc.

Restauration à toute heure
L'apéritif sera offert.

M. et Mme François PANIGONI



L'annonce reflète vivant du marché dans votre journal

Société de tir « Les Armes Réunies » Fleurier

tir obligatoire

(fusil, pistolet)
JEUDI 22 MAI, DES 18 h 30

Se munir des livrets de service et de tir. Bien-venue à tous les nouveaux membres.

Perdu au Cernil, près des Bayards,

CHIEN

genre chien-loup, laineux, avec grelot, portant le nom de Dicky. Craintif, pas méchant.

Tél. (021) 34 01 61, M. Matthey, transports, Renens. Récompense.

LE LOCLE - LE LOCLE

LE LOCLE - LE LOCLE

LA CHAUX-DE-FONDS



La démolition de la ferme des Girardet... (Photo Avipress - Bernard)

Un témoin du passé disparaît

La maison qui appartient jadis à l'hoirie Gaudenzi, sise à la rue Girardet est actuellement victime des pioches des démolisseurs. Sa valeur historique résidait surtout dans le fait qu'autrefois elle jouxtait la maison natale des peintres Girardet, sa-

Assemblée générale des dames paysannes neuchâteloises

C'est au Locle que les membres de l'Union des paysannes neuchâteloises s'étaient donné rendez-vous pour assister à la 26ème assemblée générale.

Le temple « Le Moutier » est assez grand pour contenir cette grande famille, qui prit part au culte présidé par le pasteur Francis Berthoud. Le chœur d'hommes l'« Echo de l'Union » apporta son précieux concours grâce à deux chants. La partie administrative se déroula ensuite sous la présidence de Mme Petitpierre, de Boveresse. La lecture du rapport de gestion renseigna l'auditoire sur l'activité du comité et sur celle de chaque groupe. Le nombre des membres se monte actuellement à 1866 répartis dans toutes les régions du canton. Trente-cinq cours ont permis aux paysannes et vigneronnes de se perfectionner dans différents domaines, tels que couture, crochet, raccommodages, jardinage, cuisine, congélation, yogourt, etc... Pour se distraire, conférences, films, courses étaient au programme.

L'assemblée terminée, un excellent repas, groupant plus de 200 participants fut servi à la Salle Dixi. Le chœur du Groupe de Bevaix charma l'assemblée par une chanson inédite et pleine d'humour. Le cinéaste André Paratte présenta son film « La grande forêt », un petit voyage dans le monde des bois et des bêtes du Jura.

Campagne de circulation 1969



Prévention routière au Locle. (Avipress - Bernard.)

Avec le printemps, ou plutôt ce qui fait office de printemps va commencer un peu partout dans les localités du canton, les campagnes de circulation. Au Locle, celle-ci a débuté vendredi et elle se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mai. L'objectif principal de cette campagne 1969 est de remettre à l'ordre du jour le fameux signe de la main du piéton pour marquer nettement son intention à l'égard de l'automobiliste et cela dans n'importe quelle situation. Les spécialistes préconisent ainsi de l'employer non seulement près des passages de sécurité mais surtout dans le trafic routier où les signes de la main faits pour manifester une intention clarifient la situation. Il est en outre bon de rappeler qu'un signe de main donné à temps et de manière intelligible par le piéton près d'un passage de sécurité est considéré d'après les dispositions légales comme un ordre de s'arrêter pour les automobilistes, motocyclistes et cyclistes. Mais les signes de la main doivent rester un moyen d'attente et en aucun cas ne servir de menaces. Là aussi la courtoisie est de rigueur... Voyons à présent comment se déroulera cette campagne au Locle. Maintenant que tous les passages pour piétons sont rénovés, la police entend bien faire respecter les règles de la circulation dans un premier temps. Cependant elle visera surtout à éduquer les piétons. A cet effet, des clichés seront projetés tout l'été sur les écrans des cinémas de la ville. Les automobilistes, les cyclistes et les motocyclistes sont appelés à la plus grande prudence à l'approche des collèges, des asiles et des homes d'enfants, en un mot des bâtiments publics. Une campagne pour la lutte contre le bruit débutera également sous peu. La police du Locle sera impitoyable avec les vélocyclistes truqués, les tas de ferraille en circulation et les pots d'échappement percés. En même temps, cette campagne rappellera aux cyclistes et aux propriétaires de cyclomoteur que le temps est venu d'acquiescer les plaques de 1969. Souhaitons qu'au Locle, comme partout ailleurs, cette campagne connaisse le succès qu'elle mérite.

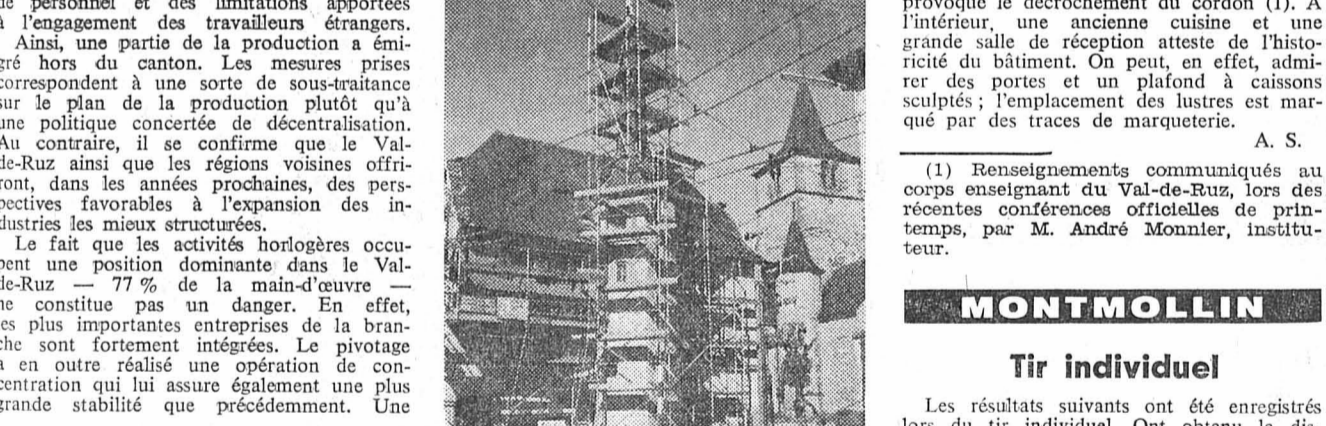
VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

La prédominance de l'industrie horlogère dans le Val-de-Ruz ne constitue pas un danger

Une plaquette publiée par l'Office économique cantonal neuchâtelois sous le titre « Economie et réalités neuchâteloises » consacre un long article au Val-de-Ruz et à ses chances d'essor économique. Voici la seconde partie de cet article. L'implantation de l'industrie dans le Val-de-Ruz s'est opérée selon un axe bien précis, suivant la voie de communication principale reliant les villages de la partie nord-est du district. Des pôles d'attraction se sont formés et ils marquent actuellement une nette tendance à se renforcer. Cette évolution résulte des conditions de l'activité industrielle, en particulier de la concentration des moyens de production dans des usines de dimension optimale. Le progrès technique, les impératifs de la rationalisation, la lutte de concurrence et les effectifs restreints de cadres, ont favorisé le regroupement des activités dispersées et la formation de trois centres principaux: Fontainemelon, Dombresson et les Geneveys-sur-Coffrane, ce dernier se développant d'une manière autonome. Ce mouvement a provoqué un sensible accroissement des migrations du travail. La faible distance séparant les divers villages du Val-de-Ruz, les moyens de transports desservant la région et les services organisés pour les lieux les plus éloignés simplifient considérablement les déplacements. La durée des trajets reste en général inférieure à celle que connaît le personnel de la périphérie des villes; les conditions du transport sont en outre plus agréables. L'industrie dynamique constitue une force d'entraînement selon les conceptions les plus récentes de l'économie et de l'aménagement du territoire. Cette situation n'exclut pas la diversification. L'exemple que procure l'expansion de la construction de machines dans le Val-de-Ruz, dans le cadre d'un seul village, mérite d'être relevé et démontre en outre qu'il est possible d'attirer de la main-d'œuvre dans la région et de favoriser l'émulation en général. LE TOURISME, S.V.P. ! L'industrie doit pouvoir renforcer sa position dans le Val-de-Ruz. Tous les facteurs de développement y sont actuellement réunis sur les plans technique et de l'équipement. La construction de nouveaux logements et l'accélération des communications avec les villes les plus proches amélioreraient encore la situation. Une plus vaste information contribuerait également à élargir le dialogue entre les milieux industriels, les communes et la population qui cherche à s'intégrer dans la vie économique. Le Val-de-Ruz offre en outre de nombreuses perspectives sur le plan du tourisme, de la pratique des sports de tout genre et de la construction de ce que l'on appelle actuellement les résidences secondaires, soit en particulier des appartements de vacances. Divers projets ont été élaborés et prévus dans les régions de Tête-de-Ran, des Bugnents et des Vieux-Pres. Les communes, de leur côté, peuvent mettre à leur actif plusieurs réalisations collectives comme la piscine d'Engolnand. L'équipement hôtelier et le petit commerce local doivent parvenir à s'adapter à l'accroissement du tourisme, de manière à accueillir une clientèle toujours plus nombreuse et plus exigeante. Le Val-de-Ruz offre, en raison de son étendue et de sa configuration, des perspectives de développement intéressantes que l'aménagement du territoire parviendra à mettre en valeur. (Voir notre édition du 16 mai 1969).

La maison Touchon de Valangin fait peau neuve

De notre correspondant régional : Située hors du bourg proprement dit, la maison à tourelle ou maison Touchon se distingue des autres immeubles historiques de Valangin par sa tour d'escalier portant, gravée dans la pierre qui surmonte la porte d'entrée, la date de 1588. Tombée en ruines, cette maison fut réparée aussitôt par le maire Abraham Cunier. Le maçon occupé au percement du canal sous la Collégiale y travailla, dit-on. En 1590, le maire reçut pour sa maison des armoiries offertes par Henri Ier d'Orléans. Ancien moulin, la commune voulut y établir une hôtellerie, mais y renonça en 1772 au profit de l'hôtel de la Couronne, situé juste en face. La maison Touchon est construite selon un plan moyenâgeux, avec des influences germaniques pour le toit et des décorations Renaissance pour les façades. Au milieu de la façade méridionale se dresse la tourelle hexagonale avec escalier en vis, percée de fenêtres et ceinturée de deux cordons. Un fer visible témoigne de la présence d'un ancien cadran solaire. La porte d'entrée est ornée de filets et de linéaires formant une anse de panier. La façade principale est adossée par trois fenêtres Renaissance alignées sur un cordon. Elles sont surmontées d'un fronton dentelé et complété par une coquille. Au deuxième étage, une fenêtre moulurée provoque le décrochement du cordon (1). A l'intérieur, une ancienne cuisine et une grande salle de réception attestent de l'histoire du bâtiment. On peut, en effet, admirer des portes et un plafond à caissons sculptés; l'emplacement des lustres est marqué par des traces de marqueterie. A. S. (1) Renseignements communiqués au corps enseignant du Val-de-Ruz, lors des récentes conférences officielles de printemps, par M. André Monnier, instituteur.



LES GENEVEYS s/COFFRANE

Inspection des pompiers

(c) Lundi soir, en présence des membres du Conseil communal, le corps des sapeurs-pompiers des Geneveys-sur-Coffrane a été inspecté par le capitaine-instructeur Isenschmid et son adjutant, le premier-lieutenant Germond, d'Auvergnier. L'inspection a porté sur la tenue vestimentaire des pompiers et sur leur travail aux différents engins. Relevant que tous les détails n'étaient pas encore complètement au point, le cap. Isenschmid a néanmoins félicité le corps pour le travail accompli et l'excellent esprit y régnant.

FRANCE VOISINE

Présence neuchâteloise au Salon de Besançon

Dans le cadre du salon international de l'horlogerie et de ses techniques micromécaniques « Micronora », qui a eu lieu à Besançon, du 14 au 20 avril 1969, M. Zaslavsky de la maison Voumard Machines Co SA, division électronique, à Hauterive (NE), a présenté un exposé sur les centrales horaires pilotées par quartz. L'exposé de M. Zaslavsky a été suivi par une centaine de personnes, qui ont manifesté le plus grand intérêt pour cette forme de garde-temps. Le renom de l'horlogerie électronique suisse à l'étranger n'est plus à faire et de telles manifestations ne peuvent que contribuer à le renforcer.

C'était la foire à Dombresson

La foire de Dombresson, lorsqu'elle se déroule le lundi de Pentecôte, attire la foule des grands jours. Comme cette année le lundi de la foire était un lundi comme les autres et que le temps était maussade, il n'y a pas eu foule dans les rues, ni dans la cour du collège où trônaient les forains, ni dans la halle de gymnastique où se déroulait la cuminerie manifestation gastronomique en faveur des œuvres missionnaires. A Dombresson, la foire commence en fait le lundi qui précède le jour officiel indiqué par le calendrier. Les forains arrivent les uns après les autres. Ils s'installent dans leur coin réservé d'une année à l'autre. Le jeudi, c'est le montage du circuit automobile et le carousel qui a changé d'aspect — qui s'est modernisé; ce n'est plus le carousel d'antan — est prêt à fonctionner. Les enfants du collège sont quelque peu perturbés par ces arrivées tant attendues. Les récréations se prolongent un peu car dans le bruit, le timbre sonnant les rentrées d'après pas toujours aux oreilles des enfants attardés dans l'un ou l'autre coin de la cour. Mais le corps enseignant a de la patience. Il comprend bien l'excitation que provoque pareil événement. Les adolescents d'abord, les adultes ensuite ne sont-ils pas à leur tour survoltés par toutes les courses contre la montre qui se déroulent tous jours durant sur la piste des autos tonnerreuses? La foire de Dombresson, c'était naguère la foire au bétail. Mais il y a belle lurette qu'en fait de bétail il n'y a plus en bordure des trottoirs que des porcelets dans leurs caisses à claire-voie qui grognent tant ils se sentent à l'étroit dans leur cage. D'année en année, le parc des machines agricoles augmente. La liste s'allonge au fur et à mesure que la file s'étire le long de la Grand-Rue du Tilleul au Bas des Crêts jusqu'à la poste. La foire de Dombresson, il faut la vivre non pas une fois, mais plusieurs. C'est tellement vrai que les Bourdon qui ont émigré vers d'autres lieux, reviennent chaque année dans leur village natal, le jour de la foire, pour y manger les beignets au genou, le gâteau au fromage, les cornets à la crème. Mais aussi pour y entendre le bruit de la foule... A.S.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

- A LA CHAUX-DE-FONDS
CINÉMAS. — Ritz: Les Tueurs sont lâches.
Corso: Mayerling.
Eden: Adolphe ou l'âge tendre.
Plaza: La nuit du lendemain.
Scala: El Gringo.
PHARMACIE D'OFFICE. — Pillonel, avenue Léopold-Robert 58.
PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE. — Le 21017 renseignera.
CONFÉRENCE. — Assemblée de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine des Montagnes neuchâteloises, à 20 h 15, à l'amphithéâtre du collège primaire.
THÉÂTRE. — Petite salle du T.P.R., Promenade 10, à 20 h 30: lecture-spectacle par le T.P.R.: « De Vincent et l'amie des personnalité », de Robert Musil.
● AU LOCLE
CINÉMAS. — Lux, 20 h 30: La jungle des tueurs. L'Affaire Beckett.
EXPOSITION. — Musée des beaux-arts: 19 tapisseries autrichiennes contemporaines.
PHARMACIE D'OFFICE. — Breguet.
PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — Votre médecin habituel.

LES BRENETS

Echos des Brenets

(c) Les pluies abondantes de ce printemps ont provoqué des éboulements sérieux sur le chemin conduisant à la chute. L'utilisation de l'ancien chemin a été rendue nécessaire. On espère toutefois que des travaux permettront bientôt d'utiliser à nouveau le sentier qui longe les rapides. Les travaux de construction de la station d'épuration des Pargots se poursuivent à un rythme normal. Les deux grandes classes du collège viennois de récolter du papier usagé. Le produit de la vente sera affecté soit aux courses d'école, soit à des sorties d'étude. Une montagne de paquets de papier s'élève aujourd'hui dans la cour du collège. Les 7 ou 8 tonnes ainsi amassées, si elles ont fatigué les élèves, ont amélioré le compte des caisses de classe.

Informations horlogères 1968 fut une année importante pour la Fédération horlogère

Le rapport de gestion de la Fédération horlogère vient de paraître. Il constate d'emblée que 1968 comptera pour la Fédération horlogère, parmi les années importantes puisqu'elle a vu une réforme en profondeur des structures internes de cette organisation professionnelle. Un certain nombre de considérations ont conduit à une nécessaire évolution. En premier lieu, la suppression du régime du permis de fabrication d'une part, et le retour aux libertés économiques, d'autre part, dont les conséquences, depuis 1966, ont été profondes et importantes, ont complètement transformé la situation de l'industrie horlogère suisse. En outre, la technique horlogère évolue rapidement depuis le perfectionnement de la montre mécanique et l'apparition de l'électronique et de la montre à quartz. L'automatisation est introduite massivement dans la production industrielle et les marchés se développent toujours davantage. La Fédération horlogère a donc été amenée à prendre diverses dispositions statutaires visant, pour l'essentiel, à faire participer les entreprises à l'élaboration de la volonté collective plus directement que par le passé. Créé en 1924, rappelons-le, cet organisme professionnel avait été constitué par le regroupement des Associations régionales de fabricants d'horlogerie, à savoir six membres dont seuls les représentants participaient à la création de la volonté collective et décidaient des mesures propres à défendre les intérêts généraux d'un peu plus de 500 entreprises. Dorénavant, chaque entreprise est membre de la FH en tant que telle et se voit accorder la possibilité de s'exprimer directement: chaque entreprise, ou groupe d'entreprises, désigne un nombre de délégués proportionnel à son importance économique. Représentation directe, donc. Mais aussi études et recherches d'informations dans tous les domaines de l'activité industrielle — importante prestation qui comprend les études de marché désormais complétées par des investigations quasi permanentes effectuées à l'étranger par les centres d'information, l'étude des problèmes de structure, de l'évolution prévisible de la conjoncture, de la concurrence étrangère —; mise en place d'actions et de services collectifs — programmes, par exemple, de recherches scientifiques et technique lesquels, par leur ampleur, dépassent les possibilités d'investissement de fabricants; tâches de représentation du produit terminé, tels sont quelques-uns des éléments du programme par lequel la FH compte assurer à ses adhérents les prestations qu'ils attendent d'elle et, par voie de conséquence, aider l'industrie horlogère suisse à mieux défendre ses positions ainsi qu'à étendre ses marchés malgré la concurrence croissante qui lui est opposée dans le monde entier. MUTATIONS INDUSTRIELLES ET GESTION DES ENTREPRISES Le rôle capital que l'informatique est appelée à jouer dans l'activité économique et la gestion rationnelle des entreprises n'est plus à démentir. La science de l'informatique, permettant la saisie, le traite-

Des carrefours bien dangereux

On ne compte plus le nombre de collisions qui se sont déjà produites au carrefour Numa-Droz - Fusion, depuis le changement de signalisation. Dans le temps, en effet, la rue de la Fusion était prioritaire sur la rue Numa-Droz. Le changement, malgré une signalisation efficace, stop lumineux, ne semble pas avoir résolu le problème. Il ne se passe, en effet, guère de jours qu'une nouvelle collision ne nous soit signalée à cet endroit. Hier encore, M. H. D., des Ponts-de-Martel, négligea le stop de la rue de la Fusion, et son véhicule s'en alla emboutir celui de M. V., du Locle, qui roulait normalement sur la rue Numa-Droz. Un passage de la voiture locloise, J. L., étant même légèrement blessé. Mais va pour ce carrefour, le nouveau plan de circulation y mettra peut-être bon ordre. Hier cependant, un autre changement de signalisation a été opéré à un carrefour non moins dangereux, encore que moins fréquenté. Les rapports de priorité ont été modifiés dans le carrefour Bel-Air - Alexis-Marie-Piaget, la rue Alexis-Marie-Piaget étant déclassée au profit de la rue Bel-Air. Cette mesure paraît se justifier par la répartition du trafic sur ces deux artères. L'expérience dira toutefois ce qu'il faut en penser. Aux automobilistes de faire attention!

Exposition d'automates au Musée d'horlogerie?

Agant, à son corps défendant, manqué l'occasion de présenter une collection autrichienne de montres, à l'occasion de la quinzième culturelle, ce qui n'aurait certes pas manqué d'attirer les regards de la Chaux-de-Fonds envisageant de mettre sur pied pour l'automne une exposition d'automates appartenant à un collectionneur privé de Sainte-Croix. Cette collection, sans avoir la pureté des modèles dont disposent déjà le Locle et la Chaux-de-Fonds dans leurs musées respectifs, sans même avoir un lien direct avec l'horlogerie, présente un attrait considérable. Souhaitons donc qu'elle puisse voir le jour.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du mardi 20 mai 1969

Naissances: Evard, Corinne, fille de Bernard-Roger, fondé de pouvoir et de Christiane, née Wittmann; Blumencweig, Stéphanie, fille de Nathan, commerçant et de Jacqueline-Sylviane, née Racine. Promesses de mariage: Sommer, Jean-Claude-Bernard, adjoint de direction et Fischer Irène; Amey Pierre-Alexis, ingénieur technicien et Steudler, Jeannette; Scarascia Vincenzo-Antonio, peintre en carrosserie et Pierrehumbert Josiane. Mariage civil: Varrin, Marcel-Joseph - Amédée, agent de police et Challet, Marleine, Antoinette-Annette. Décès: Clerc, Numa, colporteur, né le 6 août 1889, veuf de Berthe-Elisa, née Keller, dom. Progrès 18; Mellard Jeanne-Alice, ménagère, née le 2 juillet 1885, dom. Industrie; Roulet, né Taillard, Berthe-Blanche-Aurélienne, née le 10 septembre 1890, veuve de Emile-Albert, Grenier 34; Misez, née Erard, Laure-Marie-Louise, ménagère, née le 27 septembre 1885, veuve de Mizer, Joseph-Olivier, dom. N. Droz 145; Imobersteg, née Jeanneret-Grosjean, Marie-Bertha, ménagère, née le 25 août 1889, épouse de Imobersteg, Johannes, dom. Paix 73.

LA DÉFENSE DE L'ORIGINE SUISSE

L'une des tâches les plus ardues, mais en même temps les plus passionnantes, de la FH consiste dans la défense de la notion même de « montre suisse ». Dans de nombreux pays, il n'est de bonnes montres que celles fabriquées en Suisse. Ce prestige représente pour l'industrie horlogère helvétique un capital inestimable qui accroît l'efficacité de ses actions collectives aussi bien que la politique de marque de chacune de ses entreprises. Mais, c'est le revers de la médaille, la primauté de la « montre suisse » est constamment remise en question dans son contenu et sa signification. L'incitation de provenance est quotidiennement contrefaite par de petits fraudeurs, artisans ou de véritables gangs dont les méthodes varient comme les formes de la contrefaçon et l'origine des produits qui lui servent de base. Ces fraudes peuvent aller de l'utilisation abusive de l'indication de provenance « Swiss Made » suivie du nom, également contrefait, d'une grande marque ou d'une marque connue localement jusqu'à l'utilisation d'indications « Swiss Type » ou « Swiss Model »; elles portent, chaque mois sur des milliers, voire des dizaines de milliers de pièces. Le tort porté à la montre suisse, en général, et aux nombreuses marques qui placent de haut en haut de la hiérarchie de ces produits contrefaits est souvent très inférieure. En 1968, la FH a donc poursuivi les efforts qu'elle mène, de longue date, contre ces pratiques commerciales déloyales. Et, parallèlement à son action de défense de la montre suisse, elle s'est préoccupée, aussi bien dans l'intérêt de l'industrie horlogère que des consommateurs, de déterminer quelles conditions précises devaient réunir une montre pour pouvoir porter l'indication « Swiss Made ». Une commission dans laquelle figuraient des fabricants et des spécialistes de la propriété industrielle a élaboré des hypothèses de travail qui ont été ensuite discutées avec les autres organisations dans le cadre de la Chambre suisse de l'horlogerie, puis avec les autorités fédérales. Au terme de tous ces travaux, l'indication « Swiss Made » a été définie de la façon suivante, avec l'approbation de la FH: « Instrument à mesurer le temps dont le mouvement est: 1. assemblé en Suisse; 2. mis en marche, réglé et contrôlé en Suisse; 3. assujéti au contrôle technique en Suisse selon le système en vigueur et; 4. dont le 50 pour cent au moins de la valeur de toutes les pièces constitutives (sans le coût d'assemblage) provient d'une fabrication suisse ».

Motion Jardin au Grand conseil bernois : POUR UNE MÉDIATION FÉDÉRALE

Il apparaît aux observateurs impartiaux que le plan du 17 mars 1967 du Conseil exécutif est inapplicable parce qu'il ne tient pas compte des données politiques et psychologiques fondamentales du problème jurassien : c'est ce que M. Roger Jardin (lib-rad., Delémont) déclare dans la motion qu'il a déposée hier matin à l'issue de la séance du Grand conseil bernois.

Impatients d'aller « au vert » les députés ont été rappelés à l'ordre

ILS ONT TOUT DE MÊME REPARLÉ DES PROBLÈMES SCOLAIRES

« Je sais que les écoliers sont quelque peu nerveux avant de partir en course. Toutefois, je prie les députés de bien vouloir patienter au moins jusqu'à 10 h 15 », déclara sans ambages M. Guido Nobel, président du Grand conseil bernois, hier matin, vers 9 h 30, alors que M. Graber (rad-Berthoud) développait un long postulat sur le droit d'intervention des communes concernant les écoles secondaires.

seil exécutif d'examiner la possibilité de revoir la loi sur les écoles moyennes de façon « que les communes aient un droit d'intervention plus étendu en ce qui concerne les écoles secondaires ». Ce droit d'intervention devrait être notamment plus étendu en ce qui concerne les questions d'organisation et de nomination du corps enseignant.

ou la commune, habitant la commune scolaire. Aussi, défendent-ils tout autant les intérêts de la commune que ceux de l'Etat. Après une longue discussion, le Conseil a refusé le postulat par 57 voix contre 22.

Onze communes du Clos-du-Doubs vont se prêter à une expérience passionnante

Onze communes du Clos-du-Doubs, c'est-à-dire de la région de Saint-Ursanne, sont sur le point de se prêter à une expérience passionnante et inédite en Suisse. Le Centre de recherches en anthropologie régionale de Genève, avec l'aide du Fonds national pour la recherche scientifique, va entreprendre dans ces localités une vaste enquête d'ordre général pour servir de référence aux communes pour s'organiser en fonction de leurs besoins véritables et de leur avenir.

alors d'obtenir l'abandon d'un projet de création de barrages au fil de l'eau le long du Doubs, entre Saint-Ursanne et Occourt. Bientôt on se rendit compte que la mise sous protection de ce cours d'eau unique en Europe devait être accompagnée d'un aménagement du territoire. C'est alors qu'un des membres de la commission d'aménagement établit des contacts avec le Centre de recherches en anthropologie régionale rattaché à la faculté des sciences de l'Université de Genève.

Une motion pour remplacer le col de Pierre-Pertuis par un tunnel

M. Stauffer (Bienne) et 9 cosignataires ont déposé une motion devant le Grand conseil, demandant la construction d'un tunnel routier entre le bas-vallon de Saint-Imier et la vallée de Tavannes. Des travaux sont actuellement en cours pour l'aménagement du tronçon de la transversale 6 entre Bienne et Pery (gorges du Taubenloch).

possibilité de percer un tunnel reliant le bas-vallon de Saint-Imier à la vallée de Tavannes et de déterminer son emplacement sur la base d'études concernant le trafic, les frais de construction et d'entretien. L'industrie est directement intéressée à ce projet puisque son développement en dépend directement.

Le Conseil fédéral a reçu le rapport des « Quatre sages »

Le président de la commission confédérée des bons offices, M. Max Pettipierre, a remis hier matin son premier rapport au Conseil fédéral et au Conseil exécutif du canton de Berne. Il sera publié dès la traduction en allemand en aura été faite. Le rapport porte la date du 13 mai 1969 et comporte une cinquantaine de pages.

MOUTIER Collision en chaîne

(c) Hier, à 11 h 45, une automobile s'arrêta devant le passage clouté des Galeries prétoises afin de laisser passer des piétons. La machine qui suivait s'arrêta, mais un motocycliste qui se trouvait en troisième position n'eut pas le temps de freiner et emboutit la seconde machine. Le motocycliste a été légèrement blessé. Les dégâts matériels sont assez importants.

ENQUÊTE MULTIDISCIPLINAIRE De nombreux savants, sous la direction de M. Pierre Moeschler, de Genève, participeront à cette entreprise qui durera près de trois années. Ils ont l'ambition de «prendre la mesure» des habitants du Clos-du-Doubs dans leur dimension totale. Cette dimension étant multiple, des spécialistes de toutes espèces seront appelés à collaborer, de telle manière que l'on obtienne une population une vue aussi globale que possible.

BESOIN DE COLLABORATION Il va de soi que les savants les plus doués n'arriveraient à rien dans un tel travail, sans le concours de la population.

tion. C'est la raison pour laquelle les conseils communaux des 11 localités intéressées avaient été convoqués, avant-hier, à une séance d'information et de discussion. Une cinquantaine de personnes répondirent à l'appel. Elles furent saluées par M. Marcel Faivre de Porrentruy, urbaniste. Ce dernier, après avoir expliqué les raisons pour lesquelles l'expérience est tentée, donna la parole à différentes personnalités qui seront appelées à participer à la grande enquête : M. Meschler, anthropologue, M. Schellhorn, mathématicien, M. Bassand, sociologue, M. Richard ingénieur forestier, M. Bassant, démographe, M. Cuttat, agronome. C'est à ce spécialiste des questions agricoles jurassiennes qu'il appartient d'exposer en quoi la recherche entreprise dans ce domaine, présente une relative stabilité puisque, de 1955 à 1965, le nombre des exploitations agricoles n'a diminué que de 11 % alors que pour l'ensemble du Jura, la diminution fut de 33 %.

Elle débutera par un inventaire, dans le cadre de l'aménagement du territoire. Mais la première question est de savoir si les gens de la région en veulent ou s'ils n'en veulent pas. Dans la première hypothèse, les réponses données seront codifiées et demeureront anonymes. Comme toute enquête sociologique, celle du Clos-du-Doubs devra assurer la discrétion la plus absolue. D'ailleurs, il s'agira davantage de questions inaccoutumées que de questions indiscrètes, de questions qui permettront de dégager des données précises pour l'orientation future du développement de la région.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

Session ordinaire de mai du législatif fribourgeois Cinq millions pour les forêts et 38 millions pour les routes

Le législatif fribourgeois a commencé hier la troisième semaine de sa session ordinaire de mai. D'emblée et sans histoire, il a approuvé le projet de décret relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement de 5 millions de fr. pour l'équipement de la forêt fribourgeoise, dont 2 millions pour les forêts communales et privées.

un sourire, il suggéra de remplacer le terme «maîtresse», à son sens équivoque, par «institutrice». M. Max Aebischer, directeur de l'instruction publique, l'assura simplement que dans son département, le terme est aussi pur que les intentions...

compte des nécessités impérieuses, et non de contingences locales ou électorales. La politique routière lui paraît devoir être forcément une politique de salut public. M. Claude Genoud, directeur des travaux publics, note que c'est plus facile à dire qu'à faire...

LES ÉCOLES ENFANTINES SERONT SUBVENTIONNÉES Le canton de Fribourg compte actuellement 33 écoles enfantines dans les chefs-lieux et 16 (dont 3 en voie de formation) dans les régions rurales. Il n'est pas contesté que ces écoles répondent à un besoin, et qu'elles vont se multiplier. Faisant suite à une motion de M. Beat Ming (CCS, Schmitten), la direction de l'instruction publique a procédé à une étude et propose le subventionnement des écoles enfantines. Sa participation aux dépenses des communes pour les traitements du personnel enseignant dirigé par des maîtresses diplômées sera de 50 % du taux appliqué pour les écoles primaires. Une proposition de M. Roger Pasquier (CCS, le Paquier), qui désirait voir supprimer l'exigence du diplôme fut repoussée par 69 voix contre 30. Quant à M. Roland Kolly (rad., Marly), avec

35 MILLIONS POUR LES ROUTES L'adoption d'un projet de décret concernant l'octroi d'un crédit de 35 millions de fr. pour la continuation des travaux d'aménagement des routes cantonales, fut naturellement assortie de discussions. Le dernier crédit, de 15 millions, datait de 1967. Par la voix de M. Ferdinand Masset, la commission d'économie publique propose d'approuver le nouveau crédit, tout en rendant attentifs le Grand conseil et le gouvernement sur la nécessité de se pencher sans retard sur toute la politique routière du canton. En effet, les moyens à disposition ne suffisent plus pour répondre à tous les impératifs d'ordre économique, touristique et de sécurité routière. On parle au plus pressé, alors qu'il faudra bientôt construire des raccourcissements au réseau des routes nationales et créer de nouveaux axes routiers. Dans l'immédiat, la commission propose au gouvernement d'établir un inventaire chiffré des travaux à exécuter pour une mise à jour, avec détermination des ordres de priorité, un deuxième inventaire semblable à longue échéance, et l'étude des conséquences financières.

L'AMÉNAGEMENT CRÉSUZ-CERNIAT Récemment encore, à l'occasion d'un éboulement, nous avons eu à parler de la route de la Valsainte, entre le pont du Javroz et Cerniat. L'urgence de refaire cette chaussée n'est pas contestée. Il y va de la survie d'une des plus grandes communes du canton, territorialement, et d'une vallée alpestre gruérienne. Les frais d'aménagement d'un premier tronçon de 2,5 km se monteront à 3 millions de fr. L'Etat prenant à sa charge 60 %, soit 1,8 million. Le reste sera couvert par les communes intéressées, le préfet de la Gruyère fixant les quote-parts. Cette décision préjuge la demande de classification de cette route en route cantonale, lorsqu'elle aura été remise en état. M. Jacques Morard (CCS, Bulle) releva l'exemple de civisme donné par les autorités et la population cerniatiennes, lesquelles ont porté leur effort au maximum avant d'introduire une demande au canton. On note également qu'il ne s'agit là que d'une première étape, dans l'optique d'une future liaison Singine-Gruyère, par une route qui revêtirait des intérêts touristiques, économiques, et même stratégiques.

BIENNE - BIENNE

M. Franz Jonas a eu l'occasion de dire sa reconnaissance aux Biennois

Fanfares, fleurs, soleil et passablement de monde étaient placés hier en fin d'après-midi sur le passage de la colonne formée de dix automobiles qui emmenaient le président de la République d'Autriche. Précédé et suivi d'une vingtaine de motocyclistes et trois automobiles de la police, le cortège est arrivé par Nidau. On notait parmi la suite du président Franz Jonas, Mme Jonas, M. Karl Trescher, directeur du cabinet, M. Klaus Winterstein, ambassadeur, le colonel Raimund Truxa, M. Wolfgang Loibl, M. Kurt Skalnik, Mme Beilka, Mme Mayer, Mme Waldheim. Du côté suisse, on notait la présence de M. H.-P. Tschudi, conseiller fédéral, du colonel divisionnaire Harrrald de Courten, du ministre Charles Wetterwald, chef du proto-



De gauche à droite : le président Franz Jonas, le délégué du Conseil fédéral pour les affaires d'horlogerie M. M. Harri, et le conseiller fédéral H.-P. Tschudi.

HEITENRIED Enfant happé par une voiture

(c) Hier vers 16 heures, deux écoliers circulaient à bicyclette de Heitenried à Lewil, en suivant une grande machine balayeuse de l'Etat, Soudain, l'un d'eux tourna sur la route, alors que survint en sens inverse une voiture dont la conductrice n'avait pu se rendre compte de la manœuvre. L'enfant fut heurté par la voiture et blessé. Après avoir reçu des soins, il a pu regagner son domicile.

PRAZ Décès de notre porteur

M. Albert Schmutz, dont les obsèques ont lieu aujourd'hui, et de qui nous avons annoncé le décès tragique hier, laisse deux enfants adultes. Il était né à Praz, il y a soixante-deux ans. Dès son plus jeune âge, il s'occupait de la vigne, travaillant pour les caves de la bourgeoisie de Praz. Pendant plus de douze ans, M. Schmutz a été un porteur infatigable de notre journal. Il avait remplacé, en 1956, la famille Pantillon, également de Praz, qui avait assuré la distribution de la «Feuille» dans le même secteur de Praz - Sugiez - Nant - Môtier pendant plus de vingt-cinq ans. Très matinal, et comme hiver, le défunt effectuait sa tournée ponctuellement, à l'entière satisfaction de nos abonnés. Nous en témoignons notre reconnaissance à sa veuve, Mme Hélène Schmutz-Pollet, qui a bien voulu accepter de porter les journaux dès jeudi et à qui nous disons ici nos très sincères condoléances.

Un Fribourgeois à l'honneur

(c) M. Jean-Louis Bourqui, reporter-photographe de «La Liberté», de Fribourg, vient d'être décoré de la croix d'officier de l'Association nationale des anciens combattants S.R. Cette distinction lui a été conférée pour sa belle conduite dans la Résistance française.

cole, de Mme Wetterwald, de M. Fritz Hunziker, consul, Mme Escher, femme de l'ambassadeur suisse, Mme de Quervain, M. Walter Koenig, chef de la défense civile. La visite de la manufacture d'horlogerie terminée, le président s'adressa à la presse, disant tout le plaisir qu'il avait à se trouver en Suisse. Au cours de la visite à «Oméga», c'est M. Waehli, président du conseil d'administration, qui adressa quelques mots au président.

Avipress - adg) sociales de Bienne, M. Werner Hilty, ancien directeur de l'école professionnelle, M. Walter Koenig, chef fédéral de la défense civile, tous anciens membres du comité de secours en faveur de Florisdorf et de M. Armin Fluckiger, directeur du Palais. Après un apéritif, à 18 heures, le cortège repartit pour Berne où, hier soir, avait lieu un grand souper offert par le président de la République d'Autriche.

Au Palais des congrès, le président fit son entrée aux côtés de M. Fritz Staehli, maire, tous deux fortement acclamés par un nombreux public. Après avoir été présenté au préfet M. Marcel Hirschi, aux membres du Conseil municipal en corps, aux deux chanceliers et aux quelques membres du Conseil de ville, le maire de Bienne lui a souhaité la bienvenue et fit un rapide tour d'horizon de la cité. Puis M. Franz Jonas redit toute sa reconnaissance pour ce que la ville de Bienne fit pour son village : Florisdorf.

Le cheur des jeunes étudiants de l'Ecole normale de Bienne, sous la direction de Michel Corboz, interpréta quelques chants. Nous avons relevé parmi l'assistance M. Albert Fawer, ancien directeur des œuvres

Piéton blessé

Hier, peu avant 22 h 15, un piéton, le lieutenant Walther Blattmann, domicilié à Thounne, a été renversé par une automobile à la croisée des rues Aebi-Moser. M. Blattmann, souffrant de blessures à la tête, à une jambe, et d'une commotion, a été hospitalisé à l'hôpital de district.

Création d'un parti romand à Nidau... c'est décidé

(c) Sous l'impulsion d'un comité formé de MM. Frédy Spack, Gontran Ferrier, Jean-Pierre Maurer, Jean-Claude Bohrer, Jean-Pierre Galley et Willy Pauli, plus de cinquante Romandés et Romandés de Nidau se sont retrouvés hier soir au Stadthaus, à Nidau, en vue de la fondation d'un parti radical romand. M. Roland Katz, président du parti national romand de Bienne, était venu apporter le soutien du P.N.R. biennois. Au cours d'une discussion très animée, se fonda l'idée d'une simple association de Romandés et celle d'un parti radical largement ouvert à tous. En conclusion, les responsables, soutenus par une large tranche de l'assemblée, ont décidé de fonder un parti radical romand à Nidau et d'élaborer rapidement des statuts qui seront présentés à l'occasion d'une séance constitutive.

Entreprise jeune et dynamique fabriquant ses propres calibres cherche

MÉCANICIEN DE PRÉCISION FAISEUR D'ÉTAMPES RÉGLEUR

Personnel suisse ou étranger avec permis C ou hors plafonnement.

Adresser offres ou téléphoner à VOUMARD MONTRES S. A., service du personnel, 2068 HAUTERIVE. Tél. (038) 5 88 41, interne 176.

MÉTAUX PRÉCIEUX S. A., Neuchâtel engagerait

JEUNES OUVRIERS

auxquels la possibilité serait offerte d'être formés comme spécialistes de l'usinage des métaux précieux.

Places stables et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel. Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 5 72 31.

Nous cherchons une **PERSONNE**

énergique et capable, ayant de l'expérience dans l'alimentation. Salaire élevé. Adresser offres écrites à EP 1315 au bureau du journal.

ENTREPRISE PIERRE PIZZERA S.A., BOUDRY cherche

**1 chauffeur
mécanicien**

et
2 chauffeurs

possédant permis poids lourds. Bons salaires, prestations sociales. Date d'entrée à convenir. Faire offres ou téléphoner au 6 40 49.

MICAFIL

cherche
2 correspondancières

de langue maternelle française.

Nous désirons : habiles sténodactylos.

Nous offrons : travail intéressant dans notre service de vente. Places stables.

Nous prions les candidates de nous faire parvenir leurs offres, avec pièces usuelles à l'appui, ou de fixer un rendez-vous avec notre bureau du personnel.

Téléphone (051) 62 52 00. MICAFIL S. A., Badenerstrasse 780, 8048 Zurich

MIGROS

cherche

pour son futur **MM - MIGROS de PESEUX**, qui ouvrira ses portes vers la fin de l'année 1969,

**VENDEUSES
VENDEUSES
CAISSIÈRES
VENDEUSES
DAMES DE BUFFET
BOUCHER-CONSEILLER
VENDEURS-MAGASINIERS
MAGASINIERS**

en alimentation

textiles et articles ménagers, cosmétiques, photo-gramo.

auxiliaires (à horaire partiel)

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, semaine de 46 heures, prestations sociales intéressantes.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL**, dépt dupersonnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 3 31 41.



Nous cherchons une habile

VENDEUSE EN COSMÉTIQUE

pour nos produits renommés Bea Kasser, pour les Grands Magasins Aux Armourins, à Neuchâtel. Il s'agit d'un poste stable, varié et pouvant être développé : salaire correspondant aux responsabilités.

Les intéressées sont priées de se mettre en relations téléphoniques avec nous ou d'envoyer une offre, avec photo et bref curriculum vitae, à BEA KASSER S. A., 9001 Saint-Gall, Walenbuchelstrasse 21. Tél. (071) 27 45 47.



LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE A GENÈVE

cherche

un caissier qualifié

ayant si possible plusieurs années de pratique.

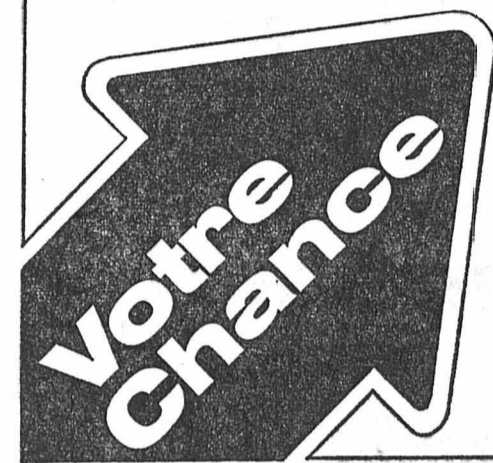
Connaissance de l'allemand et de l'anglais souhaitée.

Place stable et travail intéressant.

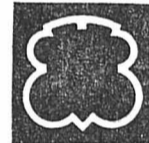
Nationalité suisse désirée.

Entrée en fonction à convenir.

Les candidats qui seraient intéressés par ce poste voudront bien faire leurs offres de service détaillées, en y joignant leur curriculum vitae complet, une photographie et la copie de leurs certificats, au secrétariat du personnel de la Société de Banque Suisse, 2, rue de la Confédération, 1211 Genève 11.



Veuillez écrire sous chiffre B. I. 1182 au bureau du journal.



ÉBAUCHES S. A.

CENTRE OUTILLAGE ET PLASTIQUE
LE LANDERON

engage :

**mécaniciens faiseurs d'étampes
mécaniciens faiseurs de moules
personnes désirant être formées
sur machines à meuler les profils**

Entrée immédiate ou à convenir.

Prière de se présenter, d'écrire ou de téléphoner pendant les heures de bureau au No (038) 7 93 21 ou 7 94 28, interne 26, ou après les heures de bureau au No (038) 7 88 34.

NEUCHÂTEL
engage pour son
SUPERMARCHÉ
LA TREILLE



VENDEUSES RAYON MÉNAGE

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Adresser offres à
COOP, département ménage, Treille 4,
Neuchâtel, tél. 4 02 02.

TECHNAL S.A.
Matières plastiques et appareils
électriques Bôle,
cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

EMPLOYÉ DE BUREAU

connaissant tous les travaux de bureau d'une petite entreprise.

Nous désirons : personne capable et habile, de langue maternelle française, possédant de bonnes connaissances d'allemand.

Prière de faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, à TECHNICAL S.A., 2014 Bôle.

Café du Petit-Bâle, à Payerne
Tél. (037) 61 29 29, cherche gentille

sommelière

ou débutante ; bon café ouvrier, pas de restauration. Vie de famille.

Grand garage de la place de Neuchâtel cherche

couple gérant

pour station-service-essence.
Grand débit.

Préférence sera donnée aux personnes ayant déjà des connaissances dans la branche automobile.

Adresser offres écrites à AH 1181 au bureau du journal.

Si vous avez la volonté d'améliorer votre avenir, si vous êtes disposés à passer un examen de candidature, nous sommes prêts à envisager votre engagement en qualité de

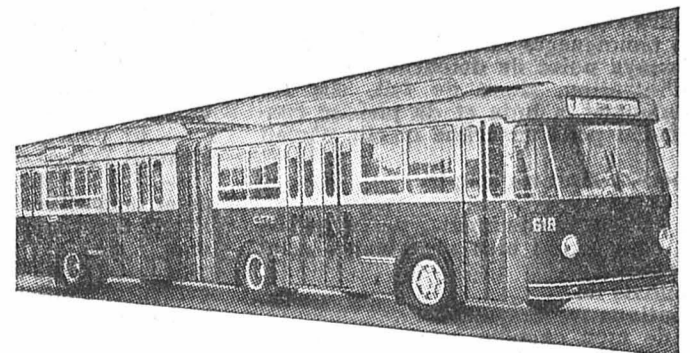
CONDUCTRICE ou CONDUCTEUR

de véhicules de transports publics

pour occuper l'un des **30 postes** nécessités par l'extension de nos services.

Nous assurons à nos frais votre formation entière.

Nous vous offrons un bon salaire, des prestations sociales avantageuses, une caisse de pensions.



Compagnie Genevoise des Tramways Electriques

Les conditions d'emploi, ainsi que les formules de demande d'engagement, peuvent être obtenues par téléphone au No (022) 25 02 60, interne 17.

Connaissez-vous nos fromages?

Qui bon fromage a dans sa cave
Aura aussi beaucoup d'amis...

TV

noir et blanc couleur

Vous pouvez entrer sans arrière-pensée chez votre fournisseur spécialisé. Vous serez sûr de bien choisir.

Achetez au comptant, si vous le pouvez, ou louez, avec réserve d'achat, si vous le préférez. Dans les deux cas, vous bénéficierez d'un service impeccable, rapide et consciencieux.



Musique
NEUCHÂTEL

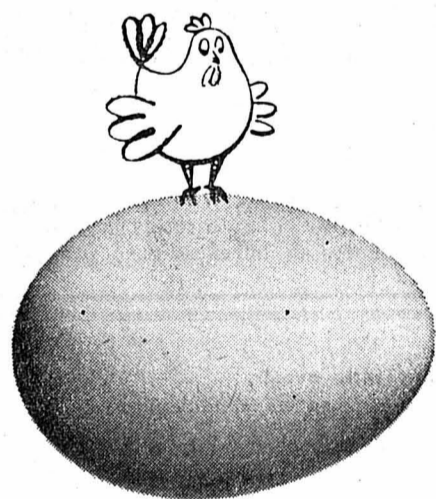


Ménagères!

**c'est le moment
c'est le moment des œufs
c'est le moment
des œufs suisses
c'est le moment d'acheter des**

œufs du pays

**qui sont maintenant très
bon marché!**



Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Je ne suis pas coupable

par
AGATHA CHRISTIE

52

— Vous a-t-on dit des mensonges ? demanda Peter Lord.

Hercule Poirot hocha la tête. — Certes, et pour diverses raisons. La personne, qui, précisément, se devait de proclamer la vérité, avec tout le scrupule de sa conscience délicate fut celle qui m'intrigua le plus.

— Elinor ! murmura Peter Lord. — Justement. Les témoignages la désignaient comme coupable et elle n'essaya point de détourner les soupçons. S'accusant d'intention, sinon de fait, elle fut sur le point d'abandonner la lutte et de plaider coupable devant le tribunal pour un crime qu'elle n'avait pas commis.

Peter Lord, exaspéré, poussa un soupir. — Incroyable ! — Pas du tout ! Elle se condamnait... parce qu'elle se jugeait selon un code moral bien supérieur à celui du commun des mortels.

— Oui, je la reconnais là. Hercule Poirot continua : — Dès le début de mon enquête, par son attitude, Elinor Carlisle m'a toujours laissé des doutes quant à son innocence. Mais j'ai voulu remplir la mission que vous m'aviez confiée et j'ai découvert que des soupçons aussi graves pesaient sur une autre personne.

— L'infirmière Hopkins ? — Pas tout de suite. Roderick Welman attira le premier mon attention. Lui aussi commença par un mensonge. Il me déclara qu'il avait quitté l'Angleterre le 9 juillet et y était revenu le 1er août. Mais l'infir-

mière Hopkins m'avait dit, par hasard, que Mary Gerrard avait repoussé les avances de Roderick Welman à Maidensford, puis quand elle le vit à Londres. Or, selon vos renseignements, Mary Gerrard se rendit à Londres le 10 juillet... un jour après le départ de Roderick Welman. Alors, à quelle date Mary Gerrard a-t-elle eu une entrevue à Londres avec Roderick Welman ? J'attalai à la besogne mon ami cambrioleur et, après avoir examiné le passeport de Welman, je découvris que l'amoureux de Mary se trouvait en Angleterre du 25 au 27 juillet. De propos délibéré, il m'avait menti sur ce point.

« Je songeai aussi à ce laps de temps pendant lequel les sandwichs restèrent sur une assiette à l'office tandis qu'Elinor Carlisle descendait au pavillon. Mais je demeurai sous l'impression qu'en ce cas, on en voulait à la vie d'Elinor et non à celle de Mary. Roderick Welman avait-il quelque raison de supprimer sa cousine ? Oui, et une excellente ! Elinor avait testé en sa faveur et lui léguait une immense fortune. Par un subtil interrogatoire, j'appris que Roderick pouvait connaître ce détail.

— Et pourquoi avez-vous conclu à son innocence ? s'enquit Peter Lord. — Grâce à un nouveau mensonge... mensonge stupide et insignifiant. L'infirmière Hopkins prétendit qu'elle s'était égratigné le poignet à un rosier et que l'épine était restée dans la blessure. J'allai examiner ce rosier et constatai qu'il ne portait point d'épines... De toute évidence, l'infirmière avait proféré un mensonge... un mensonge si grossier et si inutile qu'elle attira fortement mon attention.

« Miss Hopkins commençait à m'intriguer. Jusque-là, elle m'avait semblé un témoin de bonne foi et toujours logique, malgré son parti pris contre l'accusée, provenant, me disais-je, de son affection pour la défunte. Mais devant ce mensonge maladroit, je revisai mon opinion sur elle et je compris un détail qui m'avait jusque-là échappé. L'infirmière Hopkins connaissait certaines choses au sujet de Mary Gerrard et semblait tenir à ce qu'on le sût.

COVER GIRL

NEW YORK • LONDON

Dès maintenant également en Suisse!



COVER GIRL, que de nombreuses Suissesses connaissent depuis des années en feuilletant régulièrement Glamour, McCall's et d'autres revues féminines internationales, compte aujourd'hui parmi les plus grandes marques américaines de cosmétiques. Des millions d'Américaines sont redevables de leur Make-up impeccable à l'emploi quotidien de Cover Girl.

Cover Girl Nail Polish
Vernis à ongles opaque et restant élastique. En 11 teintes accordées à celles du rouge à lèvres. 1.— / pearl 1.50

Rouge à lèvres Cover Girl
9 tons mode (dont 4 pearl) à 1.50

Make-up Cover Girl
En 4 nuances mode. Pressed Powder 2.—
Liquid Make-up 1.50



Cover Girl
Make-up
en exclusivité chez
MIGROS
dans les Marchés Migros

A nos rayons de cosmétiques vous pourrez essayer le Make-up Cover Girl tout à votre gré.

DÉPANNAGE
RADIO - TV
ULTRA - RAPIDE
PRÊT D'APPAREILS
Abonnements d'entretien
Jeanneret & Cie
Tél. 5 45 24
Seyon 26 - 28 - 30

Prêt comptant à 7½%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois). C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables. Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
● de Fr. 1.000.— à Fr. 25.000.—
● remboursable jusqu'à 60 mensualités
● basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Domicile: _____

Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16,
téléphone 022 24 63 53

Surpris, Peter Lord s'écria : — J'aurais supposé le contraire ! — Elle joua à merveille le rôle de celle qui sait quelque chose et ne veut rien dire. Mais, après réflexion, je compris que chacune de ses paroles avait un tout autre but. Ma conversation avec miss O'Brien me confirma dans cette impression. Pleine d'astuce, miss Hopkins s'était servie de sa collègue sans que celle-ci s'en doutât. — Dès lors, je discernai clairement le jeu de l'infirmière Hopkins. Je comparai les deux mensonges : le sien et celui de Roderick Welman. L'un des deux mensonges était-il susceptible d'une explication innocente ? — Dans le cas de Roderick je répondis : oui. Son orgueil refusait d'admettre qu'au lieu de rester à l'étranger comme il se l'était promis, il était revenu à l'improviste voir Mary Gerrard. Comme il ne s'était pas approché de la scène du meurtre et ignorait tout du drame, il choisit la ligne de moindre résistance et évita des ennuis (trait caractéristique de Roderick) en passant sous silence cette visite précipitée en Angleterre et en déclarant simplement qu'il était revenu le 1er août après réception du câble lui apprenant la triste nouvelle.

« Quant à l'infirmière Hopkins, pouvait-elle fournir une explication vraisemblable de son mensonge ? Plus j'y réfléchissais, plus je le trouvais insolite. Pourquoi jugea-t-elle nécessaire de mentir à propos d'une piqûre au poignet ? En réalité, d'où provenait cette marque ? Je me posai certaines questions. A qui appartenait la morphine dérobée ? A miss Hopkins. Qui pouvait avoir administré cette morphine à Mme Welman ? Miss Hopkins. D'accord, mais alors pourquoi attirer l'attention sur la disparition de ce poison ? Si l'infirmière était coupable, il ne pouvait y avoir qu'une réponse : c'est que l'autre meurtre, le meurtre de Mary Gerrard, était déjà projeté ; on avait choisi un bouc émissaire, et il fallait démontrer que la prétendue coupable avait eu la possibilité de se procurer de la morphine.

« Certaines circonstances vinrent corroborer mes présumptions. La lettre anonyme adressée à Elinor avait

pour but de faire naître de mauvais sentiments entre Elinor et Mary. On voulait qu'Elinor vint au château et protestât contre l'ascendance de Mary sur Mme Welman. Le fait que Roderick Welman s'éprit violemment de Mary était imprévisible, mais cette circonstance n'échappa point à miss Hopkins. Le bouc émissaire avait maintenant un mobile adéquat.

« Mais pourquoi ces deux crimes ? Pour quelle raison l'infirmière Hopkins voulait-elle se défaire de Mary Gerrard ? Je commençai de discerner un rayon de lumière... d'abord très faible. Miss Hopkins exerçait une forte influence sur Mary et s'en servit pour persuader la jeune fille de faire son testament. Ce document ne profitait point à miss Hopkins, mais à une tante de Mary vivant en Nouvelle-Zélande. Alors je me souvins d'une remarque que m'avait faite par hasard un habitant du village : cette tante de Mary avait été infirmière d'hôpital.

« J'y voyais déjà un peu plus clair. Le but du crime devenait apparent. Ma prochaine démarche serait plus facile. Je revis l'infirmière Hopkins et nous jouâmes tous deux la comédie avec assez de ruse. Enfin, je l'amena à me révéler le secret auquel elle avait déjà fait allusion. Elle m'en fit part... peut-être un peu plus tôt qu'elle n'en avait l'intention. Mais l'occasion était si propice qu'elle ne put y résister. Après tout, la vérité éclate un jour ou l'autre. Avec une répugnance feinte, elle me montra la lettre. Cette fois, cher ami, mes doutes se dissipèrent, miss Hopkins venait de se trahir.

Peter Lord fronça le sourcil et dit : — Comment ? — Mon cher, la suscription de la lettre était ainsi rédigée : « A expédier à Mary après ma mort. » Mais le sens de la lettre indiquait nettement que Mary Gerrard devait toujours ignorer la vérité. En outre, le mot *expédier* (et non *remettre*) sur l'enveloppe était lumineux. La lettre n'était pas destinée à Mary Gerrard, mais à une autre Mary. Elisa Riley dévoilait les faits à sa sœur, Mary Riley, en Nouvelle-Zélande.

(A suivre.)

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE A GENEVE

cherche

des employés de banque et de commerce

pour ses départements de la Caisse, des Crédits-Documents, de la Correspondance, de la Comptabilité, du Portefeuille et des Titres-Emissions.

Places stables et travail intéressant.
Nationalité suisse désirée.
Entrée en fonction à convenir.

Les candidats qui seraient intéressés par l'un de ces différents postes, voudront bien faire leurs offres de service détaillées en y joignant leur curriculum vitae complet, une photographie et la copie de leurs certificats, au secrétariat du personnel de la Société de Banque Suisse, 2, rue de la Confédération, 1211 Genève 11.

On demande, du 1er juin à fin août,

jeune homme

à partir de 16 ans, comme placeur au camping de Colombier.
Se présenter. Tél. 6 34 46.

Nous cherchons une

vendeuse de papeterie

pour le 1er juillet ou à convenir.

Papeterie Biékel & Cie, Neuchâtel, place de la Poste. Tél. 5 10 75.

Glaces POLE NORD S. A., Apples

cherche

chauffeurs-vendeurs

jeunes et dynamiques, connaissant bien la Suisse romande. Travail indépendant. Salaire selon capacités. Possibilité de logement dans l'usine.
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres avec photo et curriculum vitae.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE à Genève cherche

STÉNOGRAPHES

français, ayant de bonnes notions d'anglais.

Entrée immédiate ou à convenir. Bonnes conditions, semaine de 5 jours.

Téléphoner au (022) 31 39 50 ou écrire sous chiffres Z 61,115-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

Commerce de gros, Neuchâtel cherche

une employée

dactylographe, expérimentée, pour facturation et divers travaux de bureau.

Emploi à mi-temps, 14 h à 18 heures, 5 jours par semaine. Entrée 4 août.

Adresser offres écrites à KX 1321 au bureau du journal.

Petitpierre & Grisel S.A., av. de la Gare 49, 2002 Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir,

EMPLOYÉE DE COMMERCE QUALIFIÉE

Connaissances d'allemand désirées.

Faire offres écrites à la Direction.

Fabrique de boîtes à musique cherche

personne

disposant de temps libre et ayant de bonnes connaissances musicales, afin de créer et de surveiller, après une mise au point d'environ 5 à 10 jours, un noyau d'accordeuses de claviers à domicile, situé à Neuchâtel et environs.

Prière d'écrire sous chiffres AS 64,350 N, Annonces Suisses S.A., case postale, 2001 Neuchâtel.

"PRIX DISCOUNT"

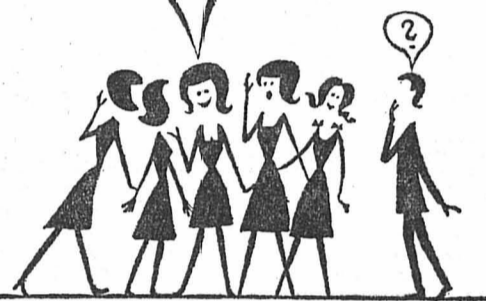
Drap de bain

rayure multicolore dim. 70 x 125 cm la pièce **495**

Drap de bain

qualité supérieure, rayure multicolore dim. 70 x 120 cm la pièce **595**

Toute la ville en parle



AU LOUVRE
La Nouveauté SA
Tél. 5 30 13 NEUCHÂTEL

ELECTRONA

Nous cherchons pour le département d'accumulateurs :

ouvriers

et, pour l'atelier de presses pour matières plastiques,

ouvriers pour travail en 2 équipes

Possibilités d'avancement pour personnes capables.

Entrée immédiate ou à convenir. Semaine de 5 jours. Prière de se présenter ou de téléphoner à

Electrona S.A., 2017 Boudry (NE) Tél. (038) 6 42 46.

ELECTRONA

Entreprise radio-TV de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

monteur d'antennes

si possible expérimenté.

Adresser offres écrites à MZ 1323 au bureau du journal.

Pour compléter notre effectif, nous désirons engager :

- 1 VENDEUSE articles messieurs
- 1 VENDEUSE confiserie
- 1 VENDEUSE table-réclame
- 1 VENDEUSE tournante
- 2 VENDEUSES ménage
- 1 CAISSIÈRE

Entrée en fonctions immédiate ou à convenir. Places stables, gains selon capacités, tous avantages sociaux actuels. Etrangères avec permis C acceptées. Faire offres par écrit ou se présenter à la direction des Grands Magasins

Gonset

Tél. 5 02 52

Neuchâtel



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.

2052 Fontainemelon

engage tout de suite ou pour date à convenir :

mécanicien en étampes

pour son service de construction et entretien ;

mécanicien de précision

pour son service mécanique (montage et entretien) ;

ouvriers

désireux d'être recyclés en apprenant la profession de décolleteur ou réglage de machines par formation rapide ;

opérateurs et opératrices

pour être formés sur différentes parties de l'ébauche, taillage, travaux de presses, empilage, fraisage, assemblage et emballage.

Les candidats suisses ou étrangers (avec permis C ou hors planonnement, 5 ans de résidence en Suisse) sont invités à soumettre leurs offres ou à prendre contact : service du personnel de l'entreprise, tél. (038) 7 22 22.

L'IMPRIMERIE DELACHAUX & NIESTLÉ

Passage Max-Meuron 4
2001 Neuchâtel

cherche à engager, éventuellement à former, pour son atelier de composition :

aide-compositeur typo

de bonne santé, vigoureux, habile de ses mains et de bon caractère. Possibilité de devenir :

compositeur semi-qualifié

Personnes âgées sont aussi appréciées. Semaine de 5 jours et de 44 heures. Caisses maladie, accidents et retraite. Faire offres à l'Imprimerie Delachaux & Niestlé tél. (038) 5 18 75.

CARACTÈRES S.A. NEUCHÂTEL

cherche

ouvrières

pour différents travaux en atelier et au contrôle.

Personnes de nationalité suisse ou au bénéfice du permis C, ou hors planonnement, sont invitées à adresser une offre manuscrite au chef du personnel de Caractères S.A., rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.

Nous garantissons une entière discrétion.

Nobellux

WATCH CO S.A.

cherche, pour travail en atelier, PERSONNEL FÉMININ

connaissant si possible l'horlogerie ainsi que

METTEUSES EN MARCHÉ

en atelier ou à domicile.

S'adresser à Nobellux Watch Co S.A., 4, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 4 16 41.

CABLES CORTAILLOD

Nous désirons engager, pour notre département des ventes,

EMPLOYÉE DE BUREAU

à qui seront confiés des travaux généraux de bureau, y compris des commandes. De bonnes connaissances d'allemand sont nécessaires. Nous offrons :

- emploi stable
- salaire correspondant aux exigences et capacités
- bon climat de travail
- institutions sociales modernes.

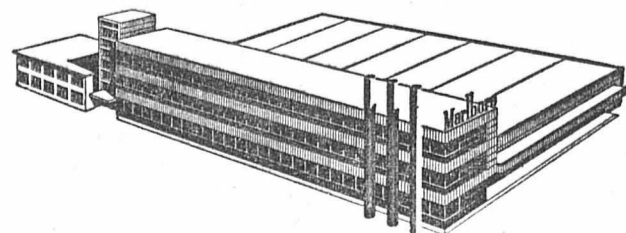
Nous invitons les personnes intéressées à adresser leurs offres, accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de certificats, au service du personnel, Câbles Electriques, 2016 Cortaillod, tél. (038) 6 42 42.

Nous cherchons pour notre département de mode

employée de bureau

capable de faire la correspondance française et d'exécuter divers travaux de bureau.

Les intéressées ayant quelques notions d'allemand sont priées d'adresser leurs offres à la maison Ringier & Cie S.A. chef du personnel, 4800 Zofingue. Tél. (062) 51 01 01.



Pour notre service des achats, nous cherchons une

employée de bureau

aimant les chiffres et ayant une certaine pratique, pour le contrôle des factures de nos fournisseurs.

Langue maternelle française et bonnes connaissances d'allemand ou vice versa. Adresser offres, en joignant les pièces habituelles, sous références « achats » à notre service du personnel.

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A., 2003 NEUCHÂTEL.

Fabrique d'horlogerie, faisant partie d'une importante concentration, cherche pour son service de planning

SECRÉTAIRE

habile sténodactylographe, avec des connaissances d'anglais, et ayant si possible une expérience pratique dans le domaine des boîtes et cadrans.

Faire offres sous chiffres P 900,139 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

AUTOPHON

Importante maison, près de Zurich, cherche

UNE EMPLOYÉE

pour différents travaux de bureau et correspondance. Une candidate de langue maternelle française aura la possibilité de se perfectionner dans la langue allemande. Nous offrons une place stable et bien rémunérée. Semaine de 5 jours. Cantine.

Faire offres à : AUTOPHON S.A., radio et télévision, 8952 Schlieren (ZH). Tél. (051) 98 88 33, interne 22 ou 32.

MIGROS

cherche

pour ses entrepôts de Marin (à 8 km de Neuchâtel, transfert depuis Saint-Blaise assuré par nos soins) :

magasiniers

emballeuses

aux départements non alimentaires et fruits et légumes.

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 3 31 41.

AUSTIN « MAXI »

Avec la petite « Mini », Austin et Morris ont connu — et continuent à connaître — un succès enviable sur tous les marchés. Mais la gamme du constructeur BMC (maintenant devenu BLMC, depuis sa fusion avec le groupe Leyland) était incomplète. En effet, entre les « Mini » de 850 cmc (maintenant disponibles avec le moteur 1000 cmc) la série des « 1300 » et la grande 1800, il y avait un « trou ». C'est sans aucun doute pour combler cette lacune que l'Austin « Maxi » a été étudiée et mise au point. En effet, la « Maxi » est une 1500 cmc. Toutefois, des voitures de cette cylindrée, il en existe déjà un bon nombre de modèles chez la concurrence. Il s'agissait donc d'innover (techniquement) et, tout à la fois, de rendre cette nouvelle réalisation attrayante et pratique en l'adressant à une clientèle qui n'a que l'embaras du choix; il faut donc créer une familiale dans le sens le plus vaste du terme.

Carrosserie

C'est une berline à 6 fenêtres; la carrosserie est autoportante sur acier. Il y a 4 portes, plus un hayon arrière relevable articulé sur l'arrière du toit. Cette solution combinée avec un siège arrière dont le dossier rabattable permet de former un vaste plancher pour le dépôt des bagages ou du matériel, tend à se généraliser. Ce système est pratique, il est vrai. Toutefois, il oblige le constructeur à dessiner une carrosserie à « fast-back » relativement brutal. Malgré cela, la « Maxi » paraît plaisante et ses lignes sont fort bien équilibrées. A l'avant, la calandre est bien moins agressive que celle de la « grosse » 1800.

Intérieur

C'est une 4 à 5 places. A l'avant, il y a des sièges séparés, à l'arrière une banquette. Les portes latérales — s'ouvrent dans le « bon sens » — sont pourvues de glaces descendantes. Les sièges avant peuvent former couchettes. La « Maxi » n'a donc rien à envier aux modèles similaires offerts par la concurrence.

Aspect technique

Mais c'est surtout sur l'aspect technique qu'un effort particulier a été porté. Le moteur est entièrement nouveau. Ses cotes: alé-

sage x course = 76,2 mm x 81,28 mm. Cubage total des 4 cylindres (placés en igne): 1485 cmc. Le taux de compression est de l'ordre de 9:1. La puissance développée est de 75 CV à 5500 t/min., alors que le couple le plus favorable atteint une valeur de 11,61 mkg à 3500 t/minutes.

La commande des soupapes se fait par un arbre à cames en tête. Le vilebrequin repose sur 5 paliers. Le moteur ne fait qu'un seul bloc avec l'embrayage, la boîte de vitesses et le différentiel; il est monté transversalement sur un cadre auxiliaire boulonné lui-même au sous-châssis de la voiture. La puissance est transmise au pont-avant par l'intermédiaire d'un embrayage à diaphragme à commande hydraulique et une boîte de vitesses entièrement synchronisée, qui possède 5 rapports. En fait, la 5me est une surmultipliée (0,8:1) qui devrait garantir une marche douce, silencieuse et économique à des vitesses relativement élevées. C'est là une innovation fort importante, car c'est la première fois qu'une boîte de vitesses à 5 rapports est montée dans une voiture britannique appelée à une grande diffusion.

La suspension est à 4 roues indépendantes. On a fait appel au célèbre système Hydrolastic cher à BMC.

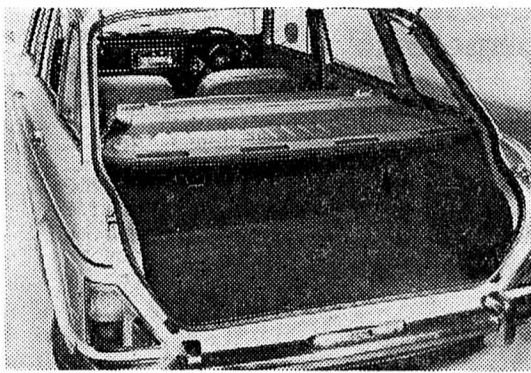
L'installation de freinage est du type « mixte », soit avec des disques à l'avant (Ø 24,58 cm) et des tambours à l'arrière (surface 486,4 cm²).

Non seulement le réglage est automatique et un service d'assistance est monté d'origine, mais encore une soupape de limitation de pression est incorporée au système afin de réduire le risque de blocage des roues lors d'un arrêt brutal.

Le frein à main — dont le levier est placé entre les deux sièges avant — agit sur les roues arrière. La direction est à crémaillère.

Une voiture honnête

Ainsi donc brièvement résumée, l'Austin « Maxi » se veut une berline familiale à usages multiples. Elle devrait facilement s'adapter à toutes les conditions de circulation. Ses dimensions (longueur hors tout 4000 mm, largeur 1629 mm) en font une voiture plutôt « petite » par rapport à ses concurrentes ayant une cylindrée similaire. Elle devrait donc être à l'aise aussi bien en circulation urbaine,



que sur les autoroutes où sa 5me vitesse autorise une vitesse de croisière régulière, sans que la mécanique en souffre. En effet, la vitesse de pointe est d'environ 148 km/h. Mais on l'atteint en 4me. En 5me, il est très difficile sinon impossible de « prendre » des tours/minute si bien que la vitesse — dans ce cas — ne devrait pas dépasser 140 km/h. C'est évidemment assez modeste. Toutefois, il ne fait aucun doute que le constructeur a tout d'abord voulu axer sa création sur le côté utile, pratique et économique. La « Maxi » ne se veut nullement une sportive. Elle est assez franche pour l'avouer.

La BLMC applique en tout cas une politique d'honnêteté et de raison: il vaut mieux essayer de vendre une « familiale » qui est en fait vraiment une qu'une « prétendue sportive » qui est très loin de l'être...

Roland CHRISTEN

EDITORIAL

Corriger le facteur humain!

LES BEAUX JOURS sont revenus. Cela ne se remarque pas seulement à la verdure des prés, aux chants des oiseaux ou encore à l'apparition des tenues légères de nos compagnes, mais encore à la brusque augmentation de la densité du trafic sur les routes, particulièrement durant les fins de semaines.

En effet, nombre d'automobilistes ont « repris leurs plaques » après les avoir déposées durant ce qu'ils appellent la « mauvaise saison ». Les voilà donc soudainement tout joyeux, réinstallés à leur volant, prenant le large, à la découverte de paysages nouveaux, d'auberges, gentilles, de villages ensoleillés.

Bref, c'est la « grande invasion », sinon le dépaysement total! Je n'aime pas prodiguer des conseils. Je sais qu'ils ne sont sinon pas du tout, du moins fort peu suivis. Toutefois, on ne saurait trop recommander — et c'est là, j'en suis conscient, une répétition de ce qui s'est déjà dit et redit — de ne pas emprunter les routes à grande circulation. Les « promeneurs du dimanche » sont un mal nécessaire. Et puis, c'est aussi une expression de liberté que de pouvoir aller où bon cela semble à chacun. Mais la liberté personnelle s'arrête précisément là où elle commence à limiter celle d'autrui. Or, une conception moderne de la circulation doit comprendre des artères à grand trafic pour les déplacements urgents. Qu'on ne l'oublie pas, même le dimanche certains doivent travailler. Que ceux qui se délassent et par conséquent — on ose l'espérer — ne sont pas particulièrement pressés, cèdent le passage lorsqu'on veut les

doubler, voire même, aillent jusqu'à faciliter la manœuvre.

Ainsi, il sera possible d'établir un dialogue qui — même sans parole — reposera sur une compréhension mutuelle. Il faut savoir faire fi de ces vaines vanités (de ce péché d'orgueil pourrait-on dire) qui consistent à démontrer aux « autres » (qui doivent être des partenaires et non des rivaux) que notre voiture est supérieure à la leur, et — si par hasard ce n'était pas le cas — que l'on conduit beaucoup mieux qu'eux! C'est là que réside la seule et véritable solution du très grave et très aigu problème de la sécurité automobile.

Il faut corriger le « facteur humain ». D'adolescent qu'il est encore par sa mentalité (avec toute la spontanéité, mais aussi le manque d'expérience que cela entend) l'automobiliste doit maintenant devenir un adulte ». Ce n'est pas une question d'âge réel. Bien souvent des jeunes conducteurs sont plus « adultes » que des anciens de la route!

Lorsque l'ensemble des usagers de la route aura évolué dans ce sens — cela risque malheureusement de durer encore longtemps! — les mesures de sécurité que prennent les constructeurs, les pouvoirs publics et les nombreux organes spécialisés ne seront plus qu'« accessoires », puisque le véritable « mal » sera coupé à la racine.

« Davantage de tolérance »! clame le dernier slogan préconisé par l'Automobile-Club de Suisse. Ce n'est malheureusement qu'un slogan. Cela devrait être une devise!

Roland CHRISTEN

BIBLIOGRAPHIE • BIBLIOGRAPHIE • BIBLIOGRAPHIE • BIBLIOGRAPHIE • BIBLIOGRAPHIE •

La collection Marabout a de nouveau édité plusieurs livres dont le thème commun concerne différents aspects de l'automobile et de ses problèmes.

MS 97: Championnat du monde des conducteurs 1968, par Michel Hubin. Plus qu'un livre au sens où on l'entend généralement, c'est une série de 12 reportages relatant le déroulement des 12 Grands prix comptant pour le championnat du monde des conducteurs. Tout est expliqué clairement. Le circuit est situé, ensuite l'auteur évoque les nouveautés techniques de même que la participation à ces épreuves; après les essais la course est narrée en détail, et puis, enfin, sous le titre « L'Homme et la voiture de course », une brève synthèse situe l'importance de l'événement. En outre, le

livre est abondamment illustré. C'est à coup sûr un document que tout « fan » du sport automobile aimera lire... puis relire!

MS 98: Championnat du monde « sport-prototype - GT » 1968 par Michel Hubin. Là encore, c'est un livre-reportage. Cette fois, ce sont les épreuves d'endurance comptant pour le championnat du monde des marques qui sont racontées par le détail. Le schéma de travail est demeuré le même que pour le livre précédent. C'est dire combien ce véritable document est valable. Les photos (dont beaucoup sont excellentes) complètent admirablement ce livre où, il faut bien le dire, le nom de Josef Siffert revient à maintes reprises...

MS 99: Histoire des grandes marques: MG par Josef-H. Wherry. Commencons par le meilleur: les illustrations — dont certaines fort rares — sont excellentes.

Elles nous aident à un peu mieux digérer l'amas de chiffres, de mesures et de valeurs en tout genre, regroupés dont la plupart, hélas! sont exprimés en dénominations britanniques (miles par heure, pounces et gallons!) ce qui n'est surtout pas fait pour apaiser le lecteur auquel on fournit des notions mathématiques et des détails aussi minutieux qu'ardus! Ceci dit, il faut souligner le sérieux avec lequel l'auteur a rassemblé sa documentation. Mais c'est précisément cet excès de sérieux qui lui enlève toute verve.

MS 101: Le rallye, ses techniques et ses réglementations par Joachim Springer. Le rallye occupe une place bien à part dans la hiérarchie des compétitions automobiles. Epreuve de stricte régularité à l'origine, aujourd'hui, le rallye tend de plus en plus à devenir une sorte de « course de vitesse sur route ouverte », avec des étapes sélectives tout à fait comparable à des compétitions de vitesse pure. Cette évolution, ainsi que la préparation des voitures, les conseils utiles aux débutants, les problèmes nombreux — non seulement de pilotage, mais encore d'assistance — sont admirablement expliqués tout au long des pages de ce livre qui se lit facilement et est riche d'enseignement.

RC

ESSENCE NORMALE -.56
SUPER -.60

VENTE ET ACHAT D'AUTOMOBILES NEUVES ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES

DATSUN GARAGE F. ZEDER

6 40 60 CORTAILLOD **AUTOBIANCHI**
UN PRODUIT DU GROUPE FIAT

AU GARAGE DU ROC - HAUTERIVE - Tél. 31144

vous attend

Un record de vitesse

La plus rapide des Record, cette Record Sprint. Deux portes. Plus de 170 km/h. de vitesse de pointe. 11 sec. pour passer de 0 à 100! Une grande sportive — cette Record Coupé Sprint.

Un sprinter racé, mordant et qui montre bien qu'Opel est dans la course! Faites-en l'expérience au cours d'un essai.

Record Coupé Sprint

Opel — Un produit de la General Motors

Peintures pour autos en pulvérisateur Dupli-Color.

La rouille et les rayures disparaissent.

Dupli-Color existe en 2000 teintes pour voitures. Est en vente chez:

Color Center
Ecluse 15 Neuchâtel Tél. 5 17 80
Samedi, ouvert jusqu'à 17 heures. Lundi fermé toute la journée

Garages Carrosserie **Apollo**
S.A. Neuchâtel Tél. 5 48 16

DS 21 PALLAS 1966. Boîte à vitesses automatique, gris métallisé.

BMW 2000 1966, beige.

BMW 1800 TI 1966, gris métallisé. Toit ouvrant.

CHEVROLET CAMARO 1967. 8 cylindres, boîte à vitesses automatique.

TAUNUS 17 M 1965, gris foncé, 25,000 km.

FORD CORTINA GT 1966, beige.

NSU RO 80 1969, bleu foncé, 14,000 km.

LA CLÉ MAGIQUE

délivre l'essence jour et nuit

super **-.61** normale **-.57**

PNEUS et ACCESSOIRES

aux meilleurs prix

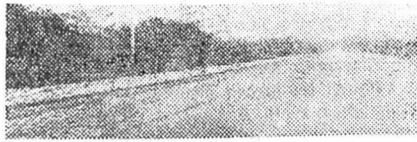
Station-service Portes-Rouges 55

Une nouvelle rubrique :
DOCUMENTS

Les pare-brise plus sûrs



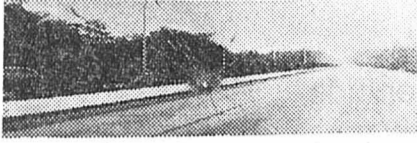
a) vitre intacte



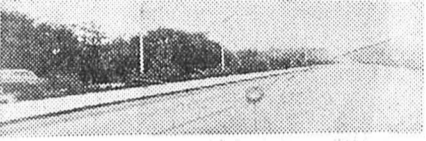
b) durcissement thermique normal



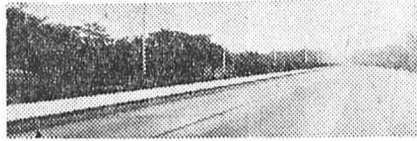
c) durcissement thermique différencié



d) verre de sécurité « normal ». Les deux plaques de verre sont reliées entre elles par une plaque en matière synthétique de qualité courante



e) verre de sécurité normal, les deux plaques de verre sont reliées entre elles par une couche de matière synthétique spécial



f) le nouveau verre super-résistant dénommé V.H.R. produit par une entreprise belge.

Voici une nouvelle rubrique « Documents », qui paraîtra de temps en temps dans nos pages « Spécial auto ». Au fil de l'actualité, nous vous présenterons avec — lorsque cela est possible — des documents photographiques, des nouveautés dans le domaine des accessoires qui touchent à la sécurité automobile. Nous abordons aujourd'hui un sujet déjà souvent discuté : la fabrication des pare-brise.

L'an dernier, sur les routes d'Europe, les accidents de la route ont causé la mort de 75.000 personnes et fait 2 millions de blessés environ. Deux chiffres tragiquement éloquent, qui incitent à la réflexion. Réduire le nombre de ces victimes : plus que jamais c'est le but vers lequel tendent les efforts des gouvernements et des industries.

Or, les blessures provoquées par le verre des pare-brise qui éclate sous l'effet d'un choc, sont souvent extrêmement graves. Une entreprise belge a donc étudié et développé un nouveau type de verre super-résistant. Il consiste en deux plaques de verre très mince (0,9 jusqu'à 1,5 mm) et très résistant (appelé V.H.R.) reliées entre elles par une couche transparente en matière synthétique.

C'est là une découverte récente. Non seulement le verre ainsi obtenu est d'une clarté exceptionnelle et d'une rigidité mécanique très élevée, mais encore, il est exceptionnellement souple.

A la suite d'une série d'expériences comparatives, ce nouveau produit s'est révélé supérieur en de nombreux points au verre de sécurité le plus moderne existant jusqu'ici. Ces points sont notamment les suivants :

- une réduction de poids d'au moins 50 % ;
- capacité de flexibilité et réduction de l'effet des forces d'inertie en cas de choc ;
- résistance aux fêlures et cassures par suite de chocs provenant de petits corps étrangers (gravillons), sur la face extérieure ;
- en cas de bris, visibilité excellente (photo 1) ;
- en cas de léger choc intérieur, le V.H.R. absorbe — en raison de sa haute flexibilité — l'énergie cinétique et ralentit par conséquent la vitesse du choc. Ainsi, tout danger de blessure par coupure est éliminé ;

- en cas de choc violent depuis l'intérieur, toute l'énergie est absorbée par les plaques de verre et la feuille transparente en matière synthétique. La déformation brutale est uniformément répartie sur l'ensemble de la surface de la plaque de verre V.H.R. Les deux vitres éclatent en une grande quantité de fragment et la feuille synthétique accueille la tête comme une sorte de filet de sauvetage. Le danger d'éjection est ainsi beaucoup moindre. Or, précisément ce danger est souvent à l'origine de blessures graves.

sûres graves. Tous les experts sont d'accord sur ce point.

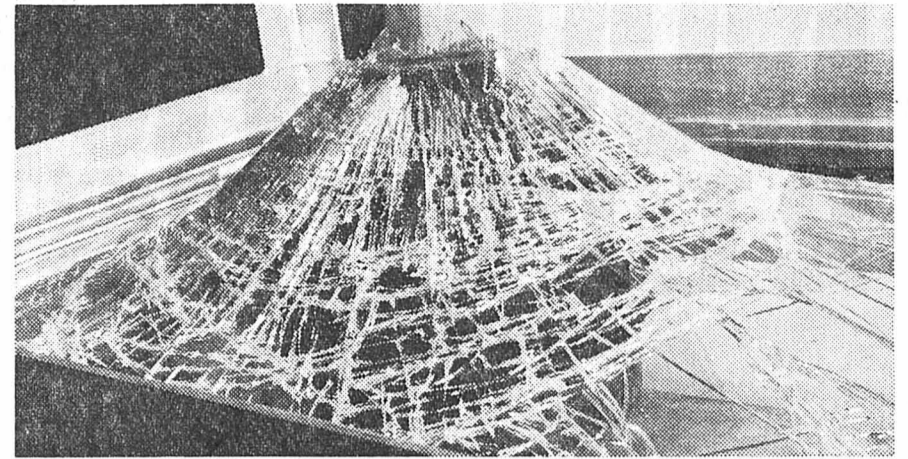
La résistance au choc du V.H.R. est calculée de telle manière que le verre se brise à la limite de ce qui est humainement supportable. De ce fait, le danger d'une fracture du crâne ou de vertèbre est largement écarté. (Photo 2, 3 et 4.)

CONFORT ACCRU

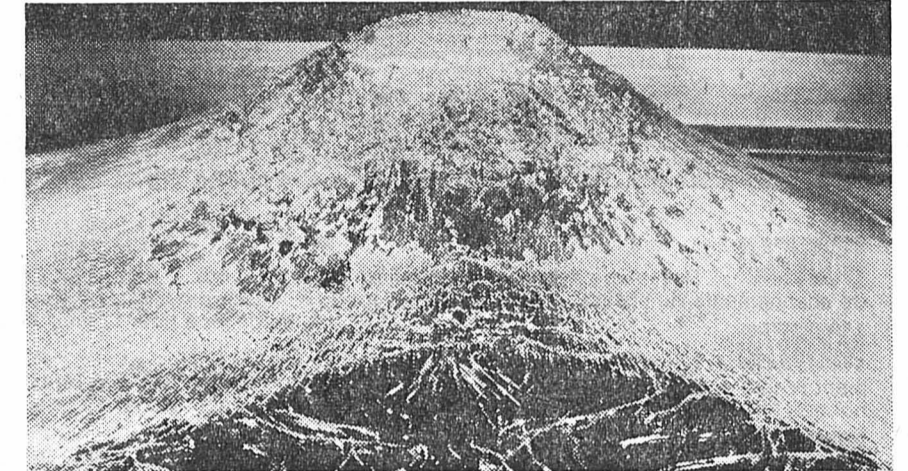
L'installation d'une telle vitre de « haute sécurité » peut être combinée avec un accroissement du confort. En effet, la couche intermédiaire en matière synthétique peut être très légèrement teintée. Elle absorbe ainsi les rayons lumineux de même que la chaleur. En outre, il est également possible d'installer des fils combinés avec un système de dégivrage. Pour l'instant, ce verre V.H.R. n'équipe pas encore — du moins à notre connaissance — des véhicules produits en grande série. En revanche, plusieurs carrossiers (ces gens réputés pour le soin tout particulier qu'ils mettent à choisir le meilleur matériel qui soit) l'ont adopté sur des prototypes. C'est le cas par exemple de Bertone pour son modèle « Carabo ». (Photo 5.)

Mais il ne semble faire aucun doute que cette réalisation est appelée dans un avenir relativement proche à une vaste commercialisation, tant il est vrai que chaque jour, le problème de la sécurité automobile à tous les niveaux se pose de manière plus aiguë.

Roland CHRISTEN



Verre de sécurité normal (épaisseur totale 6,8 mm) ; (couche de matière synthétique de 0,76 mm). Le mannequin de 10 kg est tombé d'une hauteur de 350 cm. Résultat : La tête a partiellement traversé le pare-brise. La matière synthétique s'est déchirée. Les fragments sont extrêmement coupants.



Le nouveau verre de sécurité V.H.R. mis au point par une entreprise belge. Epaisseur totale : 3,5 mm. Epaisseur de la couche de matière synthétique : 0,76 mm. Le mannequin est tombé depuis une hauteur de 620 cm.

Résultat : Le verre s'est déformé, mais n'a pas été déchiré. La feuille de matière synthétique a agi comme une sorte de « filet de sauvetage » et a largement amorti le choc.

Vous pouvez gagner une 204!...

Si simple: découpez le Bon de cette annonce. Remettez-le ou envoyez-le à l'agence PEUGEOT la plus proche de votre localité.

Là, faites un essai sérieux et sans engagement de la 204. Cela suffit. Vous avez alors votre chance de gagner l'une des 3 PEUGEOT 204 de la loterie.

Quand devez-vous faire l'essai?

Dès maintenant et jusqu'au 31 Décembre. Vous pouvez même téléphoner à l'agence PEUGEOT et prendre rendez-vous.

Nous vous souhaitons, et même nous vous garantissons, un très agréable essai de la 204. Bonne chance pour le tirage de la Grande Loterie PEUGEOT.

BON

pour un Essai sérieux de la 204 sans engagement, permettant automatiquement de participer à la grande Loterie PEUGEOT jusqu'au 31 Décembre 1969.

Date désirée pour un essai

le _____ à _____ heures

Nom et Adresse _____

Téléphone _____

Règlement de la Loterie dans toutes les Agences Peugeot.

GARAGE DU LITTORAL - SEGESSEMANN & FILS - NEUCHÂTEL

Pierre-à-Mazel 51

Agent Peugeot depuis 1931

Tél. 5 99 91

A Fleurier: Paul Joss, Garage de la Place-d'Armes — Tél. 9 11 72
Au Val-de-Ruz: Garage A. Germond, Dombresson — Tél. 7 11 22

Notre prochain supplément

SPECIAL-AUTO

paraîtra le 25 juin

Automobilistes !...

la Station-Service de la Cuvette

met à votre disposition en self-service une

machine à laver la carrosserie

automatique (eau chaude à 50° à haute pression)

Tous les **PNEUS** de grandes marques aux meilleures conditions

Normale **-.55** BENZINE Super **-.60**

Schreyer S. A. - Vauseyon 80 - Neuchâtel - Tél. 5 36 61



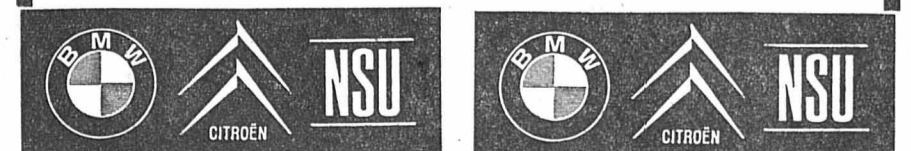
Un stock important de voitures neuves nous permet d'offrir à

«PRIX CHOC»

ID 19 Super Luxe Fr. 12.700.— net
DYANE 26 CV Fr. 4995.— net

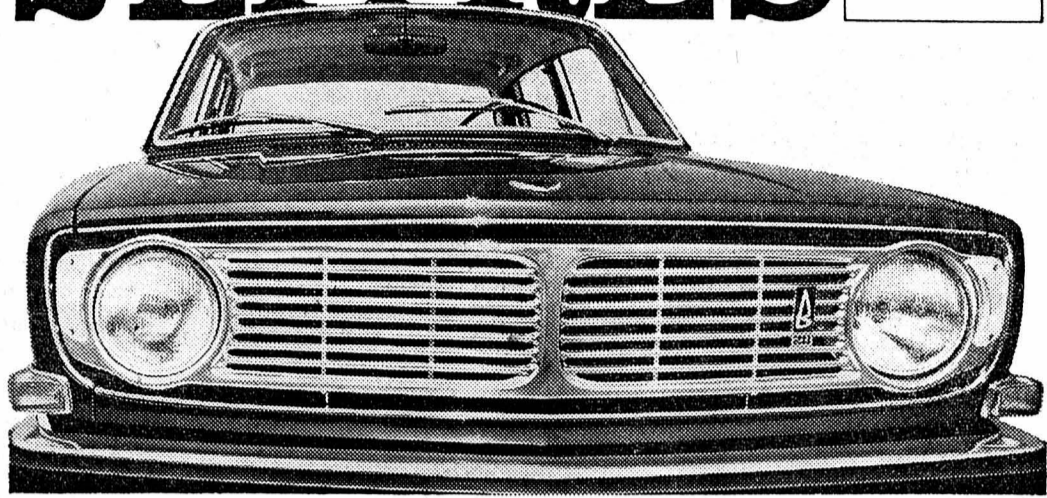
et nos OCCASIONS

à des conditions inégalables avec participation à notre « PRIX ACHETEUR » de Fr. 1000.—
Exemple : DS 19 Pallas 1965, gris métallisé, intérieur en cuir naturel noir, parfait état mécanique et carrosserie, expertisée, garantie 3 mois
5700 fr. ou 1995 fr. + 18 fois 238 fr.



NOUVEAU

2 LITRES



livrable dès Fr. 13 500.-

NOUVEAU Davantage de puissance, moins de changements de vitesse: idéale en ville.

NOUVEAU Epuration des gaz d'échappement (Volvo dépasse ainsi les fameuses normes de sécurité imposées en Amérique).

NOUVEAU Préchauffage de l'air d'admission, pas d'à-coups à froid et consommation réduite.

NOUVEAU Alternateur assurant la charge de la batterie même au ralenti.

NOUVEAU Sièges recouverts de tissu acrylique, chauds en hiver, frais en été.

Et toujours carrosserie de sécurité d'une robustesse proverbiale, protection contre la rouille connue pour la meilleure du monde.

Et toujours sièges réputés, colonne de direction, déboîtable.

Et toujours ceintures de sécurité à trois points d'attache, serrures de sécurité.

Et toujours système de freinage à double circuit unique en son genre, garantissant au moins 80% d'efficacité dans n'importe quelle situation, avec répartiteurs de pression.

VOLVO

De plus en plus, la voiture pour la Suisse!

Agence officielle :

Garages Schenker, 2068 Hauterive

Tél. (038) 3 13 45

Les nouveautés ont de l'allure et du chic

à la Belette

SOUS LES ARCADES

Admirez nos vitrines

COUTURE
Transformations et retouches de tous vêtements dames

DAIM-CUIR
retouché, réparé, etc. par spécialiste

Veston - Pantalon
Toutes retouches
Remise à la taille
Pitteloud, couture
Temple-Neuf 4
Neuchâtel
Tél. 5 41 23

Maculature
en vente au bureau du journal

Machines d'horlogerie
Machines-outils

sont grattées rapidement par atelier spécialisé.

Jean BRIGADOI,
LE LOCLE
Envers 54
Tél. (039) 5 23 07

DISCOUNT-

TEXTILES
ruelle Dublé 3

COMBINAISONS et
FONDS de ROBE nylon

jolis coloris à partir de

CHEMISES de NUIT légères
coton ou nylon,

impression fleurs ou unies à partir de

énorme choix **SLIPS**
coton, nylon, hélanca à partir de

SELF-SERVICE - PRIX NETS
ENTRÉE LIBRE

Ouvert de 9 h à 12 h
de 14 h à 18 h 30

Samedi fermeture à 17 h
Les lundis FERMÉ

COLO

Très grand choix de

LEVI'S

JUTZELER
Hôpital 3 - Neuchâtel

Léger et doux et frais

HAPPY
Citron

BONBONS-DISCH SANS SUCRE

mince!... elle boit **CONTREX**



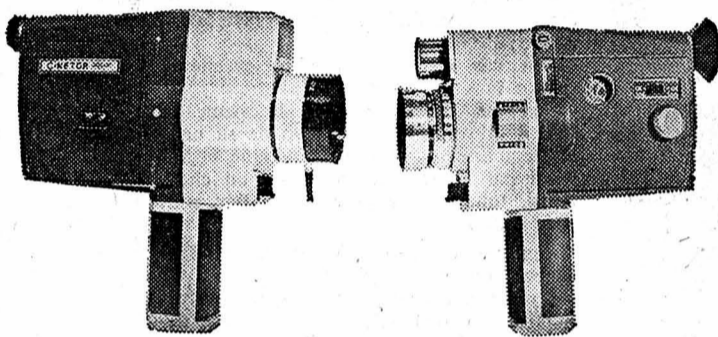
Rester mince, cela revient à éliminer autant ou plus que l'on absorbe. Si vous buvez de l'eau minérale de Contrex-éville vous stimulez les fonctions d'élimination confiées à votre foie et à vos reins. C'est un bon départ pour lutter contre le poids et contre la cellulite.

Contrex
contrepoids

Eau minérale naturelle sulfatée calcique



CAMÉRAS À PRIX TORRE



Caméra CINETOR 210

Super 8 mm - Objectif 1:1,8. Objectif Zoom-Réflex - Cellule CDS automatique derrière l'objectif - 2 vitesses: 18 et 24 images/seconde (pour ralenti) - Contrôle de batterie incorporé.

Prix TORRE: **298.-**

Etui facultatif + Fr. 30.-

Caméra CINETOR 209

Super 8 mm - Objectif 1:1,8. Zoom électrique 9,5-32 mm. Réflex - Cellule CDS automatique derrière l'objectif - 2 vitesses: 18 à 24 images/seconde (pour ralenti) - Contrôle de batterie incorporé.

Prix TORRE: **398.-**

Etui facultatif + Fr. 30.-

Prix TORRE et larges facilités de paiement sur tous nos appareils

Choix splendide, avec garantie, d'origine écrite, d'appareils photo caméras, projecteurs pour diapositives, projecteurs ciné, agrandisseurs, flashes calleuses, écrans, etc.

Toutes les grandes marques à des prix TORRE traditionnellement imbattables, même avec facilités de paiement:

Asahi-Pentax - Bauer - Biora - Bolex-Paillard - Braun Canon - Cima - Cinétor Düst - Emig - Gossen Halina - Hasselblad - Kalimar - Kodak - Metz Minox - Nikon - Nizo Olympus - Paximat - Polaroid - Posso - Safari Sekonic - Silma - Unatron Viceroy - Viscount - Yashica - Zeiss-Voigtlander Zenza-Bronica, etc.

... voyez également notre grand choix de jumelles.

FILMS À PRIX TORRE

...voici 3 exemples éloquentes!

Nouveau: FILM KODAK CINÉ SUPER 8

EKTACHROME II (USA)

développement non compris

8.90

FILM CINÉ DOUBLE 8

KODACHROME II (USA)

développement compris

11.90

FILM SUPER 8

KODACHROME II (USA)

développement compris

12.90

TRAVAUX D'AMATEURS

...à prix TORRE!

Extraits de notre nouveau tarif:

GRANDES COPIES	NOIR/BLANC	COULEURS	D'APRÈS DIAS
7 x 10 cm	0.25	0.60	0.70
9 x 9 cm	0.30	0.70	0.90
9 x 13 cm	0.30	0.70	0.90

...et toujours nos nombreux autres avantages:

● **Développement gratuit**

Tous les films noir-blanc ou négatif-couleurs achetés à notre rayon, et dont les tirages nous sont confiés en même temps que leur développement, sont développés gratuitement.

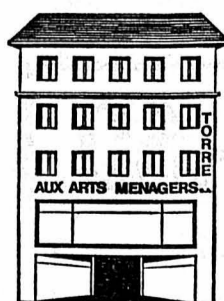
● **Réussite garantie**

Vous payez seulement les photos que vous réussissez. Vous pouvez nous laisser celles que vous avez « ratées »; elles ne vous seront pas facturées.

● **Nouveauté gratuite**

Sans supplément de prix, tous vos tirages couleurs sur papier sont pourvus d'INSTACOL, ce qui vous permet de coller immédiatement vos photos dans votre album, sans coins ni colle.

Attention: le samedi notre magasin est ouvert sans interruption de 8 h 15 à 17 h.



TORRE-AMSA - AUX ARTS MÉNAGERS S.A.

NOUVELLE ADRESSE À NEUCHÂTEL: Fausses-Brayes (à côté des Terreaux) derrière la Cave Neuchâteloise - Nouveau No de téléphone: (038) 5 76 44 (3 lignes)

A GENÈVE: TORRE-ARTS MÉNAGERS S.A. AMSA - Angle rues de Rive et du Port
A LAUSANNE: AUX ARTS MÉNAGERS S.A. AMSA - 11 et 30, Petit-Chêne

Le chemin le plus court entre vous et l'Espagne



c'est Iberia

Genève - Barcelone

CHAQUE JOUR VOL DIRECT
DÉPART GENÈVE: 18.30 H. — ARRIVÉE BARCELONE: 19.40 H.
CORRESPONDANCE POUR ALICANTE ET VALENCE.

Genève - Madrid

CHAQUE JOUR VOL DIRECT
DÉPART GENÈVE: 12.50 H. — ARRIVÉE MADRID: 14.35 H.
CORRESPONDANCE POUR ALMERIA ET SÉVILLE.

Tous les vols de Suisse en Espagne (sauf Iles Canaries) en collaboration avec Swissair.

Le chemin le plus court — et aussi le plus avantageux! En effet, les prix forfaitaires «inclusive tour» avec IBERIA, ne sont guère plus chers que le prix normal d'un billet... Et sont inclus dans cette somme, les excursions, les transferts, ainsi que l'hôtel de votre choix. Vous êtes ainsi entièrement libre. Cela commence avec le vol individuel sur JET. IBERIA vous emmène chaque jour sur ses ailes en Espagne. C'est à vous de désigner la date et la durée de votre voyage. (Au minimum: 7 jours; en week-end: 3 à 4 jours. Prolongation de séjour possible jusqu'à 4 semaines.) Pour tous renseignements supplémentaires, adressez-vous, sans hésiter, à l'agence de voyages la plus proche. Et surtout, n'oubliez pas: tous les programmes peuvent être bâtis selon vos désirs — car, avec IBERIA, vous voyagez individuellement, sur des avions de ligne!

- Quelques exemples de prix
- Iles Canaries - 15 jours min. Fr. 990.- max. Fr. 1276.-
 - Costa del Sol - 15 jours min. Fr. 620.- max. Fr. 1172.-
 - Majorque - 15 jours min. Fr. 545.- max. Fr. 845.-
 - Costa Brava - 15 jours min. Fr. 580.- max. Fr. 1169.-
 - Barcelone - 7 jours min. Fr. 445.- max. Fr. 649.-
 - Madrid - 7 jours min. Fr. 512.- max. Fr. 665.-
 - Séville - 7 jours min. Fr. 642.- max. Fr. 1015.-
 - Costa Blanca - 15 jours min. Fr. 735.- max. Fr. 975.-
 - Ibiza - 15 jours min. Fr. 640.- max. Fr. 812.-

IBERIA

LIGNES AÉRIENNES INTERNATIONALES D'ESPAGNE où seul l'avion est mieux traité que vous-même.

Genève - 13, rue de Chantepoulet - Tél.: 022/32 49 08
Zurich - Talstrasse 62 - Tél. 051/23 17 22



Quill, c'est la tendre VIOLENCE.

Votre linge respire enfin.

Quill — une toute nouvelle mise au point (pas une simple amélioration par additifs) d'un détergent complet, maintenant lancé sur le marché. Quill recèle les dernières découvertes de la recherche en matière de détergence. Quill renferme des substances bioactives et le bon oxygène de la nature, des agents qui adoucissent l'eau, des éclaircissants, pas de chlore, pas de soude; bref, une combinaison selon une formule inédite. C'est pourquoi Quill tout en étant violent à l'égard des salissures est tout tendresse pour le linge. Vous serez conquise: Quill, c'est un souffle de fraîcheur qui passe dans votre linge.

Henkel

Quill — un détergent biologique complet mis au point depuis la base.



Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Vitrierie Schleppey

NOUVELLE ADRESSE: rue des Charmettes 16

Tél. 5 21 68 - Parc pour voitures.

PRÊTS express

de Fr. 500.- à Fr. 10000.-

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution; Votre signature suffit



Banque Procrédit
1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 64 31

NOUVEAU: Service express

Nom _____

Rue _____

Endroit _____

Le café Mercure stimule les esprits vitaux!



Nous torrèfions tous les jours 6000 à 13000 kg de café en grains. Le café Mercure est toujours frais et super-aromatique.



Votre magasin MERCURE (180 magasins en Suisse) a certainement le café à votre goût! Vos magasins MERCURE les plus proches: Neuchâtel, rue du Seyon 6; Fleurier, Grand-Rue 25; le Locle, Grand-Rue 38.

KOPANTIQUA
St-Gall

Foire et Exposition internationales de reproductions d'objets anciens
Détailants: du 31 mai au 8 juin 1969
Grossistes: du 5 au 8 juin 1969



PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

MACHINE A LAVER Hoovermatic (semi-automatique), très bon état, 250 fr. Tél. 8 23 38.

BUFFET DE SERVICE; plusieurs tables; chaises; divan-lit complet; vitrine; glace dorée ovale; le tout en parfait état. Tél. 5 83 92.

DIVAN-LIT, tête réglable, avec matelas Mitot, en parfait état. Tél. 6 91 45.

LAPINS de 6 semaines, 3 fr. 50 pièce, et 3 femelles de 7 mois T.S. Santé garantie. Tél. 4 33 32.

TENTE MARECHAL, forme chalet, 5 places, utilisée 15 jours, prix à discuter; accessoires de camping. Tél. 6 35 70, interne 2.

BUREAU AVEC TIROIRS; divan-lit; salle à manger complète. Tél. (038) 8 46 42.

COURS D'ALLEMAND avec disques et fascicules, avec devoirs. Tél. 5 50 96.

TONDEUSE A GAZON à main, belle occasion. Tél. 5 34 14.

SECRETAIRES-COMMODE en noyer, plus une commode en cerisier, à vendre ou à échanger contre une armoire. Faire offres sous chiffres P 350,073 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

MEUBLES ANCIENS et mobilier courant d'une maison de 15 pièces. Propriété L'Eglantine, Montmolin (NE), à 100 m de l'hôtel de la Gare.

DIVERS HABITS, tailles 38 à 42. Tél. (038) 5 90 92.

CHATONS PERSANS bleu et angora. Pension pour chats, boxes limités, prière de venir. Mme Couturier, Boudry, tél. (038) 6 46 91.

I POUSETTE DEMONTABLE; 1 lit complet; 1 parc; 1 chaise baby-relax; 1 deux-pièces de grossesse, en lin, bleu ciel, taille 38. Tél. 4 35 68.

TRÈS BON MARCHÉ: 2 bois de lit avec sommiers, 2 tables de chevet, 2 fauteuils en rotin, 1 table de cuisine. Tél. 8 20 32.

TÊTE D'ELAN avec cornes. Tél. (038) 8 63 59.

POUSSETTE, pousse-pousse, en bon état, 220 fr. Tél. (038) 6 23 95, après 18 heures.

ENREGISTREURS: Revox neuf, avec accessoires; Crowncoorder neuf, avec accessoires; Grundig. Deux radios portatives, transistors LMK-UKW. Electrophone Philips. Lot de disques, Amplificateur 10 W. Colonne sonore neuve 10 W. Le tout pour 2500 fr. Tél. 4 21 01.

Demands à acheter

PSYCHÉ (miroir sur pied) est cherchée, neuve ou d'occasion. Tél. 7 05 34.

ARMOIRE à 2 ou 3 portes. Tél. 8 72 85, le matin.

MACHINE A ECRIRE, même usagée. Ecrire ou téléphoner à T. Schmid, Serre 11, Neuchâtel, tél. 5 19 53.

Divers

NEUCHATEL - RIMINI une place est libre dans voiture privée, le 25 mai. Tél. 4 06 17, le soir.

DAME 45 ANS aimerait rencontrer monsieur affectueux, pour amitié et pour rompre solitude. Ecrire à JW 1320 au bureau du journal.

PENSION POUR ENFANTS à partir de l'âge de 3 mois. Chaperon Rouge, 2016 Cortaillod. Tél. 6 25 72.

Offres d'emplois

NOUS CHERCHONS PERSONNE pour entretien d'un jardin à Neuchâtel, quelques journées par semaine. Tél. (038) 5 20 79.

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

CUISINIÈRE

ou personne sachant cuisiner. Horaire de travail et congés réguliers.

Pension pour dames âgées « Le Clos », Clos-de-Serrières 93 (NE), tél. (038) 8 33 21.

Importante entreprise du Jura neuchâtelois

offre les postes suivants :

CADRE COMMERCIAL

- si vous êtes capable de participer à l'élaboration de programmes ;
- si vous êtes à même d'assumer la responsabilité d'objectifs importants ;
- si vous avez les connaissances nécessaires et que vous fassiez preuve de dynamisme et d'esprit d'initiative ;

vous pourriez envisager une promotion ultérieure au titre d'adjoint du directeur de vente.

SECRETAIRES

pour la direction de vente

emploi très intéressant, varié, qui requiert des qualités d'organisation ; travaux de correspondance en français, anglais et allemand ; si possible assumer la responsabilité du secrétariat de ce département.

EMPLOYÉES

pour le service commercial

travaux variés ; possibilité d'acquérir des connaissances étendues et d'assumer ultérieurement des responsabilités particulières.

MÉCANICIENS

OUVRIERS ET OUVRIÈRES

Possibilité de logement.

Adresser offres écrites à LY 1322 au bureau du journal.

SITUATION

comme

CHAUFFEUR DE TRAIN ROUTIER SAURER

accompagné d'un aide-chauffeur, pour livraisons dans toute la Suisse.

Caisse de retraite. Avantages sociaux.

Ecrire à SOURCES MINÉRALES HENNIEZ-SANTÉ S.A. à 1599 HENNIEZ (VD).

Remonteurs

de finissage

de calendrier

de mécanisme automatique

seraient engagés tout de suite, pour travail régulier, en fabrique.

Ecrire à INVICTA S.A. Fabrique d'horlogerie, av. Léopold-Robert 109, 2300 la Chaux-de-Fonds ou téléphoner au (039) 3 11 76, en demandant M. Jeanneret.

L'imprimerie centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A., cherche, pour son département des apprêts,

PERSONNEL FÉMININ

surnuméraire, de nationalité suisse ou titulaire d'un permis d'établissement, pour trois mois environ.

Prière de se présenter à la réception de l'imprimerie, 4, rue Saint-Maurice, ou téléphoner au No 5 65 01, interne 254.

FABRIQUE MARET, 2014 Bôle
cherche pour travail en fabrique

ouvrières

de nationalité suisse ou avec permis C, habituées aux travaux fins et délicats.

Nous cherchons couple de

concierges

pour propriété privée, à Neuchâtel. Convierait à jardiner retraité pouvant s'occuper du jardin à mi-temps. Petit appartement à disposition dans maison indépendante. Adresser offres écrites à IV 1319 au bureau du journal.

Mercurie - Nouveautés demande une

VENDEUSE

S'adresser :
Magasin BOUTON D'OR, rue du Château, Neuchâtel.
Tél. (038) 5 17 62.

Grande droguerie-parfumerie cherche :

droguiste

avec maîtrise fédérale comme collaborateur responsable. Possibilité de gérance par la suite ;

droguiste

vendeuse en parfumerie

Faire offres à la droguerie-parfumerie BAUMANN, Saint-Imier. Tél. (039) 4 12 50.



cherche, pour date à convenir,

vendeuse diplômée

capable d'assurer la gérance du magasin de nettoyage à sec. Congé samedi après-midi et lundi matin. Renseignements et offres à Jacques Desautels, 2072 Saint-Blaise ou téléphoner au 3 12 63, dès 19 heures.

On demande du 1er juin à fin août

filles ou dames de buffet

horaire à convenir.
Tél. 6 34 46.

Pôle Nord S.A., Apples

cherche pour son département fabrication

jeune homme

dynamique, ayant si possible quelques connaissances de l'industrie laitière ou de la pâtisserie-confiserie.

Entrée immédiate. Salaire selon capacités. Possibilité de logement dans l'usine. Faire offres avec curriculum vitae.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., Neuchâtel,

cherche

COMPTABLE-CAISSIER

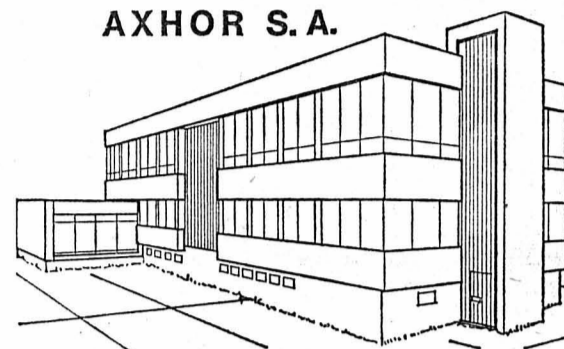
ayant déjà quelques années d'expérience.

Travail varié et intéressant.

Place stable et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel. Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 5 72 31.

AXHOR S.A.



AXHOR S.A. engagerait

ouvrières

suisse ou étrangères avec permis C, pour différentes parties du pivotage.

Faire offres à Axhor S.A., Direction de l'usine principale, 2056 Dombresson.

Tél. (038) 7 01 81.

Jeune, dynamique, à l'avant-garde du progrès, telles sont les caractéristiques de notre entreprise, sur la place de Neuchâtel.

Si vous êtes de langue maternelle française, si vous avez de bonnes connaissances d'anglais ou d'allemand, une bonne mémoire, bonne présentation et du tact, nous pouvons vous offrir une activité variée et vivante comme

SECRETAIRES

Vos offres, sous chiffres AS 35 036 N à Annonces Suisses Neuchâtel, seront traitées avec discrétion.

GARAGE DU VAL-DE-RUZ cherche

bon mécanicien

sur autos.

Ecrire avec prétentions de salaire, sous chiffres 215-995, au bureau du journal.

Jeune sommelière

(ou débutante) trouverait emploi stable. Vie de famille. Bon gain. Congé le samedi après-midi et le dimanche. Le Colibri, rue Breguet 13. Tél. 5 75 02.

Entreprise viti-vicole cherche

caviste-vigneron

Entrée immédiate ou date à convenir. Bon salaire.

Tél. (038) 8 21 10.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune

employée de commerce

cherche place

afin de se perfectionner dans la langue française. Outre les différents travaux de bureau en général, serait d'accord d'aider au magasin ou au service du guichet.

Prière de faire offres à Lotti Hämmerli, poste, 3226 TREITEN (BE)

Nous cherchons une

JEUNE FILLE

pour le buffet.
Téléphoner le matin au No 5 20 13.

Nous cherchons

sommelière

Bon gain ; congé le dimanche. Bar Cité-Verte, tél. 5 08 98.

Nous cherchons une

SOMMELIÈRE (IER)

Très bon gain.
Téléphoner le matin au No 5 20 13.

Nous cherchons

sommelière

Débutante acceptée ; congé le dimanche. Tél. (038) 3 17 96.

On cherche

aide-livreur

pour entrée à convenir. Adresser offres écrites à HT 1318 au bureau du journal.

Bar à café cherche pour entrée immédiate ou date à convenir.

SOMMELIÈRE

Débutante et étrangère acceptées ; nourrie, chambre indépendante à disposition. Salaire assuré. Tél. 3 25 93.

Lugano-Tessin

Petite famille cherche

bonne à tout faire

sérieuse, sachant cuisiner. S'adresser à : Isoletta Badaracco, via Curti 1, 6900 Lugano. Tél. (091) 2 39 50.

On cherche

sommelière

pour entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser au café-bar de la Poste.
Tél. (038) 5 14 05.

Français TECHNICO-COMMERCIAL

formation technique de base en mécanique et électricité, 9 ans d'expérience dans les branches : automobiles, lubrifiants, moteurs et industriels, cherche poste pouvant convenir à homme dynamique ayant l'esprit d'initiative. Bon amateur d'équipe de vente. Connaissances des langues anglaise et allemande. Entrée immédiate.

Faire offres sous chiffres P 460,156 N, à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

Ouvrier carrossier

capable, habitué au bon travail, cherche place pour entrée immédiate, à Neuchâtel ou aux environs.

Walter Kämpf, Mühleweg 80 B, 4537 Wiedlisbach.

On cherche, à Neuchâtel ou aux environs, pour homme de 45 ans, de bonne constitution, Français, avec permis de travail,

place de jardinier ou concierge

(capable de faire petites réparations dans la maison).

Très important : bonne atmosphère, milieu accueillant, nourri et logé.

Faire offres sous chiffres 44-22848 à Publicitas, 8021 Zurich.

JEUNE SECRÉTAIRE

connaissant les langues allemande, française, italienne et anglaise, et ayant quelques années de pratique, cherche place pour début septembre. Préférence : Cortaillod ou environs.

Faire offres sous chiffres PB 306,075, à Publicitas, 1002 Lausanne.

Artiste peintre-graphiste

diplômé, Tchèque, 26 ans, cherche place de graphiste ou de maître de dessin. Tél. (022) 25 48 43.

jeune fille

suédoise, 18 ans, cherche emploi du 15 juin au 31 juillet au pair, dans famille avec enfants parlant le français. B. Grönholdt, Rönneholmsväg 64, 21741 Malmö (Suède).

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annouces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE:			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
56.—	28.50	14.50	5.50
ÉTRANGER:			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer: 1 an 95.— 6 mois 52.— 3 mois 27.— 1 mois 10.—

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
la veille avant 8 h 30
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

L'EXPRESS

Prêt comptant

- ★ de Fr. 500.— à Fr. 25 000.—, si vous avez une situation financière saine
- ★ remboursable jusqu'à 60 mois
- ★ accordé dans les 48 heures
- ★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- ★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés. Notre «service-express», téléphone 071 23 39 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom
Rue
Domicile 4 344

Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 23 39 22
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 23 03 30

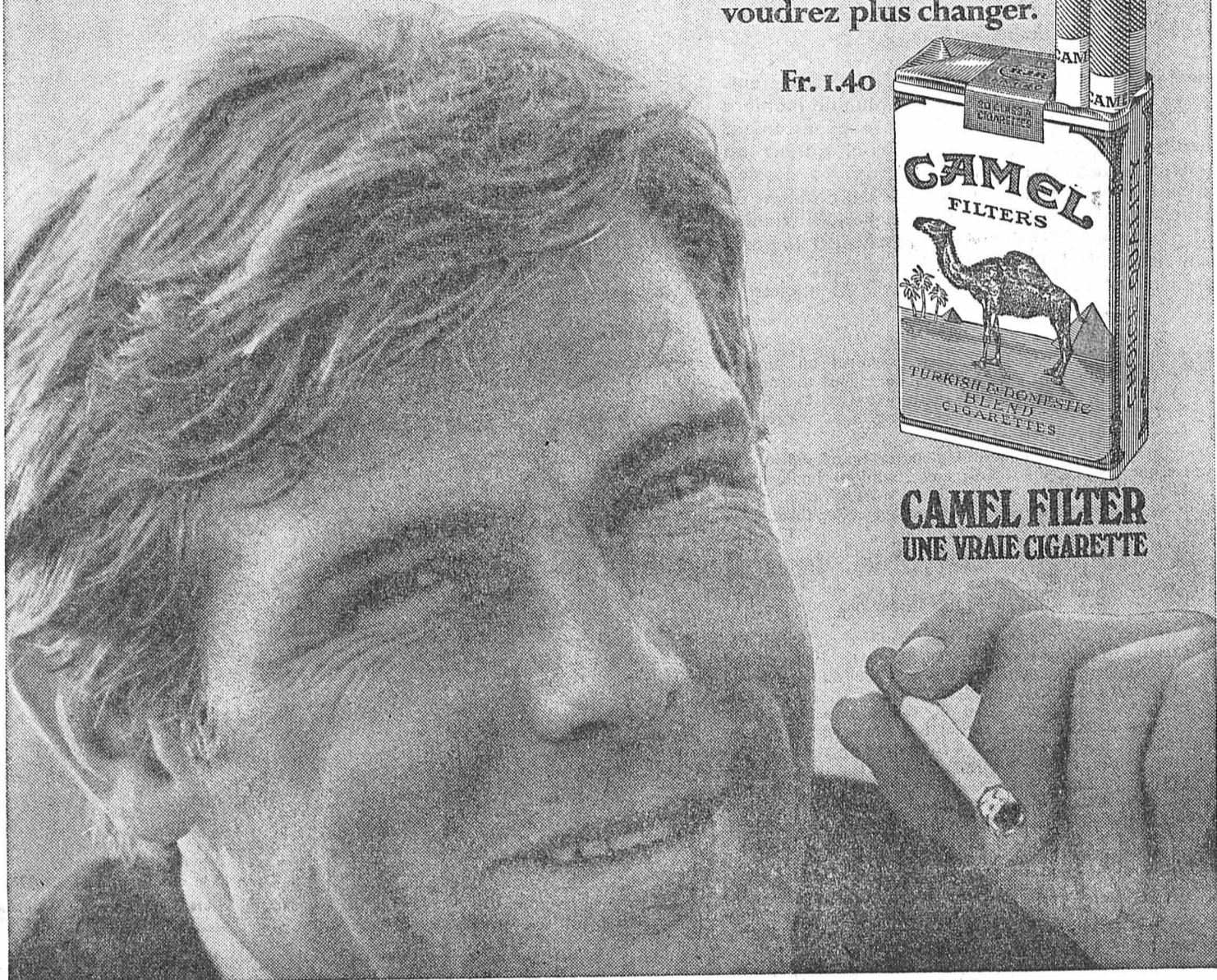
DÉCOUVREZ LE GOÛT D'UNE VRAIE CIGARETTE

Camel Filter. C'est ça, le vrai goût: un tabac généreux, cultivé et mélangé dans un seul but: votre plaisir. Une fois que vous l'aurez goûtée, vous ne voudrez plus changer.

Fr. 1.40



CAMEL FILTER
UNE VRAIE CIGARETTE



General Motors
est connu pour sa haute qualité et sa technique avancée. Frigidaire désigne les appareils ménagers de General Motors. Frigidaire signifie aussi perfection dans le domaine de la réfrigération, de la congélation et des machines à laver.

Qualité et technique GM ne sont pas chères:
Réfrigérateurs à partir de Fr. 348.—
Congélateurs à partir de Fr. 498.—
Lave-vaisselle à partir de Fr. 1450.—
Automates à laver à partir de Fr. 980.—

Frigidaire

— la qualité GM au service du ménage.

General Motors Suisse S.A., Frigidaire, 2500 Bienne



A vendre à bas prix:

1 chaudière Chapée

pour chauffage central, en parfait état, avec boiler Weeco séparé;

plusieurs grands

stores à lamelles

pour pose à l'intérieur;

1 machine à coudre SINGER

modèle tailleur. A visiter chez TOSALLI, tél. 6 33 12, COLOMBIER.

Camping

Réchauds pour gaz,

butane ou propane,

2 et 3 feux, très avantageux.

Avec couvercle, à partir de Fr. 45.—

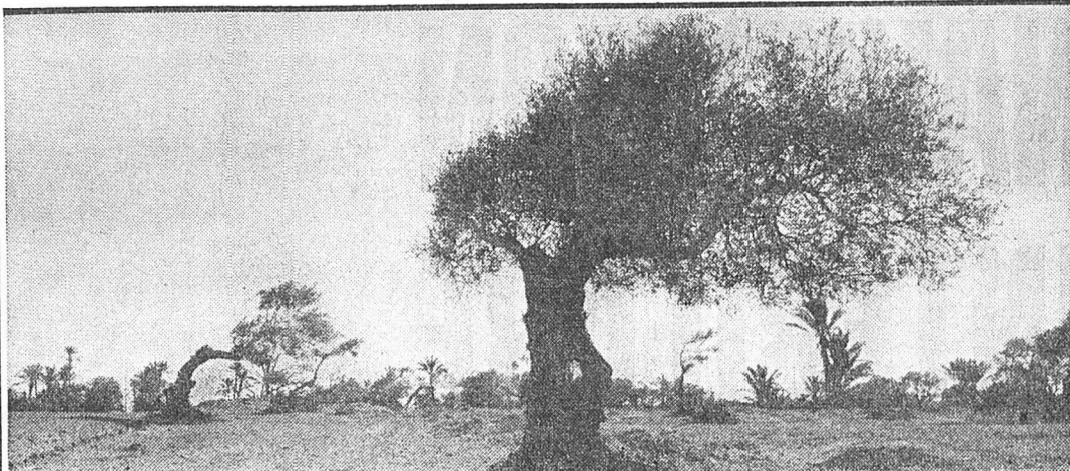
Émaillés blanc. S'adresser à Granum S.A.,

Cuvette de Vauseyon, Neuchâtel.

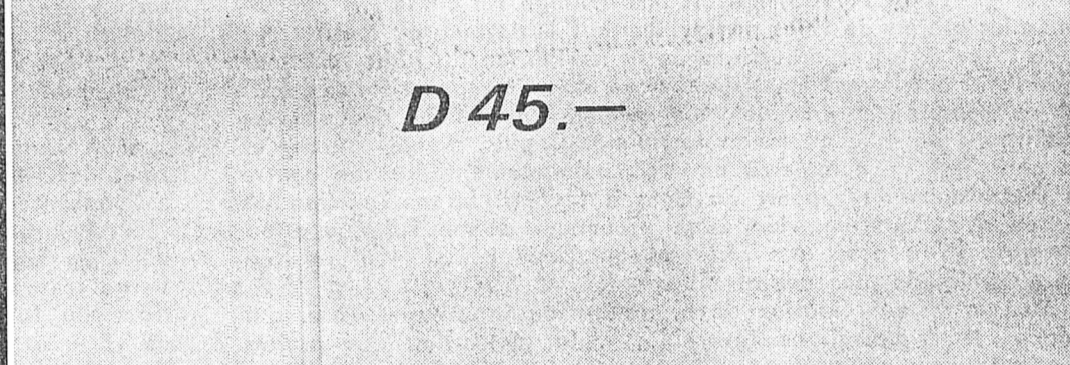
L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.

rue Saint-Maurice 4

tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset



D 45.—



A 25.—

A la coop tout est avantageux



E 13.—

B 39.—



C 59.—



A 160 360 Fauteuil «Lord», monture en tube d'acier zingué, couleur or émaillée au four, accoudoirs en bois, rembourrage en mousse synthétique 30 mm, recouvert tissu dessin à carreaux ou à fleurs, pliable, 25.—

B 160 615 Table de camping ou de jardin, pieds en tube d'acier zingué, couleur or émaillée au four, plateau en matière synthétique, résistant aux intempéries, 60 x 80 cm, 39.—

C 160 575 Chaise-relaxe (Etoile), la chaise-longue qui vous offre un confort maximal! Monture en tube d'acier zingué, couleur or émaillée au four, accoudoirs très confortables en bois rembourrage en mousse synthétique, pliable, 59.—

recouvert de tissu grand teint à jolis dessins, réglable en 5 positions différentes,

160 610 Table de camping, pliable, pieds en tube d'acier, plateau synthétique résistant aux intempéries, 60 x 80 cm, 22.—

D 161 407 Parasol, mât en tube d'acier avec inclinaison simple, diamètre 180 cm, recouvert de plastique résistant aux intempéries, sans socle, 45.—

E 161 408 Pied de parasol en plastique, se remplit d'eau (environ 21 litres), ou de sable (environ 32 kg), 13.— avec timbres coop

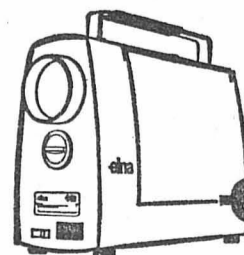
Avec timbres coop ou 5% rabais



La Treille

Souveraine en couture

Pourquoi de nombreuses femmes qui, jusqu'à présent, n'avaient jamais songé à acheter une machine à coudre, éprouvent-elles aujourd'hui tant de plaisir à coudre avec une Elna Lotus? Jugez vous-même! Premièrement: rabattre les 3 volets! Deuxièmement: coudre! Les volets fermés protègent la machine et remplacent la mallette ou le couvercle-cloche; ouverts en quelques secondes, ils forment une table de couture robuste. Tous les accessoires sont logés bien en évidence dans la partie supérieure de l'Elna Lotus; bref, c'est la première machine à coudre zigzag compacte et sans problème! Jugez vous-même par une démonstration sans engagement au plus proche magasin Elna. Vous y trouverez, vous aussi, parmi les nombreux modèles Elna, dès Fr. 395.—, la machine à coudre qu'il vous faut.



elna lotus
simple — parfaite — sûre

NAVIGATION INTÉRIEURE

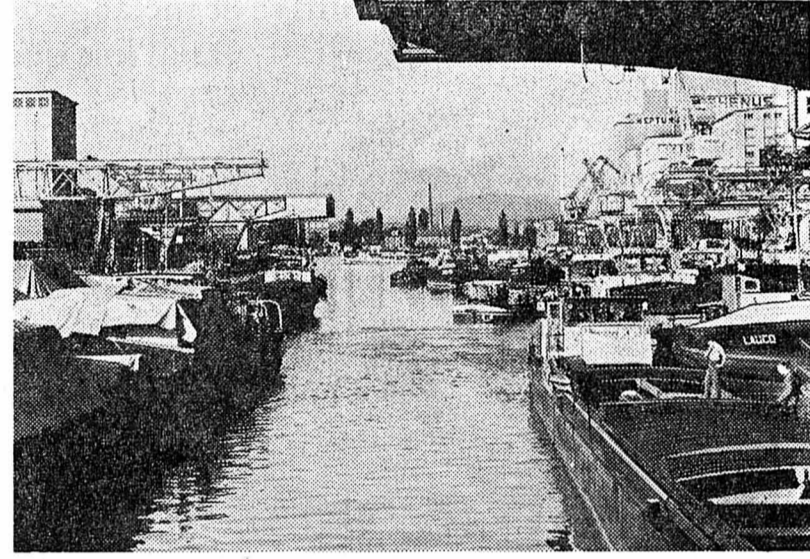
Les cantons sont appelés à se prononcer dès le 1^{er} juillet prochain

Ou en sont les projets de navigation intérieure? Le dossier est volumineux. Le rapport du Conseil fédéral, du 11 mai 1965, n'avait pas arrangé les choses. Il concernait « les projets de voies navigables de l'Adriatique au lac Majeur et de l'Aar et les répercussions de la navigation du Rhin supérieur et de l'Aar sur les systèmes de transports ». Ce rapport fut accueilli par de nombreuses critiques, les mêmes qui avaient dénoncé les conclusions de la commission Rittmann. Depuis, douze cantons et dix chambres de commerce ont pris publiquement position contre les conclusions du rapport du Conseil fédéral. La commission du Conseil des États, appelée à se prononcer à son sujet, n'a pu l'accepter et a posé une série de questions complémentaires en vue d'une étude plus approfondie.

Le Bureau de coordination de la navigation intérieure suisse, qui groupe les organisations favorables à la réalisation des projets suisses de voies navigables, a considéré de son devoir de contribuer à l'examen concret de la question. Il a donc chargé un groupe de travail d'étudier de façon approfondie les points du rapport fédéral

qui ont fait l'objet de critiques principales, notamment l'intérêt direct de certaines branches économiques à la navigation intérieure ou les besoins en transports à longue échéance. Dans sa livraison d'avril, « Le Transhelvétique », organe de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, donne un résumé complet de cette étude. En voici quelques extraits.

Les partisans de la navigation intérieure en Suisse ne désespèrent, ni de désarment. On peut même dire que l'affaire évolue de manière satisfaisante. En effet, dès le 1^{er} juillet prochain, le département fédéral intéressé consultera tous les cantons. Ceux-ci auront un délai de six mois pour répondre. En leur soumettant le dossier, Berne les rend également attentifs à la nécessité de protéger le tracé du futur Transhelvétique. Comme l'on admet qu'il faudra de 15 à 20 ans avant que le projet ne devienne réalité, il importe donc de réserver dès maintenant les terrains nécessaires. C'est un premier pas en avant et le ton semble avoir bien changé depuis mai 1965...



BÂLE. — Mais il faut d'autres ports fluviaux en Suisse. (Photo M. Tschopp, Bâle)

Sur le plan européen, les prestations de la navigation ont suivi toutes ces dernières années l'accroissement général en tonnages des transports. La part de la navigation au trafic total est ainsi constante. D'après le 10^{ème} rapport annuel de la Conférence européenne des ministres des transports (CEMT), le trafic de marchandises par voies navigables des pays membres a augmenté, de 1953 à 1962, de 55 % (soit 31 milliards de tonnes-kilomètres). Cette tendance se maintient: le trafic des voies d'eau continue de croître.

Le trafic sur le seul Rhin — et il est d'un intérêt particulier pour les projets suisses de voies navigables — s'est aussi fortement développé depuis la guerre. De 59 millions de tonnes en 1950, il a passé à environ 160 millions de tonnes en 1966 ce qui représente un accroissement de plus de 170 %. En 1967, il était de 165 millions de tonnes. L'importance des voies navigables dans le système des transports européens est donc démontrée par le volume des prestations. A l'étranger, la capacité de services et l'économie de la voie d'eau sont partout reconnues. Aussi d'importants investissements sont-ils consentis pour l'amélioration et le développement du réseau navigable européen.

La Suisse doit s'adapter à la politique des transports d'Europe occidentale. C'est chose faite depuis longtemps pour le chemin de fer et l'aviation. Pour la route, la collaboration est devenue intensive ces dernières années. En revanche, en ce qui concerne la navigation intérieure, l'attitude suisse est réticente et le rôle qu'elle joue dans ce domaine n'est que sporadique. Pourquoi cela? Parce que notre pays n'est relié pour le moment au réseau navigable européen qu'à Bâle, à son extrême pointe nord-ouest. Si donc un subventionnement des sociétés suisses de navigation doit être écarté en principe, la question se pose tout de même s'il ne conviendrait pas de maintenir l'existence d'une flotte suisse dans l'intérêt de l'économie nationale. Cette question est légitime dans le temps où des Etats riverains du Rhin prennent des mesures protectionnistes ou cherchent à assigner leur rôle à chacun des moyens de transport, navigation intérieure comprise, ainsi que le fait par exemple le plan Leber en Allemagne fédérale.

En 1953 déjà, la Conférence européenne des ministres des transports a dressé une liste des voies d'eau d'intérêt européen en spécifiant leurs normes. Y figurent le Rhin supérieur, la liaison du Rhône au Rhin et la voie de l'Adriatique au lac Majeur. L'intérêt européen aux projets suisses est ainsi établi. Il peut être résumé comme suit:

- L'intégration économique européenne intensifie les échanges et exige le développement de tous les moyens de transports, y compris les voies navigables.
- Toute amélioration et tout développement du ré-

seau de transport — donc également tout prolongement d'un moyen de transport — facilite les échanges et favorise l'établissement d'un grand marché européen.

● La navigation sur le Rhin supérieur, fleuve frontière, dessert également des régions en Allemagne fédérale et en Suisse. De plus, elle ouvre à l'Autriche un accès direct et libre aux ports de la mer du Nord, reliant ainsi de façon plus étroite au monde occidental le pays neutre voisin du rideau de fer.

● La voie fluvio-terrestre Rhin-Yverdon-Simplon offre à longue échéance au croissant trafic de transit nord-sud une variante intéressante de l'axe Rhin - Bâle-Gothard.

● Une situation favorable

L'un des atouts de la Suisse et non le moindre est sa situation initiale favorable. La navigation moderne a besoin sur les cours d'eau d'un chenal d'une largeur et d'une profondeur suffisantes. Sur le Rhin supérieur et sur l'Aar, ces conditions sont près d'être entièrement réalisées maintenant déjà du fait de l'équipement hydro-électrique. Grâce à ce fait, l'aménagement de ces deux importants cours d'eau est bien meilleur de celui de n'importe quelle autre voie navigable. Pour l'essentiel, il s'agit de relier par des écluses les retenues déjà existantes et d'édifier encore deux barrages l'un en amont de Koblenz, l'autre à Brougg - Lauffhorn.

Si les sociétés d'électricité devaient renoncer à l'utilisation des chutes de Koblenz et de Brougg - Lauffhorn du fait d'un prix de revient plus bas de l'énergie nucléaire, les deux barrages devraient être édifiés pour le compte de la navigation. Il faudrait naturellement veiller à conserver dans la mesure du possible à ces secteurs le caractère d'un fleuve à courant libre.

A Rheinfelden, une nouvelle usine et l'ouvrage de navigation correspondant sont en projet depuis des années. Cette reconstruction est mise en question elle aussi. Une nouvelle étude de la direction des voies d'eau et de la navigation du Bade-Wurtemberg prévoit les ouvrages de navigation en laissant subsister l'usine actuelle, cela sans soulever de problèmes juridiques ou techniques.

● Intérêts considérables

L'intérêt est considérable au prolongement au-delà de Bâle de la navigation intérieure. La navigation sur le Rhin supérieur et sur l'Aar peut s'attendre à des tonnages nettement supérieurs à ceux qui étaient admis jusqu'ici. Pour l'année 1985 (année possible du début de la navigation sur le Rhin supérieur et sur l'Aar), les

principales branches intéressées prévoient un tonnage de cinq à près de sept millions de tonnes notamment représenté par les produits pétroliers (1,2 à 1,5 million de tonnes) et les sables, graviers et pierres (de deux à trois millions de tonnes).

En plus de ces quantités, d'autres marchandises telles que les produits sidérurgiques, semi-fabriqués, minéraux, bois, engrais, combustibles solides, etc. seront aussi transportés sur le Rhin supérieur et sur l'Aar.

● Soulager la route, le rail et... les contribuables!

Le trafic ferroviaire des marchandises en Suisse dépassera 56 millions de tonnes par an en 1985, ce qui signifie une augmentation de près de 50 %. Jusqu'à la même date, on s'attend au doublement du tonnage transporté sur route, dont la charge sera principalement supportée par le réseau des routes nationales en trafic à longue distance. La navigation rhénane jusqu'à Bâle a aujourd'hui la fonction d'alimenter le rail et la route. Le volume croissant du trafic contraint la Suisse à développer dans d'énormes proportions son appareil de transport auquel elle doit ainsi consentir des investissements très élevés. Les programmes actuels de construction pour le rail et la route combleront surtout des retards accumulés. S'ils restent possibles, sur le rail une exploitation plus rationnelle et sur la route une circulation plus fluide, ils ne constituent pas en revanche des réserves de capacité pour un avenir à longue échéance.

L'inclusion de la navigation intérieure dans l'appareil suisse de transport s'impose donc en raison du fait que l'aménagement et l'exploitation de la voie d'eau sont d'un coût bien moins élevé.



CANAL DE LA BROYE. — Vision d'avenir? Non, mais un canal suisse aménagé au gabarit européen grâce à la deuxième correction des eaux du Jura. (Avipress - J.-P. Baillod)

Pas très sérieux

Le rapport du Conseil fédéral inspirait largement, pour ne pas dire exclusivement, de deux autres rapports, celui de la majorité de la commission Rittmann et celui dit de la KUBUV dont il fit siennes les conclusions. Pour apprécier la tendance de ces rapports, il est indispensable d'avoir clairement à l'esprit la composition de la commission Rittmann et surtout celle de son importante sous-commission économique.

Ainsi donc une majorité hostile à la navigation était-elle assurée,

notamment au sein de la sous-commission économique. En pratique, cette majorité était encore renforcée du fait de la difficulté éprouvée par les membres non fonctionnaires à être régulièrement présents aux séances.

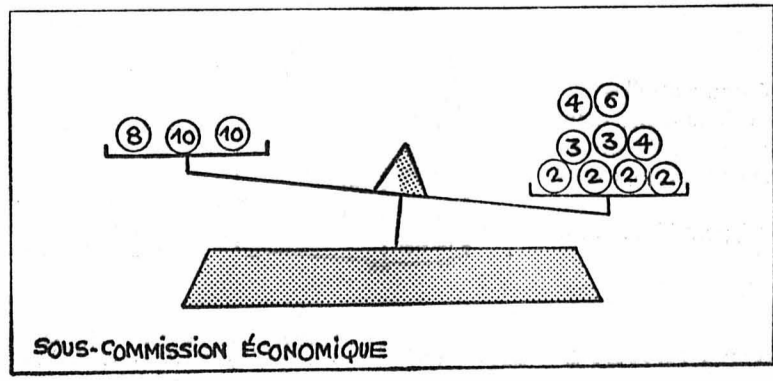
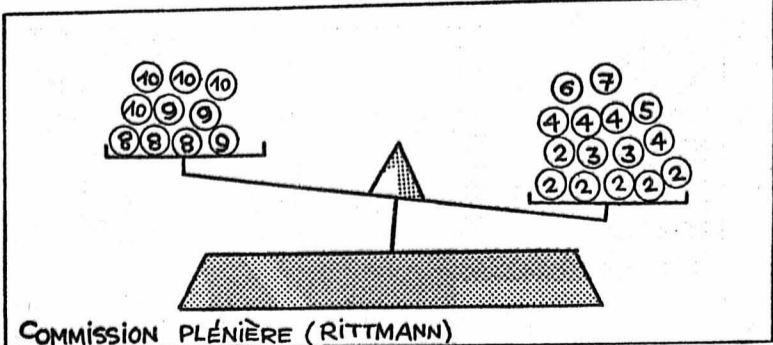
La commission Rittmann a été créée en 1957 par M. Lepori. En l'installant, le conseiller fédéral lui avait fixé sa mission qui était de présenter un projet de rapport de synthèse. Aveuglé de parti pris, la majorité de la commission a oublié,

ou plutôt dédaigné cette injonction. Elle a proposé au gouvernement un rapport partisan qui fut encore aggravé, dans le rapport du Conseil fédéral, par celui de la commission KUBUV, celle-ci étant chargée d'étudier dans quelle mesure le Rhin et l'Aar rendus navigables pourraient soulager les réseaux ferroviaire et routier. La commission KUBUV était composée de onze fonctionnaires fédéraux et d'un Bâlois! Sur ce nombre, huit faisaient déjà partie de la majorité de la commission Rittmann...

Mieux que ne le ferait un long discours, ces deux dessins expliquent l'attitude rétive de la Suisse. La commission Rittmann (29 membres) avait au moins quinze de ses membres — si l'on excepte le président et trois autres membres — hostiles à la navigation intérieure. Bâlois, représentants des autorités fédérales des transports routiers et des CFF formaient une confortable majorité...

La différence fut encore plus marquée au sein de la sous-commission économique (14 membres) hostile elle aussi — si l'on excepte toujours le président et un autre membre — aux voies navigables.

Légendes: représentants de l'administration fédérale 2; des CFF 3; des autorités et ports de Bâle 4; de l'Association bâloise pour la navigation suisse 5; des transports routiers TAG (Bâlois) 6; de l'Union des entreprises suisses de transport (représentant bâlois) 7; des autres autorités cantonales en l'occurrence romandes 8; des universités et écoles polytechniques 9; des Associations et sociétés pour la navigation intérieure en Suisse 10.



Pour la Suisse, une pierre de touche de son esprit européen

Les prestations de la voie navigable seront en substance les suivantes:

● La navigation intérieure réduira sensiblement les distances du trafic routier lourd, ce qui aura pour effet d'alléger la circulation sur les grandes transversales au bénéfice des transports de personnes (notamment aussi du trafic touristique) et de diminuer le coût d'entretien des routes.

● La navigation intérieure se chargera de l'importation des transports de masse sur le Rhin et en trafic interne, et elle facilitera les possibilités d'exportation.

● La navigation intérieure allégera le trafic ferroviaire sur les lignes et dans les gares les plus chargées, telles que Bâle, Zurich, Winterthur, Olten ou Soleure. Les importantes extensions ferroviaires en

cours de construction et projetées dans ces régions constitueront des réserves de capacité susceptibles de répondre à des besoins grandissants pendant une plus longue période grâce à la navigation.

● La navigation intérieure sur la rocade nord du Rhin supérieur et la transversale Aar-lacs jurassiens fournira un trafic bienvenu à des lignes secondaires peu chargées sans pour cela solliciter les nœuds ferroviaires.

● L'aménagement du Rhin supérieur et de l'Aar sera la contribution de la Suisse à l'extension du réseau européen des voies navigables. La Suisse témoignera ainsi sa solidarité à ses voisins allemands et autrichiens et renforcera sa position et

son influence dans la communauté européenne.

● L'ouverture de ces deux voies navigables donnera au tourisme une impulsion nouvelle en mettant à sa disposition un moyen de transport bienvenu et hautement apprécié.

● Enfin, à longue échéance, la navigation intérieure aidera à stabiliser le niveau général des coûts de transport, par ses frêts naturellement avantageux, par ses prestations, et par l'allègement du trafic qu'elle provoquera sur des moyens de transport plus onéreux qu'elle-même, elle contribuera à ramener à un niveau relativement modéré les investissements indispensables à l'appareil de transport.

Les nombreux atouts de la navigation intérieure

EN CONCLUSION, le trafic des voies navigables européennes est en constant développement en dépit de divers changements. La navigation a conservé sa part du trafic total. L'importance de la navigation fluviale et ses services ne sont pas contestés; son avenir est apprécié de façon positive. Pour ces motifs, le réseau des voies navigables européennes est amélioré et fortement étendu. La crise actuelle de la navigation intérieure ne met pas en cause les voies navigables, dont le trafic est en constante augmentation, mais elle atteint des entreprises de navigation et la profession de batelier. Les voies et moyens pour surmonter cette crise sont connus.

AVEC LE RHIN SUPÉRIEUR ET L'AAR, la Suisse dispose de voies déjà en grande partie aménagées. Le reste peut être fait dans les conditions les plus favorables. L'intérêt de l'économie suisse à ce mode de transport est justifié. Des tonnages nettement supérieurs à ceux admis dans les rapports officiels seront transportés sur ces deux voies d'eau.

LE TRANSPORT DES MARCHANDISES en Suisse croît avec la population, l'élévation de son niveau de vie, les progrès techniques et l'intégration européenne. Les chemins de fer et les routes doivent être énormément développés, à coups de milliards et aux dépens de nos déjà maigres réserves de terrains. En coordonnant l'aménagement de TOUS les moyens de transport, on détendra la situation et on assurera mieux et à meilleur compte la couverture à long terme des besoins en transport. Dans sa zone d'influence, la navigation est capable de décharger le rail et la route. Les importantes constructions des CFF aux nœuds ferroviaires particulièrement chargés constituent des réserves de capacité qui seront pleinement utilisées jusqu'à ce que le Rhin supérieur et l'Aar puissent être rendus navigables dans un délai de 15 à 20 ans.

On ne peut donc se limiter aujourd'hui à maintenir ouverte la possibilité d'un aménagement aléatoire. Les nécessités d'un plan d'ensemble exigent une décision de

principe facilitant l'aménagement par étapes de voies navigables suisses.

C'EST LA SUISSE OCCIDENTALE et la Suisse orientale qui sont intéressées au premier chef à la réalisation des voies navigables du Rhin supérieur et de l'Aar. Ces régions attendent que leur raccordement à la navigation internationale rhénane et à tout le réseau fluvial européen, leur soit facilité par un geste de solidarité confédérale.

La République fédérale d'Allemagne et le Land de Bade-Wurtemberg désirent l'aménagement du Rhin supérieur, en première étape jusqu'au confluent de l'Aar (Waldshut). L'Autriche est aussi intéressée à l'aménagement complet du Rhin supérieur et elle est prête à prendre sa part des frais.

LA DÉCISION DE PRINCIPE AU SUJET DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE EST DONC AUSSI POUR LA SUISSE UNE PIERRE DE TOUCHE DE SON ESPRIT EUROPÉEN.



Très jolie
JUPE écossaise en TREVIRA,
plis permanents, entretien
facile, exécution soignée

Grandeur 1 à 8
gd. 1 **9⁹⁰** (augm. -.50 par taille)
avec timbres coop
ou 5 % RABAIS

La Cité



La veste GT 1969.



Le veston et l'automobile ne datent pas de la même époque. Aussi le premier est-il rarement à son aise dans la seconde.

Au contraire, la veste GT est faite pour rouler au volant. Elle est large aux épaules pour ne pas engoncer — et coupée courte pour ne pas se mettre en paquet dans le dos.

Les poches, elles, ont glissé devant. C'est tellement plus commode quand on est pris dans le siège baignoire d'une voiture de course!

Et surtout la GT n'est pas délicate. Elle se lave facilement le matin — à la machine — et reprend la route quelques heures plus tard. Sans faire un pli. Puisqu'elle est en Diolène-coton. Notre mo-

dèle 1969 est encore plus chic: avec piqûres, très fine doublure écossaise et poches de poitrine à boutons...pour que les billets de banque s'envolent moins vite.

Notre GT vous consolera même du prix de l'essence, car elle coûte seulement Fr. 69.—. Et le pantalon GT assorti la bagatelle de Fr. 39.—. Notre essayeur vous attend.

VÊTEMENTS-SA

Aarau, Amriswil, Arbon, Baden, Bâle, Bienne, Coire, Fribourg, La Chaux-de-Fonds, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Sion, Saint-Gall, Thoun, Winterthour, Zurich.

10 ans de garantie

Ah! Une cheminée de Rutz!

Pour tous vos problèmes de

CHEMINÉE

appelez sans tarder le spécialiste

W. OBRIST

Service RUTZ pour la Suisse romande: NEUCHÂTEL Grands-Pins 13

CHEMISAGE ET TUBAGE DE CHEMINÉES

gazon de rêve

Lengrais à gazon **Universal** travaille à fond!

- succès en 2 à 5 jours
- gazon plus dru, plus vigoureux
- contient la substance granulée agissant en profondeur

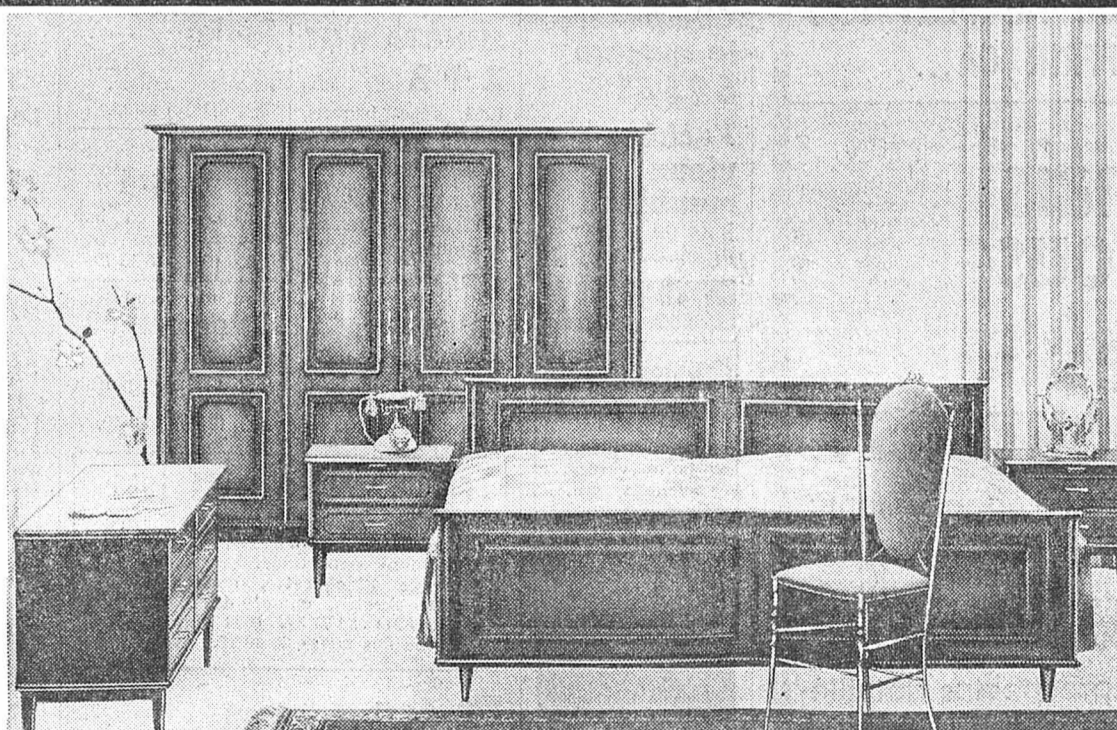
Fiancés

Comment bien choisir votre chambre à coucher?

Prenez le temps de réfléchir. Le choix de votre chambre à coucher est très important. Il dépend de vos deux goûts. Votre décision est fonction de la dimension de vos pièces, de votre budget. C'est en pensant à vos besoins que LEIDI a conçu ses différentes chambres à coucher. Vous pouvez les admirer dans nos magasins-exposition, chacune d'elles présentée comme si "elle" était déjà installée chez vous.

Vous aimez le moderne, LEIDI vous propose des meubles clairs aux lignes basses et pures. Vous préférez le style, vous trouverez un mobilier à votre goût dans la vaste gamme LEIDI.

Tous nos meubles sont étudiés pour répondre aux désirs des jeunes ménages modernes. Un exemple? Nos armoires, quel que soit leur style, ne sont grandes qu'à l'intérieur. Se meubler chez LEIDI, c'est facile. LEIDI résoud tous vos problèmes d'ameublement. A quand votre visite?



BON Découpez ce bon et envoyez-le à LEIDI Fabrique romande de meubles, 1030 Bussigny

Nom _____

Adresse _____

Nous vous ferons parvenir notre splendide brochure en couleur.

TEL 7

LEIDI Fabrique de meubles

Magasins - Expositions

Lausanne **St-Martin 34**,
César-Roux 14

Genève **Place des Alpes**
Rue Thalberg 4

Leidi

A vendre

POINTS SILVA

Mondo - Avant
Prix avantageux.

LESCY, F. N.,
case postale 281,
1401 Yverdon.

M. Huguenin RIDEAUX

NEUCHÂTEL

Toutes fournitures
Confection et pose

Av. du 1er-Mars 14
Tél. (038) 5 51 55

ÉCOLE MODERNE

COMMERCE - LANGUES - ADMINISTRATION - SECONDAIRES

NEUCHÂTEL 12, place Numa-Droz Tél. 4 15 15

COURS DE VACANCES ALLEMAGNE

Echange possible d'étudiants. Centres d'études et de tourisme. Cours d'été. Logement dans une famille. Loisirs dirigés: excursions, visites. Documentation détaillée au secrétariat de l'Ecole.

Autres cours: Secondaires 2me - 3me - 4me années.

Langues — Raccordement — Secrétariat — Administration

COURS DU SOIR

MEMBRE DE LA FÉDÉRATION SUISSE DES ASSOCIATIONS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Le confort... la classe... c'est MEUBLES MEYER



LORSO
lait écrémé en poudre
Stalden

...et votre café au lait du matin sera léger, léger

La légèreté du café au lait s'appelle LORSO, le lait écrémé en poudre qui ne pèse pas sur l'estomac. LORSO nourrit tout en restant très digeste. Et c'est tellement bon dans le café ou le thé! Mettez-en quelques cuillerées dans votre tasse - LORSO se dissout à l'instant. LORSO au petit déjeuner vous donne de l'élan pour toute la matinée!

Stalden 

HÔTEL DES PLATANES CHEZ-LE-BART (NE)

Tél. (038) 6 79 96

Au carnotzet: fondue et raclette

A donner contre bons soins un chien

berger allemand

mâle, une année, Amis des bêtes, tél. 9 19 05.

Petits transports

tout genre.

Tél. (038) 6 66 13.

Modèles

pour permanentes sont cherchés, haute qualité. Jeunesse Coiffure, tél. 5 31 33.

Maculature

en vente au bureau du journal

Voyages en avion:

AFRIQUE ORIENTALE

Fr. **895.-**

TOUT LE MONDE NE PEUT PAS VOUS OFFRIR ÇA...

...mais nous le pouvons!

Toutes possibilités d'arrangement: Océan Indien. Photo-Safaris.

Séjour dans hôtels de 1re catégorie avec pension complète

Demandez notre prospectus détaillé en couleurs:

BÂLE ☎ 061-39 40 00
ZURICH ☎ 051-44 49 60

African Safari Club

Stop!

N'achetez pas de caméra sans avoir testé la **PORST CHINON 609** sans engagement dans un de nos magasins!



495.-
ETUI 45.-

Grâce à une importation directe et un calcul serré, nous pouvons vous offrir cette caméra de haute performance (de la catégorie 1000 fr.) à un prix absolument

imbattable!

- 6 X Zoom 1,78 - 48 mm
- Vitesse: 12, 18 et 32 images/sec.
- Seule caméra avec changement direct sur vitesse 32
- Grande maniabilité.
- Forme raffinée.
- Service 48 heures garanti
- 10 % rabais spécial lors de l'achat simultané d'un projecteur

● Vous pouvez aussi louer la **PORST CHINON 609** aux meilleures conditions.

PHOTO-TRABER

16, Chavannes
NEUCHÂTEL - Tél. 5 98 92

DEMANDES À ACHETER

On demande

SALON

d'occasion: Louis XV ou Louis XVI même usagé.

Faire offres à case postale 402, 1000 Lausanne 1.

Composer le numéro 6 93 41

J'achète vieux meubles bois de lits, bibelots, etc.

A VENDRE

CUISINIÈRES

Reprises jusqu'à Fr. 140.-

Modèle 4 plaques porto vitrée, éclairage, grill, broche, tiroir, couvercle et 8 accessoires Fr. 560.-

A. Fornachon 2022 Bevaix Tél. (038) 6 63 37

Véhicules à moteur

On cherche à acheter

VOLVO

121-122 S

ou 123 GT à partir de l'année 1962.

Tél. (031) 25 28 40 ou 56 53 84.

A vendre

MGA

expertisée, Tél. 3 26 82.

A vendre

VW 1961-65

Expertisée, Prix intéressant, Tél. (038) 8 72 50 ou (039) 5 29 89.

A vendre

FIAT 850 COUPE.

1966.

Triumph Spitfire 1967.

Tél. (038) 8 72 50

ou (039) 5 29 89.

A vendre

Alfa Giulietta

Sprint

rouge, 1961, peinture neuve; expertisée.

Tél. (038) 7 94 35.

A vendre

Lambretta

35.000 km, en bon état.

Tél. (038) 6 36 79.

Particulier vend

Cortina 1600 GTS

15.000 km, parfait état.

Tél. (038) 7 84 40.

FIAT 124 sport coupé 1968

voiture à l'état de neuf, nombreux accessoires. Reprise, facilités de paiement, expertisée.

Garage Blécherette, agence officielle Austin, chemin des Sauges 1, tél. (021) 34 77 57, 1004 Lausanne, heures des repas 32 00 77.

Bateau

à vendre, 6 m, métal avec moteur Johnson 18 CV, cédé à 3000 fr. Tél. 5 31 33; après 18 heures 4 07 36.

GARAGE du ROC

HAUTERIVE / Neuchâtel - Tél. 3 11 44

OPEL Kadett

année 1963, 2 portes, 56.000 km, blanche. Très bon état. Prix intéressant. Facilités de paiement.

GARAGE du ROC

HAUTERIVE / Neuchâtel - Tél. 3 11 44

Bateau

à vendre, type glisseur 5 places, acajou-plastique. Intérieur similicuir, construction suisse 1968, moteur neuf 50 CV Mercury, sous garantie. Assurance et taxe payées pour 1969.

Tél. (039) 2 73 06, heures des repas.

A vendre Citroën 2 CV

modèle 1968 12.000 km, Expertisée garantie 3 mois. Prix Fr. 4100.- Grandes facilités de paiement.

Garage R. Waser Rue du Seyon 34-38 2000 Neuchâtel Tél. (038) 5 16 28

A vendre

Opel Rekord

1959, excellent état, 1000 fr. Expertisée. Tél. 5 78 82, heures des repas.

ROVER

2000 TC, 1967, 24.000 km, bleue.

2000, 1965, 55.000 km, blanche.

2000, 1968, 38.000 km, verte.

Voitures très soignées. Prix intéressants, reprises, facilités de paiement.

Garage du Stand, le Locle.

Tél. (039) 5 29 41.

A vendre

AMI 6

1963, expertisée, très bon état.

Tél. 6 27 57, heures des repas.

On cherche d'occasion

FLORETT

en excellent état.

Adresser offres écrites à 215-993 au bureau du journal.

OCCASIONS

PEUGEOT 404 1966, bleue	6200.-
PEUGEOT 404 1967, injection, grise	8900.-
SIMCA 1300 GL 1965, grise	4300.-
SIMCA 1300 GL 1965, gris métallisée,	5000.-
FORD 2000 E Corsair 1967, blanche	7500.-
FORD 20 M TS 1966, beige	7200.-
SIMCA 1500 1965, bleue	3900.-
SIMCA 1501 GLS 1967, blanche	6500.-
SIMCA 1501 GLS Break 1967, blanche	6900.-
AUSTIN 1800 1966, jaune	5600.-
LANCIA Flaminia 1965, grise	5800.-
MERCEDES 280 SL 1968, gris métallisé	24.000.-

GARAGE DES

FALAISES

94, route des Falaises tél. 502 72

VOITURES DE « GRANDE CLASSE »

état de neuf, minutieusement entretenues. Prix exceptionnels.

LAMBORGHINI Miura

jaune, 11.000 km 1968

LAMBORGHINI Islero 2+2 rouge, 10.000 km 1968

LAMBORGHINI 400 GT 2+2 bleue, 3800 km 1968

LAMBORGHINI 400 GT 2+2 gris métal, 1966

LAMBORGHINI 350 GT 2+2 rouge, 29.000 km 1966

TOYOTA 2000 GT coupé sport James Bond rouge, 9000 km 1968

LANCIA Zagato rouge, 26.000 km 1966

Conditions de paiement

GRAND GARAGE DES NATIONS

20, rue de Lausanne

Tél. (022) 32 55 00

Achetez à crédit

Par mois, Intéré

Année Acompte compri en 18 moi

Marques

Opel Record 1500 1958 350.- 37.-

Opel Record 1700 1960 400.- 44.-

Opel Record 1700 1960 350.- 59.-

Peugeot 403 1958 400.- 62.-

Opel Record 1962 450.- 81.-

Opel Kadett 1963 700.- 87.-

Opel Record Caravan 1962 700.- 87.-

Opel Record Caravan 4 vitesses 1963 850.- 96.-

Fiat 1100 1964 1000.- 118.-

Opel Record 1700 1964 1200.- 124.-

Opel Kadett 1963 1200.- 137.-

Opel Record 2 portes, coupé 1964 1300.- 149.-

Opel Record Caravan 1965 1900.- 224.-

Peugeot 404 1966 2100.- 243.-

Renault Caravelle, cabriolet 1967 2100.- 249.-

Rover 2000, radio 1965 2300.- 255.-

Peugeot 404, familiale 1966 2300.- 255.-

Opel Capitaine, radio 1965 2400.- 255.-

ESSAIS SANS ENGAGEMENT

Garage du Rallye W. Dumont

Le Locle Tél. (039) 5 44 55

Distributeur General Motors Suisse S.A.

OK occasion Crédit G.M

Foi de mécanicien!

La meilleure des occasions c'est toujours une

PEUGEOT

404

Beau choix de belles occasions expertisées et garanties à l'Agence PEUGEOT de Neuchâtel

Venez les voir et les essayer ou demandez la liste détaillée avec kilomètres et prix.

SEGESSEMANN & FILS

Garage du Littoral

NEUCHÂTEL, tél. 5 99 91 Pierre-à-Mazel 51

STATION ESSO



Le Menu d'aujourd'hui



Le Bio-Birchermuesli <familia> est bien meilleur

...parce qu'il contient des pommes et du miel!

Profitez! **50 JUWO EXTRA**

Somalon AG

6072 Sachseln

football

Huit ans après le Wankdorf, Saint-Jacques va vivre à l'heure européenne

Ce soir, neuvième finale de la coupe des vainqueurs de coupe Barcelone favori face à Slovan Bratislava

Huit ans après la surprenante défaite du F.C. Barcelone (2-3) en finale de la coupe des champions européens...

place. La finale de Bâle est donc l'ultime chance de demeurer en lice pour les compétitions internationales de la saison prochaine.

Le palmarès de Barcelone est glorieux. Entre 1910 et 1968, les Catalans ont remporté 16 fois la coupe d'Espagne.

Les cadres de l'équipe comprennent neuf internationaux, soit le gardien Sadurni, les arrières Torres, Zabalza, Eladio, Gallego, Olivella et Rife, ainsi que les attaquants Zaldua et Pereda.

Slovan Bratislava, premier club tchécoslovaque à atteindre une finale d'une coupe européenne, dispose également de nombreux internationaux: le gardien Vencel, l'arrière Horvath, les demis Hrdlicka, Cveter et Joki, ainsi que le dangereux ailier gauche Jan Capkovic.

et de Dunfermline Athletic (1-0 1-1). En championnat national, Slovan Bratislava occupe la deuxième place derrière Spartak Trnava.

VEDETTES ABSENTES A BARCELONE

A l'issue du dernier entraînement, les deux responsables techniques Salvador Artigas et Michal Vican ont donné les compositions de leur équipe respective.

Voici les équipes annoncées: BARCELONE: Sadurni; Franch, Eladio, Rife, Olivella (capitaine); Zabalza, Pellicer; Castro, Zaldua, Fuxte, Rexach. Remplaçants: gardien Reina, Gallego, Pereda, Mendoza, Palau.

SLOVAN BRATISLAVA: Vencel; Fiol, Hrivnak, Jan Zlocha, Horvath (capitaine); Jozef Capkovic, Cveter; Moder, Hrdlicka, Joki, Jan Capkovic. Remplaçants: gardien Konfir, Ludovik Zlocha, Hatar, Bizan.

Arbitre blessé au Tessin Les suites de l'affaire

La police de Lugano a remis au procureur public les résultats de l'enquête ordonnée à la suite de la dénonciation de plusieurs joueurs et dirigeants du club de Mezzovico par l'arbitre Luigi Grassi, de Novazzano.

Pour des raisons que l'enquête devra éclaircir, plusieurs personnes s'étaient jetées sur l'arbitre et l'avaient assez sérieusement blessé à la fin d'un match entre Mezzovico et Rapid de Lugano.



SANS FORCER. — Les joueurs de Barcelone se sont entraînés légèrement, hier au stade Saint-Jacques, de façon à être dans leur forme la meilleure pour la grande finale...

BANICHEWSKI: Deux ans de suspension

L'international soviétique Anatole Banichevski (41 sélections) a été suspendu deux ans par la fédération de football de l'Azerbaïdjan et s'est vu retirer son titre de maître des sports d'URSS pour des motifs disciplinaires.

Championnat international d'été Les Allemands peu intéressés

Le championnat international d'été ne suscite guère d'intérêt auprès des clubs allemands. Seules parmi les formations de la « Bundesliga », Hanovre 96 et Kaiserslautern ont donné leur accord.

Précédentes finales

Voici les résultats des précédentes finales de la coupe d'Europe des vainqueurs de coupes:

1967 Glasgow: Glasgow Rangers - Fiorentina 0-2; Florence: Fiorentina - Glasgow Rangers 2-1.

1962 Glasgow: Atletico Madrid - Fiorentina 1-1. — Stuttgart: Atletico Madrid - Fiorentina 3-0.

1963 Rotterdam: Tottenham Hotspur - Atletico Madrid 5-1.

1964 Bruxelles: Sporting Lisbonne - MTK Budapest 3-3 après prolongations. — Anvers: Sporting Lisbonne - MTK Budapest 1-0.

1965 Londres: West Ham United - Munich 180 2-0.

1966 Glasgow: Borussia Dortmund - Liverpool 2-1 après prolongations.

1967 Nuremberg: Bayern Munich - Glasgow Rangers 1-0 après prolongations.

1968 Rotterdam: Milan - Hambourg 2-0. Si le match de Bâle devait se terminer par un résultat nul après la prolongation, les équipes joueraient une seconde rencontre, vendredi soir, à Lausanne.

Fontainemelon a bon espoir avant son match contre Vevey Objectif: réussir au moins le match nul

Fontainemelon cause bien des émotions à ses partisans! Alors que l'on attendait une victoire contre la lanterne rouge, Stade Lausanne, c'est une défaite qui sanctionne le résultat de la partie.

Les espoirs suisses rencontrent les Danois le 26 mai

M. Erwin Ballabio a retenu les joueurs suivants pour le match représentatif des « espoirs » Danemark-Suisse, qui aura lieu le 26 mai, à Esbjerg:

Gardiens: Philippe Bersier (Servette), Werner Tschannen (Bienne). — Arrières et demis: Fredy Groebli (Grasshoppers), Heinz Gwerner (Lucerne), Uli Guggisberg (Young Boys), Gilbert Guyot (Servette), René Hasler (Lucerne), Jean-Luc Martin (Servette), Hansruedi Staudenmann (Grasshoppers), Pirmin Stierli (Zurich). — Avants: Jean-Pierre Blanchoud (Servette), Franz Heutschi (Servette), Charles Kvicinsky (Young Boys), André Meyer (Lucerne), Kurt Renfer (Bienne), Ernst Rutschmann (Winterthur).

Tenant compte des impératifs du championnat, le sélectionneur a renoncé à faire appel à des joueurs de Lausanne et de Bâle. Le Chaux-de-Fonnières Daniel Jeandupeux est indisponible en raison de ses études (préparation d'examens).

Association cantonale neuchâteloise de football

Résultats complémentaires

Ive ligue. — Colombier II-Saint-Blaise II 1-8; Saint-Imier II A-Floria II A 5-2; Floria II B-Cofrane II A 0-2.

Juniors B. — La Chaux-de-Fonds A-Cantonal A 10-1; Ticino-Dombresson 1-3; Le Parc B-La Sagne 1-3; Fontainemelon-La Sagne 2-2.

Juniors C. — Le Locle A-Floria 3-0; Le Parc-Etoile B 4-1.

LA GUERRE DES GOALS LA GUERRE DES GOALS LA GUERRE DES GOALS

Tout va bien à bord de la fusée vaudoise

Tout va bien à bord de la fusée vaudoise qui vient de se débarrasser de son dernier étage habité par Wechselberger. On se prépare donc à un alunissage qui s'opérera en douceur si Vonlanthen réussit à déjouer les calculs rhénans.

et Turnherr, actionnant encore à deux reprises les rétrofusées. Les Meunexiens viennent de constater une grave fuite dans le système de pression de l'hélium et il semble que Vincent n'a pu procéder aux réparations nécessaires. Le compte à rebours a commencé pour Sion dont les minutes sont effectivement comptées et, en lieu et place de Cosmonautes, les Valaisins devraient plutôt embarquer des hommes-grenouilles.

point un module lunaire qui sera peut-être lancé l'automne prochain.

QUATRE DOUBLES

Pour le week-end passé, la NASA a annoncé la mise sur orbite de 4 capsules jumelées et d'une série de satellites dont voici les caractéristiques:

2 buts: Hosp (Lausanne), Peters (Bienne), Turnherr (Grasshoppers).

1 but: Kerkhoffs (Lausanne), Richter (Lucerne), Wegmann (Servette), Baumgartner (Young Boys), Kunzli, Meyer (Zurich), Paglia, Frigerio (Bellinzona), Hollenstein, Simonetti (Lugano), Vogel (Grasshoppers). Contre son camp: Quattrapani (Bienne).

PETERS REJOINT KUNZLI

Dans la lutte pour la conquête de l'espace, deux cosmonautes totalisent le même nombre d'heures de vol: en effet, Peters a rejoint le «vétéran» Kunzli. Parmi les viennent-ensuite, Kerkhoffs prête dorénavant main-forte à son coéquipier Vuilleumier, et Hosp brûle la politesse aux Chaux-de-Fonnières:

22 buts: Kunzli (Zurich), Peters (Bienne), 18 buts: Muller (Young Boys).

16 buts: Vuilleumier, Kerkhoffs (Lausanne), Grahn (Grasshoppers).

14 buts: Lutrop (Lugano).

13 buts: Hosp (Lausanne).

12 buts: Jeandupeux, Richard (La Chaux-de-Fonds).

Le système de mise à feu préparé par Bertschi n'a pas fonctionné

A cap Saint-Léonard le système de mise à feu préparé par Bertschi n'a pas fonctionné: les Neuchâtelois devront donc renoncer à conquérir la lune cette année. Du reste, leur équipe n'a offert des ratés en chaîne. Les Genevois n'ont rien à leur enver si ce n'est une position plus confortable au classement général.

ges, en revanche, connurent de légères modifications, qui, pour l'instant, n'inquiètent pas le Cap du journal.

14 buts: Manzoni (Xamax).

13 buts: Fullermann (Granges).

12 buts: Messerli (Brühl).

11 buts: Duvoisin (Brühl), Schwick (Wettingen), Ferdinand (Chiasse).

10 buts: Brunnenmeier (Xamax), Beichter (Wettingen).

ASTER X.

cyclisme Tour d'Italie: les «grands» observent une trêve Nouvelle victoire d'étape pour un Belge

Journée des «gregari» au Tour d'Italie, après l'exhibition du champion belge Eddy Merckx, vainqueur des 3me et 4me étapes. C'est encore un Belge, Albert van Vliebergh qui s'est imposé au terme de la 5me journée de course.

Les «grands» ont donc observé une trêve, mais on ne peut pas dire pour autant que ce fut une étape calme. Le parcours absolument plat se prêtait d'ailleurs à la réalisation d'une bonne moyenne et celle-ci fut excellente, supérieure à 45 km heure. Dix coureurs furent les protagonistes de cette étape, le vainqueur et neuf Italiens: Paolini, Chiappano, Poggiali, Lievore, Franco Mori, Salina, Della Torre, Neri et Bianchini. Ceux-ci, en dépit de l'allure rapide, réussirent à se détacher à une vingtaine de kilomètres de l'arrivée et malgré une très violente réaction du peloton, conservèrent une quinzaine de secondes d'avance.

tête. Cette tentative fut, comme on peut l'imaginer, rapidement contrée par Merckx, flanqué de Vittorio Adorni.

D'autres tentatives eurent lieu par la suite, mais en raison même de l'allure du peloton, aucune d'elles ne put se développer. Il fallut donc attendre l'ultime attaque des dix qui, celle-là, réussit. Pourtant, derrière la chasse fut impitoyable et les sprinters prirent personnellement la direction de la contre-offensive. On vit le Danois Ritter, le Belge Reybreck, l'Italien Basso assurer des relais particulièrement efficaces. On vit aussi Polidori, décidé plus que jamais à défendre son maillot rose, se porter souvent en tête du peloton. Mais en vain.

Les échappés offrirent une résistance

magnifique. En particulier van Vliebergh paya de sa personne pour assurer la réussite de cette offensive, bien secondé par Chiappano. Ce dernier voulait se réhabiliter après la sanction (amende de cinquante mille lires) que lui infligea le jury du Giro. Chiappano, qui s'était arrêté sous un parapluie pour accomplir le tour de piste à l'hippodrome de Montecatini lors de l'arrivée de la course contre la montre, avait fait l'objet d'un rapport disciplinaire.

Ainsi l'échappée fut menée à bien et van Vliebergh, prenant l'initiative du sprint, résista facilement à Renato Della Torre et à Lucilio Lievore. Polidori, terminant dans le peloton avec un retard de 16 secondes, conserva la première place du classement général.

volleyball

Succès xamaxiens

L'équipe féminine de Xamax, qui évolue en ligue A, a joué deux rencontres de championnat au cours du week-end dernier. Elle a, tout d'abord, perdu à Bienne par 3-2 (15-11 15-11 13-15 11-15 15-8). Le lendemain, à Zurich, les Xamaxiennes ont battu Hydra par 3-2 (12-15 13-15 15-8 15-13 15-11).

La formation masculine, qui milite en ligue B, est allée battre Lausanne Amis-Gymnastes par 3-1 (15-9 10-15 16-14 16-14).

On doit souligner l'excellent comportement des deux équipes neuchâteloises au cours du second tour de championnat. Mal classée au terme de la première ronde, l'équipe féminine a très bien redressé sa situation depuis l'hiver. Quant à la formation masculine, malgré la faiblesse de sa défense, elle a terminé parmi les trois premiers et participera probablement à une poule destinée à désigner le champion de son groupe.

Autres résultats. — Ligue A: Musica Genève - Saint-Jakob Bâle 2-3; Servette Genève - Saint-Jakob Bâle 3-0; Spada Zurich - La Chaux-de-Fonds 3-0. Dames: Servette Genève - Musica Genève 3-0; Hydra Zurich - Xamax Neuchâtel 2-3; Uni Bâle - Bienne 3-0.

CLASSEMENTS

Classement de la 5me étape du Tour d'Italie, Montecatini - Follonica (194 km): 1. Albert van Vliebergh (Be) 4 h 22'54" (moyenne 44 km 275); 2. Renato Della Torre (It); 3. Lucilio Lievore (It); 4. Enrico Paolini (It); 5. Gianfranco Bianchini (It); 6. Poggiali (It); 7. Chiappano (It); 8. Salina (It); 9. Neri (It); 10. Mori (It) même temps; 11. Zandegu (It) 16". Pairs: 109 Willy Spuhler (S); 113. Bernard Vifian (S) même temps que Zandegu.

Classement général: 1. Giancarlo Polidori (It) 17 h 56'36"; 2. Eddy Merckx (Be) à 59"; 3. Mario Anni (It) à 1'02"; 4. Attilio Bertotto (It) à 1'16"; 5. Vittorio Adorni (It) à 1'32"; 6. Gimondi (It) à 1'33"; 7. Zilioli (It) à 1'39"; 8. Michelotto (It) à 1'50"; 9. Dancelli (It) à 2'51"; 10. Mori (It) à 3'05"; 11. Bitossi (It) à 3'09"; 12. Boifava (It) 18 h 00'04"; 13. Vercelli (It) 18 h 00'; 14. Ritter (Dan) 18 h 00'12"; 15. Schiavoni (It) 18 h 00'48"; Pairs: 59. Bernard Vifian (S) 18 h 09'20"; 82. Willy Spuhler (S) 18 h 11'51".

olympisme

Candidature de Sion pour les J.O. de 1976 Des projets déjà bien élaborés

Pays de la vigne, du soleil, pays du sport par excellence, le Valais est candidat aux Jeux olympiques de 1976. La réalisation d'un peuple, d'une jeunesse. En 1963, le peuple valaisan rejetait une candidature en refusant un crédit sollicité... par Sion!

Aujourd'hui, l'esprit a changé: c'est un peuple uni, de Brigade au Bouveret qui tient à réaliser cette gigantesque aventure. L'échec de 1963 n'a fait que renforcer la volonté de réussir. Le 17 janvier 1964, la décision a été prise: poursuivre la voie tracée et la conduire à son achèvement. De partout, on sent cette volonté de renverser les obstacles les uns après les autres. Saint-Moritz, Zurich, Interlaken, Sion: quatre candidats suisses. Le comité olympique aura à choisir.

RETOUR A LA SIMPLICITE

Hier, les promoteurs valaisans des J.O. 1976 avaient convié la presse à découvrir leurs projets. Rien n'a été laissé au hasard. Tout est prévu, tout est fonctionnel. La structure de base exis-

te. Il ne reste qu'à la mettre en valeur, à la perfectionner. Sion serait ville des Jeux. Montana Crans, Thion, Haute-Nendaz et Anzère seraient les pôles d'attraction des épreuves alpines et nordiques. Sion, Viège, Sierre, Montana Crans abriteraient les joues mondiales de hockey. A cette occasion, les patinoires seraient couvertes. Logements, village olympique, centres d'information, de presse, tout est en place. Sion se veut un candidat à la gestion saine. Un retour à la simplicité, après le faste déployé à Grenoble et probablement à Saporò (Japon). Contre les 168 millions prévus par Zurich, Sion-Valais (il faut associer capitale et canton) ne propose que 65 millions de budget. Un premier pas a été consenti par le Grand conseil: 10 millions ont été votés hier à l'unanimité des 130 députés, moins 4 abstentions. C'est relever, une fois encore, l'unité d'un peuple. Certes, cette dépense acceptée par le législatif n'est pas une garantie totale. C'est, pour l'heure, un gage d'unité entre le Haut-Valais — il fut un contradictoire sérieux en

rugby

L'Université de Neuchâtel subit un cuisant échec devant Pontarlier

Quelques étudiants étrangers de l'Université de Neuchâtel ont récemment constitué un club de rugby. Celui-ci porte le nom de «Neuchâtel Université-Club», ce qui, en passant, n'est pas une tournure très française — elle mérite d'être modifiée.

Aucun autre club de rugby n'existant dans la région, les étudiants doivent se déplacer dans le Jura français pour pratiquer leur sport favori. Ils s'y sont rendus, dimanche dernier, pour la troisième fois. Cette sortie les a conduits à Pontarlier où la tâche ne fut guère facile pour eux puisqu'ils se sont inclinés par... 45-5! Il est vrai que le jeu a été particulièrement dur et que les Neuchâtelois ont été victimes de nombreuses blessures, ce qui explique, en partie, ce... cuisant échec.

Durant les premières vingt minutes de jeu, les étudiants neuchâtelois ont dominé leur adversaire. Bénéficiant de nombreuses mêlées dans le camp de défense, les Neuchâtelois ont manqué de peu de poser la balle derrière la ligne de but. Puis, à la suite de nombreux contacts, les étudiants (du moins certains d'entre eux) ne furent plus en possession de leurs moyens, ce qui permit aux Français de dominer territorialement et de réussir de nombreux essais. Les blessés n'excusent pas la défaite.

tennis de table

Vedettes mondiales ce soir à Cortaillod

Les Suédois Alser et Johansson, champions du monde 1968 de doubles, feront une démonstration de leurs talents exceptionnels ce soir, à 20 h 15, au Centre de loisirs de la Maison Brunette, à Cortaillod. Cette bonne nouvelle ne peut que réjouir les adeptes de ce sport magnifique et les inviter à se rendre sur les rives de l'Aareuse.

Les Jeux de 1976 seront une fête sportive... régie par la finance! Sion-Valais est prêt à assumer ses responsabilités. C'est la première ligne de force qui se dégage du dialogue d'hier. Puisse ce projet devenir réalité. Non seulement pour le Vieux Pays, mais encore pour le renom de la Suisse. Le Conseil fédéral, conscient de cet état de fait, ne vient-il pas d'accorder son appui à la candidature suisse? Sion avait manqué le coche en 1963; il espère réussir en 1969. Saint-Moritz en 1928 et 1948 avait organisé les Jeux. La Suisse romande — car en fait c'est la Suisse romande toute entière que concerne cette candidature — organisera-t-elle les siens en 1976? Réponse en septembre.

APPUI

P.-H. BONVIN

Il faut un début à tout

LA SITUATION EN 250 CCM...

A Bielstein (All), l'Allemand de l'Ouest Adolf Weil a remporté la 6me manche du championnat du monde de motocross des 250 cm. Cette épreuve s'est courue devant 20,000 spectateurs. Au classement du championnat mondial, le Belge Joël Robert, qui était en tête mais qui, malade, n'a pas pu prendre le départ de cette manche, a dû céder le commandement à son compatriote Sylvain Gobers.

motocross

Championnats du monde

LA SITUATION EN 250 CCM...

Classement de l'épreuve: 1. Adolf Weil (All) sur Maico 1 h 33'41"6; 2. Konecny (Tch) sur CZ 1 h 33'41"6; 3. Gobers (Be) sur CZ; 4. Wiertz (Be) sur CZ; 5. Stodulka (Tch) sur CZ; 6. Strnad (Tch) sur CZ.

...ET 500 CCM

Le Suédois Arno Kring, grâce à sa victoire dans le Grand prix de Hollande de motocross, a pris la tête du classement du championnat du monde, dans la catégorie des 500 cm.

athlétisme

Très bons résultats de Wieser et Béatrice Graber

A Winterthur, la jeune Béatrice Graber, qui, le 10 mai, avait déjà franchi 1 m 70, a réédité cette performance, mais cette fois sans bénéficier d'une piste d'élan en tartan. Béatrice Graber avait réalisé son premier résultat au cours de la rencontre qui avait vu Trix Rechner battre le record suisse féminin en hauteur avec un bond de 1 m 74.



**”LECO: du lait* et du chocolat
- je sais ce que je bois !”**
*partiellement écrémé

- En effet, pas de surprises avec LECO:
- le mélange de lait partiellement écrémé et de chocolat est facilement digestible;
 - le goût de ce savoureux choco-drink fait l'objet de grands soins;
 - servi très frais, LECO est désaltérant.
- Avez-vous que c'est tentant et... sympathique!



Pourquoi* son levier de vitesses est-il si court ?

**Parce que la Vauxhall Viva aime que vous la conduisiez sportivement*

Une Viva se pilote.
A vous le plaisir de sentir bien en main le pommeau de votre levier de vitesses, en prise directe sur la boîte. Démarrage, première. Tchac! Facile. Deuxième... Troisième. Les vitesses s'enclenchent sec. Et sur l'autoroute, quatrième. Du bout des doigts.

La Viva est une sportive, mais une sportive raisonnable. Spacieuse à l'intérieur, vaste de coffre, elle loge confortablement toute une famille avec armes et bagages.

Pour un plus grand plaisir de conduire sportivement

Vauxhall Viva

une marque de confiance General Motors

avec la plus-value du Montage Suisse

11 modèles de 57 à 114 CV (SAE) - 2 ou 4 portes - 4 vitesses synchronisées - sur demande, transmission automatique - freins à disque à l'avant sur tous les modèles dès 70 CV - 5,9 CV fiscaux (10,05 CV pour la GT) VAN/610/69/S

MONTAGE SUISSE

**L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.
NEUCHÂTEL**

4, rue Saint-Maurice
Tél. (038) 5 65 01

met à votre disposition:

une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques

un matériel typographique et offset moderne

une expérience des problèmes les plus délicats de composition d'impression et de façonnage

une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

★ la Feuille d'avis de Neuchâtel
★ L'EXPRESS

★ Jusqu'à fin juin 1969 pour Fr. 7.—

★ Jusqu'à fin décembre 1969 pour Fr. 34,50

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Signature : _____

Ce bulletin est à retourner comme imprimé, sous enveloppe affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS

Service des abonnements
2001 NEUCHÂTEL

Lindt Chocoletti

Un geste - un sourire - un délice

Un geste — et ils s'offrent à vous: les 18 délicieux Chocoletti de Lindt. Prêts à fondre de plaisir dans votre bouche. Tentation charmante, irrésistible... Les Chocoletti existent maintenant en 5 versions différentes, qui vous promettent 5 fois le délice d'une découverte...

La nouvelle manière de savourer le chocolat — Chocoletti de Lindt

AUTO-ÉCOLE

SIMCA 1000 Permis professionnels
OPEL pour camions et taxis

A. MAIRE Tél. bureau 5 67 70
domicile 3 32 66

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur
Georges HOSTETTLER
(concierge SBS retraité)

remercie pour toutes les lettres de sympathie et des fleurs reçues lors du décès de leur cher mari et papa, ainsi que pour les mêmes témoignages parvenus à l'hôpital à Mme Claire Hostettler. Elle exprime à chacun sa plus vive reconnaissance.

Neuchâtel, mai 1969.

La famille de

Madame
Jeanne GUYE-APOTHELOZ

profondément émue par les marques d'affection et de reconfortante sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont partagé son épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.

Un merci tout spécial aux docteurs Schmidt et Moralès.
Les Bayards, mai 1969.

La famille sinistrée remercie

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, et profondément touchée par les marques de sympathie, par les envois en tout genre, ainsi que par le dévouement de la population, des pompiers de près et de loin, par les efforts des sauveteurs qui ont aidé les enfants à sauver le bétail, la famille David Burkhalter remercie de tout cœur. Tout ce qui a été fait pour elle lui a été d'un grand reconfort dans son malheur. Encore merci.

Le Pâquier, mai 1969.

FRANCE
Marseille a gagné la finale du siècle

Marseille a gagné la coupe. Ceux qui connaissent le Midi et l'engouement de cette région pour le football s'imagineront facilement la résonance de cet événement.

Bordeaux, l'adversaire des Marseillais, avait moins de tambours et de trompettes et, pourtant, il faisait figure de favori. Les maires de chacune des communes impliquées, Chaban-Delmas (Bordeaux) et Gaston Defferre (Marseille), entouraient Alain Poher, le président par intérim...

DE L'HUMOUR
Tout s'annonçait très bien, puisque, depuis fort longtemps, la location des tribunes était terminée et que, le matin, les Marseillais s'étaient donné rendez-vous pour défiler sur les Champs-Élysées.

ANGLETERRE
Tout le pays a rougi du geste dont Cudicini fut victime
Wilson s'occupera lui-même des voyous d'Old Trafford

Manchester United sans Matt Busby, ce ne sera plus tout à fait Manchester United... Le vieux entraîneur va prendre une retraite méritée (quarante-six ans de football).

combat essentiellement physique. Manchester United a pris Milan à la gorge pour le secouer comme un prunier... sans jamais pouvoir en faire tomber des fruits.

GESTES IMPARDONNABLES
Des éternuements ont jeté le discrédit sur le football anglo-saxon en bombardant le gardien adverse, au début de la seconde mi-temps, avec divers projectiles.

OBJECTIVEMENT
En toute objectivité, nous devons reconnaître que Milan n'a pas volé sa qualification; quant à Manchester United, il a défendu son trophée avec volonté et énergie.

ITALIE
Varèse, Pise et Atalanta sont relégués

Nous vous l'avions dit, il y a quinze jours, lorsque Naples s'était chargé d'enlever les derniers espoirs, espoirs de Cagliari, les cadeaux n'existent pas dans le championnat d'Italie.

LA RAGE AU VENTRE
Les joueurs de Manchester United, portés par soixante-quinze mille spectateurs, ont joué la rage au ventre. Il s'ensuivit une débauche d'énergie incroyable des Anglais, qui s'usèrent bec et ongles sur la robuste et intelligente défense italienne.

Association cantonale neuchâteloise de football

Communiqué officiel N° 29

AVERTISSEMENTS
Lochmatter René, Xamax II; Cattarin Aldo, L'Areuse I; Gallina Mauro, Ticino Ia; Russo Domenico, Fleurier Ib; Bruillard Pierre, Le Locle III; Hermant Charles, Coffrane Ia; Vasser René, Dombresson II; Bélat René, Etoile I; Monnard Maurice, Hauterive II; Furrer René, Le Locle III; Rumeck J.-François, Avenches I; Gerber Philippe, Hauterive I; Junod Rémy, Dombresson II; Vendrmin Giovanni, Audax I; Pini Pario, Sonvilier I; Schweizer Paul, Corcelles I; Sanchez José-Luis, Espagnol I; Patrono Antonio, L'Areuse I; Bonardi Leopoldo, Ticino Ia; Moret Edy, Blue-Stars I; Vauguel J.-Pierre, Blue-Stars I; Girard Willy, Le Locle III; Gerosa Gino, Serrières I; Aellen Roger, Le Locle II; Jeannin André, La Sagne I; Pianazzi Carlo, L'Areuse I; Aebischer Bernard, Serrières II; Bécherraz Christian, Serrières II; Lebet Claude, Buttes I; Carraccio Luigi, Coffrane Ib; Zaugg Charles, Buttes I; Gamberger Aldo, Etoile jun. B; Sandoz Bernard, Colombier jun. B; Burgat Pierre, Serrières jun. B; Durrini J.-Paul, La Sagne jun. B; Duval Didier, Comète jun. B; Zwahlen J.-Jacques, Comète jun. B; Bonjour Cl.-Alain, Hauterive jun. A; Daina Thierry, Buttes jun. B; Tinguely Eric, Avenches jun. B; Itzig Rodolf, Le Parc jun. B; Dye Michel, Le Parc jun. B.

UN DIMANCHE DE SUSPENSION
(match de championnat jouable)
Boncattio Giorgio, Superga jun. B; Howald Claude, Gorgier jun. B.

DEUX DIMANCHES DE SUSPENSION
Bécherraz Christian, Serrières, jun. B.

UN DIMANCHE DE SUSPENSION
Poretii Marco, Le Locle III.

DEUX DIMANCHES DE SUSPENSION
Gasser René, Dombresson II.

TROIS DIMANCHES DE SUSPENSION
Perra Leonitino, Comète jun. B; Pochon Bernard, Le Locle III.

AVIS A TOUS LES CLUBS DE L'ACNF
La liste de convocation No 27 est valable pour le week-end des 24 et 25 mai 1969.

FINALES DE 2me LIGUE
Le match de finale Renens-Audax aura lieu à Renens, le dimanche 25 mai 1969.

FINALES DE 4me LIGUE
Nous rappelons le tirage au sort des finales qui aura lieu le jeudi 22 mai au Restaurant du Funiculaire, à la Coude, à 19 h 30. Les clubs intéressés peuvent y assister.

COUPE NEUCHÂTELOISE DES VÉTÉRANS
Résultat du match Serrières - Etoile: 2-2. Serrières déclaré vainqueur. Prochain match: Serrières - Cortalloid. A jouer jeudi au 6 juin 1969. Comité central de l'ACNF: le secrétaire: le président: R. Huot J.-P. Baudois

ALLEMAGNE
De curieuses affaires dans la lutte contre la relégation

Après les soucis de la rencontre qualificative entre l'Allemagne et l'Autriche, les sportifs de la République fédérale pouvaient de nouveau se reporter au championnat qui en est à sa phase finale. Il ne reste plus que trois journées et le dernier week-end aura au moins clarifié une chose. Malgré une défaite à Nuremberg, Bayern Munich est mainte-

nant déjà assuré de remporter le titre de champion. Une fois encore, comme chaque saison depuis la création de la ligue fédérale en 1963, le champion officiel d'automne est également devenu le champion officiel. Ceux qui ont permis que Bayern soit déjà couronné si tôt sont ses 5 poursuivants immédiats, qui, soit ont perdu

LAZIO BIEN PLACE
Qui remplacera ces trois malheureux? A cinq journées de la fin, la situation est loin d'être claire dans le championnat de

RIVA LE PLUS FORT
En guise de baïsson de rideau de ce championnat qui fut particulièrement bril-

lant, outre Fiorentina qui termine avec 45 points à une longueur seulement du record établi l'an passé par Milan, on relève que deux équipes ont tout de même obtenu 41 points. Nous terminerons par une brève énumération des meilleurs marqueurs de la péninsule, ne serait-ce que pour citer cet extraordinaire ailier qu'est Riva. Voici le classement: 1. Riva 20 buts; 2. Bui (Vérone) 15; 3. Maraschi (Fiorentina), Anastasi (Juventus) et Prati (Milan) 14; 6. Muiasan (Bologne) et Berthli (Inter) 11.

CLASSEMENTS
Italie
J. G. N. P. p. c. Pts
Matches Buts
1. Fiorentina 30 16 13 1 38 18 45
2. Milan 30 14 13 3 31 12 41
3. Cagliari 30 14 13 3 41 18 41
4. Inter 30 14 8 8 55 26 36
5. Juventus 30 12 11 7 32 24 35
6. Turin 30 11 11 8 33 24 33
7. Naples 30 10 12 8 27 27 32
8. Rome 30 10 10 11 35 35 30
9. Bologne 30 10 9 11 27 36 29
10. Vérone 30 9 8 13 40 49 26
11. Palerme 30 7 11 12 23 33 25
12. Sampdoria 30 5 13 12 21 23 23
13. Vicenze 30 8 7 15 26 39 23
14. Varèse 30 5 12 13 20 43 22
15. Pise 30 6 8 16 26 44 20
16. Atalanta 30 4 11 15 25 45 19

Allemagne
J. G. N. P. p. c. Pts
Matches Buts
1. Bayern Munich 31 16 9 6 53 28 41
2. Hambourg 31 13 9 9 52 48 35
3. Bor. Muenchengl. 31 12 10 9 52 39 34
4. Stuttgart 31 13 8 10 56 47 34
5. Eintr. Braunsch. 31 12 10 9 41 35 34
6. Alem. Aix-Chap. 31 14 6 11 53 47 34
7. Munich 1860 31 14 4 13 41 53 32
8. Schalke 04 31 12 7 12 40 38 31
9. Duisbourg 31 8 14 9 32 35 30
10. Hertha Berlin 31 11 8 12 28 34 30
11. Hanovre 31 8 13 10 42 40 29
12. Werder Brême 31 12 5 14 47 51 29
13. Eintr. Francfort 31 10 8 13 38 42 29
14. Kickers Offenb. 31 10 8 13 41 48 28
15. Cologne 31 11 6 14 41 53 28
16. Kaiserslautern 31 11 5 15 38 43 27
17. Bor. Dortmund 31 10 7 14 43 50 27
18. Nuremberg 31 9 9 13 40 47 27

France
J. G. N. P. p. c. Pts
Matches Buts
1. Saint-Etienne 30 22 4 3 66 21 50
2. Bordeaux 29 20 5 4 70 28 45
3. Rouen 30 14 8 8 41 36 36
4. Metz 30 13 9 8 36 25 35
5. Lyon 30 13 5 12 48 43 31
6. Sedan 27 11 7 9 32 26 29
7. Marseille 28 12 5 11 45 38 29
8. Valenciennes 29 9 11 9 35 33 29
9. Nantes 29 12 5 12 38 38 29
10. Rennes 30 10 7 13 45 48 27
11. Red Star 30 7 12 11 29 43 26
12. Bastia 20 9 8 12 40 79 26
13. Strasbourg 29 8 9 12 30 33 25
14. Nîmes 29 6 12 11 25 36 24
15. Sochaux 30 9 6 15 45 53 24
16. Ajaccio 30 9 6 15 31 47 24
17. Monaco 30 5 11 14 25 47 21
18. Nice 30 5 9 16 28 55 19

Angleterre
J. G. N. P. p. c. Pts
Matches Buts
1. Leeds United 42 27 13 2 66 26 67
2. Liverpool 42 25 11 6 63 24 61
3. Everton 42 21 15 6 77 36 57
4. Arsenal 42 22 12 8 56 27 56
5. Chelsea 42 20 10 12 73 53 50
6. Tottenham 42 14 17 11 61 51 45
7. Southampton 42 16 13 13 57 48 49
8. West Ham 42 13 18 11 66 50 44
9. Newcastle 42 15 14 13 61 55 44
10. West Bromwich 42 16 11 15 64 67 43
11. Manchester Utd. 42 15 12 15 57 53 42
12. Ipswich 42 15 11 16 59 60 41
13. Manchester City 42 15 10 17 64 55 40
14. Burnley 42 15 9 18 55 40 39
15. Sheff. Wednesday 42 10 16 16 41 54 36
16. Wolverhampton 42 10 15 17 41 58 35
17. Sunderland 42 11 13 18 43 66 35
18. Nottingham For. 42 10 13 19 45 57 33
19. Stoke 42 9 15 18 40 63 33
20. Coventry 42 10 11 21 46 64 31
21. Leicester 42 9 12 21 39 68 30
22. Queen's P. Rang. 42 4 10 28 39 95 18

Souhaitons que ces multiplications des «pains» vues ces derniers temps sur les terrains de football, ne soient que tristes coïncidences car, autrement, ce sport serait dégradé, rendu à ces difficiles débuts où, dans certains milieux, il faisait figure de canaillerie.

Sport populaire oui, populacrier non. Veillons tous à ce qu'il ne tombe si bas. De malheureux arbitres ont, derrière eux, des instants pénibles et douloureux, hélas! car s'il est déjà inadmissible de les injurier, les frapper est absolument révoltant. Il n'y a pas longtemps, un ancien arbitre international me disait: «Dans quelques années, nous n'aurons plus d'arbitres». Or, cette phrase, il me l'a dite avant les événements de Bioches, de Rapid-Mezziocivo ou d'autres lieux. Sa prophétie, à ce rythme-là, risque bien de se réaliser.

DEDEL



A COLOMBES. — Le gardien bordelais Montes encaisse le premier but marseillais dont l'auteur n'est pas visible sur ce document. L'espoir d'enlever la coupe s'est déjà envolé.

Bayern Munich est champion trois tours avant la fin
De curieuses affaires dans la lutte contre la relégation

Après les soucis de la rencontre qualificative entre l'Allemagne et l'Autriche, les sportifs de la République fédérale pouvaient de nouveau se reporter au championnat qui en est à sa phase finale. Il ne reste plus que trois journées et le dernier week-end aura au moins clarifié une chose. Malgré une défaite à Nuremberg, Bayern Munich est mainte-

nant déjà assuré de remporter le titre de champion. Une fois encore, comme chaque saison depuis la création de la ligue fédérale en 1963, le champion officiel d'automne est également devenu le champion officiel. Ceux qui ont permis que Bayern soit déjà couronné si tôt sont ses 5 poursuivants immédiats, qui, soit ont perdu

DIFFICULTÉS A HAMBOURG
Les Munois peuvent maintenant jouer leurs 3 dernières rencontres très déconcentrés mais il leur faudra faire attention à ne pas trop relâcher la tension car cela pourrait leur coûter le doublé. En cassant son rythme, Bayern pourrait se faire surprendre par Schalke qui vient de donner une leçon à l'équipe de Hambourg dont la condition apparaît subitement bien fragile.

Quant aux Berlinois de Hertha, ils ont réussi leur seconde victoire à l'extérieur, contre Munich 1860, ce qui pourrait signifier leur maintien en ligue supérieure. Mais cela aura été laborieux, surtout que, lorsque le résultat était encore vierge, Munich bénéficiait d'un penalty que le spécialiste Patzke refusa de tirer car il est en tractations avec Hertha depuis quelque temps. C'est alors que le gardien fantaisiste Radecovic s'en vint tirer le coup de réparation que Fraydl retint superbement.

Carl-Heinz BRENNER

Opinions
Entraîneur bénévole de l'équipe suisse
Ballabio ne mérite vraiment rien
A quand Roger Vonlanthen?

Abacadabrante, le système cher à Ballabio et à ses serviteurs est, sans vouloir être un contempteur systématique, force est de se défendre contre le landanum que le Zanni de service tente, que dis-je, nous oblige à ingurgiter. Je le répète depuis sa prise du pouvoir due, pour une bonne part, à la malencontreuse maladie de Foni. Entre deux coups de chianti (salute Alfredo), en voilà un qui doit rudement bien rigoler, sans même songer que, dans notre petite portion d'hémisphère, ils sont nombreux à être certains que l'Italien nous aurait menés à Mexico comme il nous a conduits à Sheffield.

En définitive, Foni avait justifié son salaire. Que Ballabio travaille bénévolement est peut-être une erreur, car s'il est vrai que «qui paie commande», l'inverse devrait l'être aussi.

MYOPIE OU MANQUE DE COURAGE?
Les nombreux «satellites» à tourner autour de l'équipe sont-ils tous trop myopes pour ne rien voir ou n'osent-ils rien dire? Domaine délicat que celui où on ramène sa «fraîche»; il faut un peu de courage, ce dont manquent quelques confrères gravitant et ronronnant autour et auprès de mémé A.S.F. Certains auraient avantage à regarder les matches debout plutôt qu'assis, position où ils ont la vue bouchée.

Bon sang! Il y a des choses à ne pas passer sous silence... pour autant qu'on les ait découvertes. Le match contre l'Espagne, à Valence, a été déclaré bon: défaite honorable, selon la terminologie chère à reîtres. Or, pas un tir suisse n'a été dirigé dans le cadre du but!

Inoui, comme dit le cousin Jules, militant en cinquième ligue. Que cette bagatelle ait échappé à ces géniaux enfants de la partie perdue, passe encore, mais où je m'insurge surtout, c'est lorsqu'ils veulent englober les avants

dans la critique. Inconscience ou mauvaise foi: contre la Roumanie, en première mi-temps, ils étaient deux (Vuilleumier et Kunzli), deux contre quatre ou cinq défenseurs. C'est de la boucherie.

BON CARACTÈRE
Il faut un certain culot pour reprocher à ces joueurs de ne pas marquer de buts, car ceux qu'ils pourraient obtenir dans ces conditions-là ne seraient dus qu'à la chance. Voir ceux du Portugal!

Il est grave pour des soi-disant connaisseurs de ne pas distinguer entre hasard et fruit d'un ouvrage concerté. Je l'ai déjà dit: les avants suisses ont bon caractère, car ils pourraient refuser de participer à ces jeux «trouillards».

Pour bien comprendre, tournons le problème et imaginons une tactique à huit avants et trois défenseurs, gardien compris. Que diriez-vous d'un compte rendu relevant la mauvaise partie de ces trois défenseurs coupables d'avoir reçu des buts? Le problème est là.

Certain chroniqueur a été déçu de Chapuisat, à mon avis un des meilleurs, et ce même chroniqueur lui reproche, dans le même temps, un manque et un excès d'audace! Moi, ces trucs me dépassent. N'empêche que Ballabio lit trop cette presse.

Mais à quoi bon insister? La Suisse n'est plus maîtresse de son destin et la Roumanie tient le couteau par le manche, cette Roumanie humiliée par 7-1 et à laquelle nous avons été incapables de marquer un seul but en deux matches. Les deux fois, nous avons manqué la coche par couraardise, et si l'on craint le battu et archibattu d'un jour, autant mettre la clé sous le paillasson.

Je l'écrivais il y a un an: à quand Vonlanthen au pouvoir?

A. EDELMANN-MONTY

Sélection transalpine
en vue du match
Italie - Bulgarie
AU TOURNOI OLYMPIQUE DE 1972
Une formule qui servira
aux «Mondiaux» de 1974

En vue du match amical international Italie-Bulgarie, qui aura lieu le 24 mai, à Turin, M. Ferruccio Valcareggi, commissaire technique de la «squadra azzurra», a sélectionné les joueurs suivants:

Gardien: Zoff (Naples). Défenseurs: Burginich, Facchetti (Internazionale Milan), Slavadore (Juventus), Poletti (Turin), Ferrante (Fiorentina). Avants: Bulgarelli (Bologne), Bertini, Domenghini, Mazzola (Internazionale Milan), Anastasi (Juventus), Puia (Turin), Chiarugi et de Sisti (Fiorentina).

ARCADES
57878

DÈS AUJOURD'HUI: 15 H 20 H 30

REPRISE DU GRAND SUCCÈS DE

LOUIS DE FUNÈS

OSCAR

UN FILM FOLLEMENT GAI!



DÉMÉNAGEMENTS
Petits transports - Suisse et France
POLDI JAQUET
Neuchâtel Tél. 5 55 65

Je rafraîchis
tous meubles modernes et anciens, même à domicile; toutes réparations, par spécialistes. Prix raisonnable.
R. et P. Känel, tél. (038) 6 66 13.

Marti

PENTECÔTE
Une belle occasion pour voyager en cars Marti

Dép. J.	Prix
22. 5 4 Camargue, pèlerinage des gitans	350.-
23. 5 4 Munich	255.-
23. 5 4 Paris - Versailles	250.-
23. 5 4 Amsterdam - Bruxelles	295.-
24. 5 4 Route romantique	270.-
24. 5 3 Engadine-lac de Côme	162.-
24. 5 3 Florence - Pise	175.-
24. 5 3 Rüdesheim	193.-
25. 5 2 Tyrol	135.-
25. 5 2 Hinterrhein	105.-
25. 5 2 Iles Borromées	118.-

YOUNG-CLUB
Spécial pour jeunes gens de 18 à 30 ans
Vacances balnéaires:

Costa-Brava	11 j. dep. 325.-
Yugoslavie	11 j. dep. 398.-
Rhodes	15 j. dep. 620.-

Voyages+Transports
5, fbg de l'Hôpital, tél. (038) 5 80 44
ou à Voyages MARTI, 3283 Kallnach
Tél. (032) 822 822

voyages Marti

Pour Pentecôte, bénéficiez de notre

DOUBLE RISTOURNE

sur tous vos achats, y compris les animaux.

En plus, nous vous offrons:

200 POISSONS ROUGES GRATUITS

VOYEZ NOTRE VITRINE!

LE TROPIC Seyon 23 NEUCHÂTEL ☎ 5 32 73

Artesia
Galerie Internationale de peinture
3211 Ulmiz (ligne Berne-Morat).

300 œuvres d'artistes contemporains

Une des plus grandes galeries privées d'Europe. Jours d'ouverture: du mercredi au dimanche de 14 h à 18 heures.
Du 17 mai au 29 juin 1969: Willi Opplinger, Bâle; Walter Wehinger, Neuchâtel; Kläri Lüthi, Langnau; Gino Gini, Milan; Eugen Jordi, Kehrsatz; Ernst Feuerstein, Stuttgart; Fernanda Fedt, Milan.

Si vous avez envie d'essayer gratuitement une

ALFA ROMEO 1750 BERLINE

munie de plaques avec casco, seul pendant toute une journée, demandez un rendez-vous à Alfred Schweizer, concessionnaire pour le bas du canton.

Gouttes-d'Or 17, Neuchâtel.
Tél. 5 80 04.

De jeudi à dimanche, le RESTAURANT

RICHELIEU NEUCHÂTEL
ruelle du Port — Tél. 5 55 56

vous propose, à de bonnes conditions, une cure

D'ASPERGES de CAVAILLON

portion à discrétion	7.-	8.-
sauce mayonnaise ou vinaigrette	9.-	10.-
avec jambon de Parme		

PRÊTS et ESCOMPES SA
LAUSANNE
Rue Haldimand 14
Sans caution 500 à 3000 fr. modes de remboursement variés
Tél. (021) 23 92 57 - 58 (3 lignes)

Écriture en vente au bureau du journal

Que faites-vous quand votre sans-fil vous lâche au beau milieu du rasage...?

Selectronic 800
le premier rasoir sans fil à recharge rapide

Vous avez oublié de le recharger? Tant pis. En un quart de minute, le nouveau Remington Selectronic 800 peut emmagasiner assez d'énergie pour vous raser de près. Il suffit de pousser le petit bouton rouge de recharge rapide, sur le socle chargeur. Ensuite, laissez le rasoir branché pendant 3 ou 4 heures. Et il vous rasera pendant plus d'une semaine sans défaillance. Le Selectronic possède

toutes les qualités Remington: ● Coupe-taux à mouvement ultra-rapide ● système de coupe pour poils longs ou courts ● sélecteur de coupe à 4 positions, avec en plus une position spéciale pour les pattes et la moustache (5), et une autre position spéciale pour le nettoyage (6).

REMINGTON

135.-
prix indicatif



A vendre **enregistreur**
Philips stéréo, état de neuf, Telefunken 4 pistes. S'adresser à Pierre Amstutz, Uttins 15, Peseux.

A vendre **armoire**
Renaissance, restaurée, 2 portes, 3500 fr. Tél. 3 38 22.

Réparations de machines à laver

21 ANS D'EXPÉRIENCE

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

TANNER - NEUCHÂTEL
Portes-Rouges 149 - Tél. 5 51 31
Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

A VENDRE MEUBLES ANCIENS

et mobilier courant d'une maison de 15 pièces, soit notamment: salon et commode Louis XVI, salon et commode Louis XV, coiffeuse Louis XVI, table à jeu Louis XVI, pendule neuchâteloise, morbiers, armoires Louis XIII et Louis-Philippe, semainier Louis XV, bergères Louis XV, table ronde Louis XVI, fauteuils Empire, commode et secrétaire Louis XVI, séries de chaises Louis-Philippe et Charles X, commode Louis XVI, tables demi-lune, petite commode Régence, table bouillotte, bahut Renaissance, fauteuils anglais, petits meubles Louis XV, fauteuils Louis XIII, grandes glaces, statues bronze, pendules, armes, peintures, gravures et livres anciens, objets divers en étain, cuivre, laiton, bronze, table et chaises Louis XIII, etc.

Peintures: Bouvier, Matthey, L'Éplattier, de Meuron, Theynet, Gos, Bachelin, Rühlisberger.

Divers: chambres à coucher, lits, armoires, commodes, salon, salle à manger, tapis, lustre, petit bateau avec motogodille Scott 3,6 HP, etc.

Propriété L'Eglantine Montmolin (NE)
à 100 m de l'hôtel de la Gare, les 22, 23 et 24 mai 1969, de 9 h 30 à 19 heures.

DUVALISER PUR - ÇA, JAMAIS!

MAIS PRENEZ SUR UNE PART DE PASTIS DUVAL CINQ PARTS D'EAU FRAÎCHE. SEXTUPLER SANS GÊNE - ÇA, TOUJOURS!

PASTIS DUVAL - LE LONGDRINK QU'ON BOIT PARTOUT.

Pastis DUVAL, apéritif anisé 45°, 1217 Genève



NEUCHÂTEL du jeudi 22 mai au vendredi 30 mai 1969

Départ chaque jour à 7 h 15 — Quai du port

Vivez l'ambiance exaltante d'un grand aéroport international ouvert à notre vaste univers

Visitez avec nous L'AÉROPORT DE GENÈVE-COINTRIN

Dîner gratuit

nous vous offrons:

- le matin: la projection de notre film sonore en couleurs LE CHEMIN DU BON GOUT
- à midi: un succulent repas servi gratuitement à l'auberge de Trelex/Nyon.
- l'après-midi: la visite, en bus, guidée par une hôtesse, du nouvel aéroport de Cointrin.

Ce sera une journée inoubliable pour vous et un magnifique voyage en car moderne

ATTENTION: Ne confondez pas! Il n'y aura pas de vente de couvertures électriques et aucune obligation d'achat. AUCUNE VENTE DIRECTE. Le matin, présentation publicitaire des articles Globo-Tefal.

Ne manquez pas de vous inscrire pour cette unique sortie au prix vraiment sensationnel de Fr. 13.- seulement par personne

Le voyage a lieu par n'importe quel temps - Retour vers 18 h 15 Organisation: GLOBOMAT S.A., BALE

Inscrivez-vous par téléphone à

L'Agence de Voyages WITTEWER

Rue Saint-Honoré 2 — Tél. (038) 5 82 82

La finance de Fr. 13.- sera perçue par le chauffeur du car

FORMIDABLE Elle et LUI vont au CLUB

Soirées Rencontres Danse

Activités à Genève, Lausanne, Sion, Fribourg, Neuchâtel, Bienne. Siège social à Genève.

Venez nous rejoindre en nous retournant le bon ci-dessous

BON Pour une orientation gratuite et sans engagement CLUB ELLE et LUI FN 21
10, Rue Richemont, 1211 Genève 21

Nom: _____
Rue: _____ No. _____
Lieu: _____
Age: _____ Tél.: _____

Mineurs et pas sérieux s'abstenir.

Jeunes filles, si vous aimez les enfants et si vous souhaitez une profession enrichissante, adressez-vous à

L'Ecole d'infirmières en hygiène maternelle et en pédiatrie de la Pouponnière et l'Abri

av. de Beaumont 48
1012 Lausanne
Téléphone (021) 32 48 58

Reconnue par l'Alliance suisse des infirmières HMP

Durée des études: 3 ans
Entrées: avril et octobre

MOTS CROISES

Problème No 797. 1. Raisin. 2. Fit un maigre repas. — Longue bande. 3. Préfixe. — Vivent dans les étangs. — Se répète pour désapprouver. 4. Collaborateurs obscurs. — Porte des pommes. 5. Pas rare. — Simple. 6. Héros d'un beau poème. — Entre deux phrases. 7. Article. — Molière la connaissait parfaitement. 8. Esclave qui n'était pas privé de boisson. — Est édifée par le vent. 9. Représentant. — Ville de l'ancienne Grèce. 10. Ne reconnaît pas. — Village pittoresque.

VERTICALEMENT. 1. Raisin. 2. Fit un maigre repas. — Longue bande. 3. Préfixe. — Vivent dans les étangs. — Se répète pour désapprouver. 4. Collaborateurs obscurs. — Porte des pommes. 5. Pas rare. — Simple. 6. Héros d'un beau poème. — Entre deux phrases. 7. Article. — Molière la connaissait parfaitement. 8. Esclave qui n'était pas privé de boisson. — Est édifée par le vent. 9. Représentant. — Ville de l'ancienne Grèce. 10. Ne reconnaît pas. — Village pittoresque.

HORIZONTELEMENT. 1. On lui doit de belles chandelles. 2. Qui laisse par sa répétition. 3. Couleur. — On n'y perd pas pied. — Accompagne le départ d'un importun. 4. Dort longtemps. — Levant. 5. Compagnie ancienne. — Leurs rangées sont séparées par des ornements. 6. Etat laid, bête et bossu. — Interjection. 7. La lentille est leur type. — Ferme un trou. 8. Possessif. — Communauté religieuse. 9. Peintre italien. — Son pied n'est pas joli. 10. Est pris par un athlète. — Premier terme d'un système dialectique.

Solution du No 796. 1. TORPILLES. 2. AARAU AILE. 3. CUGRANIM. 4. CRAUSMIAMI. 5. REAUSSINIL. 6. OLEEDSNIL. 7. CRI NOUMEA. 8. HASENIEEN. 9. ET CONTRAT. 10. SATUREEHE.

HOROSCOPE

De bons aspects se manifesteront le matin, ils seront moyens l'après-midi et excellents le soir. La prudence est recommandée. Naissances: Les enfants de ce jour seront intuitifs, novateurs et très organisés. BÉLIER (21/3-19/4) Santé: N'utilisez pas d'importance quelle l'on. Amour: Ne délaissiez pas si souvent votre famille. Affaires: Veillez à la présentation de votre travail. TAUREAU (20/4-20/5) Santé: Un repos quotidien est indispensable. Amour: Dites ce que vous pensez. Affaires: Profitez des occasions qui se présentent. GÉMEAUX (21/5-21/6) Santé: Surveillez votre taux d'albumine. Amour: Voyez les choses telles qu'elles sont. Affaires: Maintenez vos décisions. CANCER (22/6-22/7) Santé: Ne buvez pas un grand verre d'eau avant de manger. Amour: Faites la part des choses. Affaires: Le temps ne travaille pas pour vous. LION (23/7-23/8) Santé: Affaiblissement de la voûte plantaire. Amour: Tenez vos promesses. Affaires: Concentrez-vous sur un seul objectif. VIERGE (24/8-23/9) Santé: Soignez vos troubles intestinaux. Amour: Ayez des attentions délicates. Affaires: Simplifiez vos affaires.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH. OBLIGATIONS 19 mai 20 mai. Bourse de Neuchâtel. ACTIONS 19 mai 20 mai. HORS-BOURSE. Cours des billets de banque. MARCHÉ LIBRE DE L'OR. COMMUNIQUÉS À TITRE INDICATIF PAR LA BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELaise.

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU MERCREDI 21 MAI. SUISSE ROMANDE. SUISSE ALÉMANIQUE. ALLEMAGNE I. ALLEMAGNE II. FRANCE 1ère CHAÎNE. FRANCE 2ème CHAÎNE. SÉLECTION QUOTIDIENNE. BEROMUNSTER et télédiffusion.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL. EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts: Exposition, 7 peintres neuchâtelais. TPN, centre de culture: Exposition Louis Soutter; 20 h 30, récital Colette Magny. Maison Guillaume Farel, Serrières: Maurice Humbert, 50 ans de peinture. Galerie Numaga, Auvier: Exposition Helmsmoortel. CINÉMAS. — Studio, 15 h et 20 h 30: Chasseurs de scalps, 12 ans. Bio, 15 h et 20 h 45: Le Sous-marin jaune, 18 h 40: Comment j'ai gagné la guerre, 16 ans. Apollo, 15 h et 20 h 30: Pharaon, 16 ans. Palace, 15 h et 20 h 30: Caroline chérie, 18 ans. Arcades, 15 h et 20 h 30: Oscar, 16 ans. Rex, 15 h et 20 h 30: Espions à l'affût, 18 ans. Danse et attractions: L'ABC de 21 h à 2 h. LAUTOINDE. — La Rotonde de 21 h à 2 h. Le Corsaire de 20 h à 2 h. Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): G. Montandon, Epancheurs. PESEUX. CINÉMA. — Cinéma de la Côte, 20 h 30: Le Bon, la brute, le truand. COLOMBIER. CINÉMA. — Lux, 20 h 15: Cinq gars pour Singapour. Pharmacie de service: Frochaux (urgences dès 18 h 30). SAINT-BLAISE. CINÉMA. — Royal, relâche. LE LANDERON. CINÉMA. — Cinéma du Château, relâche.

La annonce reflet vivant du marché

La annonce dans LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Va-t-on en arriver là? La médecine d'Etat britannique, débordée, pourrait être contrainte de laisser mourir les malades âgés

Selon une enquête publiée il y a quelques mois par l'«Observer», on comptait, en 1968, en Grande-Bretagne, 500,000 personnes qui, faute de place dans les hôpitaux d'Etat, attendaient d'être hospitalisées pour un traitement ou une opération. Cette accablante situation est encore pire cette année, et un journal du dimanche écrit que le Service de santé britannique, à qui en revient la responsabilité, «est à l'agonie». Ainsi, vingt ans après son introduction en Grande-Bretagne, la médecine socialiste, bureaucratique et étatisée tourne à la catastrophe. Catastrophe, oui, si l'on songe que dans ce «système», exceptionnellement coûteux, le médecin fonctionnaire que l'on consulte, débordé, n'a plus, en moyenne, que cinq minutes à consacrer au patient, et que dans les hôpitaux — démodés, manquant souvent d'hygiène, mal équipés, munis d'un personnel peu qualifié: «Etudes terminées à Calcutta mardi, praticien à Manchester mercredi» — les «erreurs» se multiplient. POUR FAIRE DE LA PLACE... Mais ce n'est pas tout. Lors d'un congrès de la Société royale de santé, à Eastbourne, un médecin membre du service d'Etat, le Dr Kenneth Vickery, a causé une certaine sensation en affirmant que les gens de sa profession «devraient renoncer aux efforts tendant à maintenir en vie» des personnes d'âge — un âge dont il a proposé de fixer la limite à 80 ans — gravement malades. Pour faire de la place dans les hôpitaux, et surtout pour y faire de la place «aux moins vieux». Le Dr Vickers est opposé à ce qu'il appelle la pratique «de ressusciter les moribonds». Et de citer le «terrible exemple» de l'ancien président Eisenhower, qui mourut le 28 mars à l'hôpital Walter Reed de Washington où il était hospitalisé et soigné depuis le 14 mai 1968. «Si nous nous mettons à suivre cet exemple — maintenir les mourants par tous les moyens — nous al-

Malaise social outre-Pyrénées

MADRID (ATS-AFP). — Après le licenciement des 850 ouvriers de la société «Super Ser» à Pampelune, les 600 employés de l'«Earston Iberica», fabrique d'accessoires automobiles, filiale d'une société américaine à Pampelune, ont été mis à pied par la direction de la société également, pour faits de grève. Certaines informations font en outre état de grèves de solidarité dans plusieurs autres usines de Pampelune. Pour une révision pontificale. BRUXELLES (AP). — Dans une interview accordée aux informations catholiques internationales, publiée dans la presse belge vendredi, le cardinal Suenens, archevêque de Bruxelles-Malines et primat de Belgique, demande «la mise en œuvre effective et sincère» des décisions du concile et propose une révision de l'élection pontificale et la désignation des cardinaux. Il attribue la crise de l'unité de l'Eglise au fait que l'ecclésiologie, mise en lumière par le concile, est encore loin d'être passée dans les mœurs du gouvernement de l'Eglise. La solution, déclare-t-il, est à chercher dans la logique de Vatican II, c'est-à-dire dans la mise en œuvre effective et sincère de la théologie du «peuple de Dieu», de la «collégialité» et de la «coresponsabilité» à tous les niveaux... Saint Christophe proteste... NEW-YORK (AFP). — Saint-Christophe, vexé de n'avoir plus le droit au culte obligatoire dans l'Eglise catholique, cesserait-il d'assurer la protection des automobilistes en signe évident de protestation? C'est le grave problème qui vient d'être soulevé très sérieusement par une compagnie d'assurances automobile des Etats-Unis, qui a constaté une recrudescence des accidents dans la région new-yorkaise, coïncidant, semble-t-il avec la mise en réserve du saint protecteur.

critique Un échec cuisant

TÉLÉSCOLAIRE (Suisse romande). — Depuis la création de notre rubrique quotidienne, nous nous sommes toujours préoccupés de émissions à caractère culturel, car elles préfigurent, pour nous, la télévision telle qu'elle sera essentiellement dans une vingtaine d'années. L'expérience américaine, à ce propos, apporte de nombreux éléments intéressants et nous prouve, qu'à une période d'engouement généralisé, succède la lassitude et une très nette option pour des programmes beaucoup plus revêtus que ceux offerts par des chaînes à objectifs commerciaux. Les téléscolaires appartiennent à cette catégorie d'émissions, car elles permettent de nombreuses expériences, dans le domaine de la diffusion intelligible et intelligente des connaissances humaines et des différentes formes d'expression artistique. Jusqu'ici, tout ce qui a été entrepris chez nous a été fort décevant. Aux émissions «mammouth», ont succédé des séries consacrées à un unique sujet. La première tentative, dans ce sens, illustrant un chapitre d'enseignement direct, n'a pas été concluante. L'absence d'attrait visuel, l'abondance de mots, et la rigidité des programmations sont les éléments essentiels de l'échec. Une seconde tentative, s'attachant aux différents moyens de communication qui sont mis à notre disposition, n'a pas été meilleure. Il est vrai que la mosaïque scolaire romande et l'impossibilité pour les responsables d'entreprendre une action de grande envergure ne facilitent pas les choses. Mais, ne fallait-il pas, avant de se lancer dans cette grande aventure, choisir des options réalisables, présentant quelque intérêt et imposant à tous ce nouvel auxiliaire pédagogique? La séquence consacrée aux liaisons par eau nous a particulièrement déçus. Si on estime, dans les milieux intéressés, que l'école peut se satisfaire de quelques images présentant les travaux en cours de réalisation, présentant des chalandiers utilisant les tronçons navigables ou illustrant les diverses activités portuaires, on se trompe lourdement. Si l'on y ajoute la désinvolture avec laquelle est dit le commentaire, le bilan est maigre. Nous sommes d'autant plus déçus de ce qui nous a été présenté que l'existence de liaisons fluviales est essentielle au développement économique de la Suisse romande. Comment une minorité pourra-t-elle faire valoir ses idées, si elle ne parvient pas à convaincre l'ensemble de la nécessité qu'il y a de réaliser un projet? Pour convaincre l'ensemble, il est nécessaire d'être convaincu soi-même. Les auteurs ne l'étaient pas. Certes, ils ont évoqué tous les problèmes, mais ils n'ont fait que les effleurer. Pourquoi n'ont-ils pas insisté sur les éléments historiques? Une visite des petites localités situées tout au long de l'ancien cours de l'Aar, quelques vues du canal moyenâgeux de la plaine de l'Orbe et un rappel du rôle important qu'ont joué les voies navigables lors de la création de la Confédération, auraient apporté des éléments de discussion intéressants. Enfin, pourquoi n'a-t-on pas comparé la situation suisse à celle d'autres pays européens? Aurait-on peur de froisser les autorités en constatant un échec total? Nous croyons plutôt que l'on recherche les solutions de facilité. La médiocrité est l'élément caractéristique de la télévision scolaire. Quatre ans d'expérimentation n'ont pas suffi à la rendre adulte. Cette stagnation, à l'aube d'innovations techniques importantes, et malgré certaines restrictions dans le domaine de l'enregistrement, accélérera la condamnation de la téléscolaire officielle. J.-Cl. LEUBA

SUPERMAN



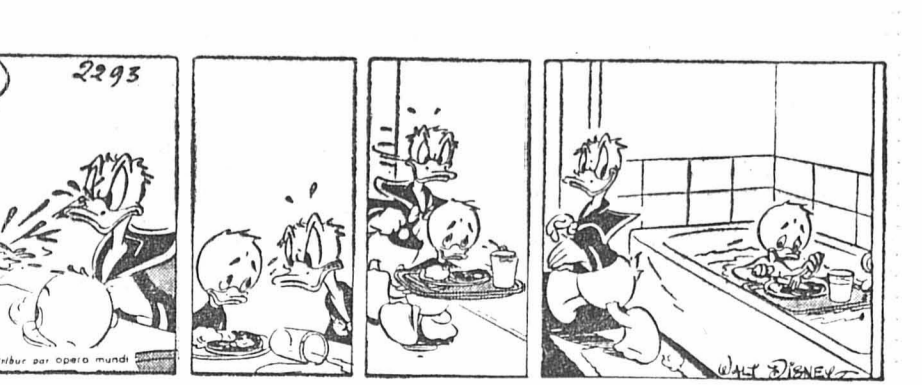
DONALD DUCK



Malaise social outre-Pyrénées

MADRID (ATS-AFP). — Après le licenciement des 850 ouvriers de la société «Super Ser» à Pampelune, les 600 employés de l'«Earston Iberica», fabrique d'accessoires automobiles, filiale d'une société américaine à Pampelune, ont été mis à pied par la direction de la société également, pour faits de grève. Certaines informations font en outre état de grèves de solidarité dans plusieurs autres usines de Pampelune. Pour une révision pontificale. BRUXELLES (AP). — Dans une interview accordée aux informations catholiques internationales, publiée dans la presse belge vendredi, le cardinal Suenens, archevêque de Bruxelles-Malines et primat de Belgique, demande «la mise en œuvre effective et sincère» des décisions du concile et propose une révision de l'élection pontificale et la désignation des cardinaux. Il attribue la crise de l'unité de l'Eglise au fait que l'ecclésiologie, mise en lumière par le concile, est encore loin d'être passée dans les mœurs du gouvernement de l'Eglise. La solution, déclare-t-il, est à chercher dans la logique de Vatican II, c'est-à-dire dans la mise en œuvre effective et sincère de la théologie du «peuple de Dieu», de la «collégialité» et de la «coresponsabilité» à tous les niveaux... Saint Christophe proteste... NEW-YORK (AFP). — Saint-Christophe, vexé de n'avoir plus le droit au culte obligatoire dans l'Eglise catholique, cesserait-il d'assurer la protection des automobilistes en signe évident de protestation? C'est le grave problème qui vient d'être soulevé très sérieusement par une compagnie d'assurances automobile des Etats-Unis, qui a constaté une recrudescence des accidents dans la région new-yorkaise, coïncidant, semble-t-il avec la mise en réserve du saint protecteur.

Malaise social outre-Pyrénées





à ne pas manquer!

Fiancés... Amateurs de meubles...

DEPART	
Heure	Lieu
8 h 15	LE LOCLE, Place du Marché
8 h 30	CHAUX-DE-FONDS, Gare
9 h	NEUCHATEL, Terreaux 7

Dès aujourd'hui, réservez vos places en téléphonant au 038/57914

VOYAGE GRATUIT AU CENTRE SUISSE DU MEUBLE



FABRIQUE-EXPOSITION et TAPIS-CENTRE de

ameublements Pfister SUHR/AG

La plus grande et la plus belle revue du meuble en Suisse vous est ouverte... Plus de 600 ensembles-modèles de tous styles, pour tous les goûts et chaque budget.

Pfister ameublements sa Neuchâtel, Terreaux 7

Les Halles à Neuchâtel tél. 5 20 13 Les soles extra-fraîches servies à un prix vraiment attendrissant...

Clair et net Nettoyages en tout genre. Pierre Känel, tél. (038) 6 66 13.

PRÊTS sans caution EXEL BANQUE EXEL 2001 NEUCHATEL Av. Rousseau 5 (038) 5 44 04 Ouvert le samedi matin

Auberge de Montezillon Tél 8 48 98 Fêtes de Pentecôte Terrine garnie Consommé Rôti de porc au four Jardinière de légumes Frites Salade Parfait glacé Menu: Fr. 16.- (sans entrée Fr. 13.-) Prière de réserver

MARIAGES Choisissez librement votre conjoint selon vos goûts. Choix énorme parmi toutes les classes de la population. Prix incroyable: 9 fr. par mois. Documentation gratuite sur demande. CENTRE-UNION club, Terreaux 33, 2300 la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 3 82 70, de 17 à 19 heures.

DIG BAR L'annonce reflet vivant du marché



sûr de lui... frégate aux lèvres

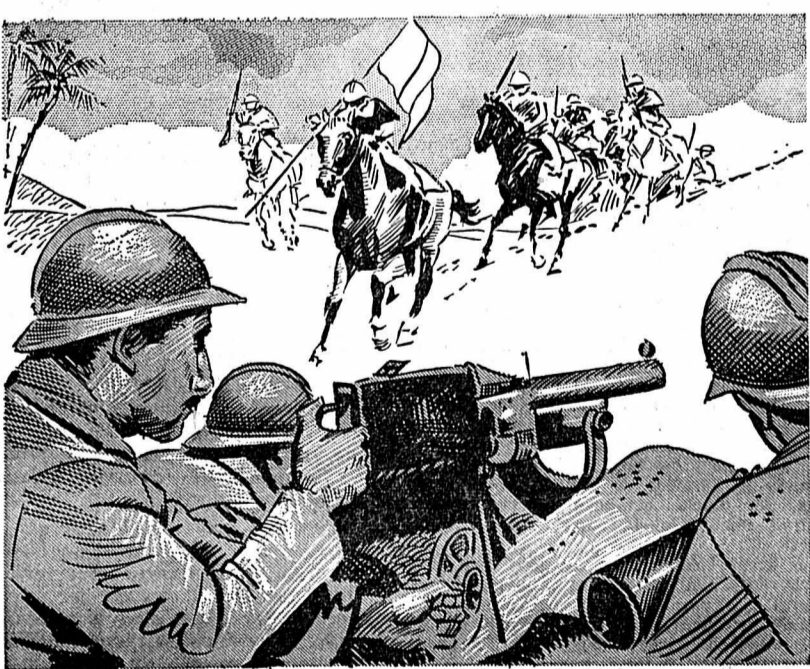
Il apprécie les situations comme les bonnes choses... Il décide et son choix fait autorité... Il réussit comme vous réussirez en choisissant FRÉGATE. FRÉGATE: une sélection des meilleurs tabacs indigènes et importés du Maryland.

Le «Mystère De Gaulle»

PAR GALLIUS

DESSINS DE FRISANO

RÉSUMÉ. — Tandis que De Gaulle fait tout ce qu'il peut pour renforcer la France libre, les Anglais, ses alliés, traitent en secret avec les hommes de Vichy pour essayer de se débarrasser de l'encombrant général.



46. — Le 10 mai 1941, l'amiral Darlan, envoyé spécial de Pétain, rencontre Hitler à Berchtesgaden. Ils concluent un accord secret dont on ne tarde pas à connaître les termes. Quelques jours plus tard, en effet, des avions militaires allemands sont autorisés par Vichy à atterrir sur les aérodromes de Syrie et du Liban, encore sous le contrôle de Pétain. D'accord avec Churchill, sensible à la menace qui se dessine contre les positions alliées au Moyen-Orient, De Gaulle envoie de Palestine des troupes françaises libres, accompagnées de forces britanniques, aux frontières syro-libanaises. Leur mission est de rallier les territoires français sans effusion de sang. Dans plusieurs appels radio-diffusés de Palestine, De Gaulle adjure ses compatriotes de ne pas mettre leurs armes au service de l'Allemagne. Mais, sur les ordres de Vichy, les soldats français en Syrie et au Liban ouvrent le feu sur les Franco-Britanniques. Durant plusieurs semaines, des accrochages sanglants se produisent. Cependant, le 21 juin 1941, les forces françaises libres entrent à Damas. La guerre fratricide du levant, voulue par Vichy, se termine au moment même où Hitler attaque la Russie. Des troupes françaises ont aidé Hitler, en « fixant » au Levant d'importantes forces de libération...



47. — La prophétie faite par De Gaulle quelques années plus tôt sur l'extension très vaste que prendrait toute nouvelle guerre se réalise. Le 22 juin 1941, Hitler attaque son allié, l'immense Union soviétique. Ses troupes envahissent les provinces occidentales russes, saccagent les villes et les villages, violentent les habitants. De Gaulle entre aussitôt en relation avec Moscou. Il sait qu'un accord avec l'URSS lui servira de contrepoids aux pressions auxquelles la France libre est soumise par ses alliés anglais et par les Américains, qui maintiennent d'étroits contacts avec Vichy. Le 26 septembre 1941, l'Union soviétique reconnaît le général De Gaulle comme chef de tous les Français libres, où qu'ils se trouvent. Elle leur promet aide et assistance. Dans le concert international, la France a gravi un nouvel échelon: après l'Angleterre, une seconde grande puissance l'a reconnue. Tirant la conclusion de ce succès, De Gaulle s'applique à grouper autour de lui tous les Français, y compris les résistants communistes de bonne volonté. Il faut montrer au monde entier que la France a fait son union sacrée et qu'elle n'est pas déchirée par des querelles intestines dans sa lutte pour la liberté.



48. — Le pouvoir de la France qui résiste à l'ennemi s'affirme chaque jour davantage. Dès l'appel lancé par De Gaulle le 18 juin 1940 à Londres, des cheminots de la SNCF se sont refusés à la collaboration avec les Allemands. Aux ordres, aux menaces et aux contraintes de l'adversaire, ils opposent la résistance passive. Ils effectuent des opérations de liaison entre agents secrets, contribuent à l'évasion des prisonniers et transportent des passagers clandestins. Ils rapatrient les aviateurs alliés qui ont été descendus au-dessus des pays occupés par Hitler. Ils sabotent les trains allemands qui transportent des troupes, l'artillerie et le matériel de guerre. Ils détruisent ou endommagent les locomotives, les gares, les voies, les ponts, les aiguillages, les tunnels. Contre les actions de la Résistance, les nazis exercent d'effroyables représailles. A Nantes et à Chateaubriant, ils fusillent 50 otages et 50 autres à Bordeaux, en octobre 1941. De Londres, De Gaulle donne un avertissement aux Allemands et il lance un appel aux Français. Il les invite à cinq minutes de silence et d'immobilité le 31 octobre 1941, de 16 heures à 16 heures 05. Une immense manifestation de protestation a lieu, qui impressionne les collaborateurs et les Allemands.

DEMAIN: Sur tous les fronts, les forces de De Gaulle entrent en ligne.

Le «manifeste» des étudiants de Zofingue: de la réforme scolaire à la cogestion

Folle aventure des Diablerets à Gsteig: L'imprudent skieur a fini sa course en chaussettes...

De notre correspondant de Berne : J'ai brièvement signalé, mardi l'étude sur les problèmes universitaires présentée par la Société d'étudiants de Zofingue sous forme d'un «manifeste».

Les auteurs de ce travail ne revendiquent pas le mérite d'une totale originalité. Ils reconnaissent eux-mêmes avoir mis en œuvre certaines idées formulées par d'autres. L'effort de synthèse n'en reste pas moins des plus louables.

Il faut le reconnaître, le problème est bien posé. Le monde officiel, dans la mesure où il a pris conscience des difficultés que présente une «politique de la science et de l'enseignement» — et c'est vrai surtout des assemblées législatives — tend trop facilement à croire qu'il s'agit avant tout de trouver suffisamment de place, dans des auditoires, des salles d'études et des laboratoires bien aménagés, pour répondre aux exigences de notre temps, quant à la formation des cadres et des élites.

Pour les auteurs du manifeste, ce n'est pas une affaire de «quantité», ni même de «qualité» quand la qualité ne concerne que le matériel d'enseignement. Ce qui importe, c'est l'esprit de cet enseignement, sa fin — le «comment» et le «pourquoi». On en arrive ainsi à cette déclaration de finalité: «L'université doit préparer les étudiants à leurs responsabilités politiques futures» étant bien entendu que par «politique», il faut comprendre ce qui nous concerne tous.

PENSÉE ET JUGEMENT

L'université doit donc éveiller et nourrir chez l'étudiant «une pensée critique et un jugement sûr», sans négliger la «formation professionnelle» proprement dite. On continuera donc à attendre d'une haute école qu'elle forme des hommes capables de transmettre ou d'utiliser les connaissances acquises, tout en restant un centre de réflexion critique sur le sens de la société en général.

«L'université comme école professionnelle et l'université critique doivent se compléter. Pris isolément, l'une comme l'autre est à rejeter.»

Ce premier postulat entraîne, on s'en doute, des transformations profondes. D'abord, l'université doit retrouver une pleine autonomie en ce sens qu'il ne lui suffira plus d'avoir, sur le papier, le droit de gérer elle-même le domaine de la recherche et de l'enseignement. Ces deux domaines absorbent aujourd'hui des sommes

considérables et c'est l'Etat qui accorde les crédits. Par ce biais, il peut, en fait, acquiescer à une influence décisive sur une gestion prétendue autonome. Il faudrait donc laisser au pouvoir politique le droit de voter un «budget global» pour chaque université ou établissement ayant un caractère de haute école, à charge pour la seule autorité universitaire de répartir les crédits entre l'enseignement et la recherche, entre les différentes facultés, entre les instituts et les départements.

Certes, l'Etat garderait le contrôle sur l'emploi de ses crédits, mais non sur les attributions spécifiques.

L'université moderne doit être gérée selon les règles de la démocratie. Cela n'exclut nullement une hiérarchie indispensable — et le manifeste zofingien réclame une «direction forte» — mais demande que les décisions prises par une autorité dûment admise tiennent compte de la volonté de tous les membres, qu'ils soient «fondés, rationnelles, publiées (en tout cas publiées), contrôlables et effectivement contrôlées par un autre organe (qui puisse au besoin modifier telle ou telle décision)».

LE DROIT DE COGESTION

Cela suppose donc une participation effective des étudiants eux-mêmes, un droit de «cogestion».

Nous sommes ici au cœur du problème et les auteurs du «manifeste» en font apparaître toute la complexité. Car il ne suffit pas d'établir, voire de définir un droit, il faut encore prouver que les détenteurs de ce droit puissent l'exercer judicieusement.

On dit: les étudiants doivent être représentés dans tous les organes universitaires de décision où ils siègent avec droit de vote. Fort bien, mais qui les désignera, dans ces organes et selon quelle procédure? Ce système de représentation suppose des structures, une organisation, une assemblée habile à choisir, à élire, à déléguer ses pouvoirs.

Or, pour les plus «avancés» des étudiants, les structures sont déjà une forme de ce que le jargon des sociologues désigne par le terme d'«aliénation». Elles font barrière à «l'élan spontané», à «l'action pour l'action».

Les Zofingiens rejettent ce «spontanisme» qui ne peut qu'engendrer le chaos. Ils mettent en garde tout autant d'émouvoir contre l'assemblée de masse, où chacun pourrait librement exprimer son opi-

nion et tenter de rallier la majorité à ses thèses. Ce serait, liions-nous dans le «manifeste», ouvrir le champ aux provocateurs extrémistes et à la démagogie, offrir le pouvoir à une poignée de meneurs.

UNE SOURCE DE DIFFICULTÉS

Alors ? Il faudrait que les étudiants, réunis en assemblée générale, élisent des représentants en leur conférant «les compétences à la fois les plus larges et les plus précises». Toutefois, si larges et précises qu'elles puissent être, ces attributions ne permettraient pas à des étudiants de siéger dans les organes universitaires qu'«ad referendum», ce qui veut dire, ce me semble, qu'ils ne pourraient émettre un vote valable qu'en plein accord avec leurs mandats. N'est-ce pas là une source de difficultés et d'embarras ?

De plus, l'assemblée chargée d'élire les

représentants, ne va-t-elle pas se transformer en champ de manœuvres pour ceux que le «manifeste» désigne lui-même comme «provocateurs extrémistes, meneurs et démagogues»? Le gâchis peut fort bien s'installer au niveau primaire, déjà au lieu de paralyser le «pouvoir décisionnaire».

Pour parer à cette menace, il faudrait fonder le système de la cogestion sur la ferme détermination des étudiants eux-mêmes — tout au moins d'une majorité capable de se faire respecter — de s'opposer à toutes «menées» tendant à fausser l'expression de la volonté qui doit, par des voies démocratiques, assurer la participation de l'étudiant. Or, pour l'instant, on cherche en vain les signes de cette détermination dans une masse surtout indifférente et c'est ce qui rend illusoire, voire utopiques, tant d'excellentes intentions.

G.P.

Intense activité pour l'année du Jubilé de la Fédération des éclaireuses suisses

Le temps approche du grand camp national d'été des Eclaireuses suisses qui se déroulera au Val-Blenio et qui sera le couronnement et la synthèse des nombreuses activités qui ont précédé et jalonné l'année du Jubilé.

Pour commémorer dignement et efficacement le cinquantième anniversaire de la fondation du scoutisme féminin suisse, anniversaire axé sur le thème de la flamme de l'amitié, dès la constitution d'un comité du jubilé, il apparut que la reconnaissance au mouvement scout devait se concrétiser pour la FES, membre de l'Association mondiale des guides et éclaireuses en manifestant sa solidarité envers un pays moins favorisé que la Suisse et en répondant à l'appel des éclaireuses de la Côte d'Ivoire.

Les efforts des 16.000 éclaireuses suisses qui financent chacune pour dix francs le projet budgété à 150.000 francs en permission la réalisation et depuis une année déjà deux instructrices, Mmes Wilhelmine Burgat et Jacqueline Wolf, travaillent en

Côte-d'Ivoire, aidant les éclaireuses ivoiriennes à former et consolider les cadres indispensables à l'essor du mouvement.

SOUS LE SIGNE DE L'AMITIÉ

Sous le signe de l'amitié également se déroula l'an passé déjà la rencontre des chefs de la Macolin, en présence de lady Baden-Powell tout comme la rencontre de toutes les «Petites Altes» romandes à Colombier le 8 juin prochain, sous le signe de l'amitié vivace, les journées de retrouvailles organisées par toutes les sections qui y convièrent leurs anciennes et qui affirmeront la solidarité, le dynamisme; le désir d'ouverture sur l'avenir du mouvement, sans oublier les traditions qui firent sa force depuis sa fondation.

Et les milliers de filles qui se réuniront en juillet au Val-Blenio, pur et vivre du 18 au 29 juillet la plus belle des expériences offertes à une éclaireuse, par leur présence et leur action, établiront un jalon de plus dans la vie d'un mouvement qui offre toujours et encore, des réponses claires aux problèmes de la jeunesse.

E.T.

Littérature et édition suisses à l'honneur

PRAGUE (ATS). — La Bibliothèque nationale de Prague a vu s'ouvrir, à la fin de la semaine dernière, une exposition de livres suisses, en présence de MM. J. Vinarek, directeur de la Bibliothèque nationale tchèque, Samuel-François Campiche, ambassadeur de Suisse, Luc Boissonnas, directeur de Helvetia, et Wilfried Becher, président du groupe des éditeurs de l'Association suisse des libraires et éditeurs. L'exposition itinérante, organisée par l'Association des libraires et éditeurs suisses, avec l'appui de Pro Helvetia, sera présentée du 6 au 13 juin à Brno, puis du 24 juin au 3 juillet à Bratislava. A Prague, le public marqua un grand intérêt pour l'exposition suisse.

GENÈVE

Gladys Roosevelt reste internée malgré le pardon de son mari

(c) James Roosevelt, le poignardé de Vénèzuela, a pardonné à sa femme qui lui enfonça entre les omoplates la longue lame d'un couteau de cuisine. De son lit d'hôpital — qu'il doit d'ailleurs quitter prochainement — il a fait savoir que non seulement il ne déposait pas de plainte contre sa femme, mais qu'il serait comblé si on laissait celle-ci tranquille. Veuve louable et raisonnable qui sera sans doute exaucée. N'empêche que Mme Gladys-Irène Roosevelt, 43 ans, a des comptes à rendre à la justice, car la personnalité de son mari ne la place pas au-dessus des lois du pays.

Son cas a été évoqué à la Chambre d'accusation, en l'absence de l'intéressée et de son avocat, qui n'a pas daigné se déplacer.

Aucune décision n'a pu être prise. Néanmoins le substitut du procureur général, M. Jacques Fox, s'est opposé vigoureusement à toute mise en liberté provisoire, avec ou sans caution, de l'accusée, en raison

du caractère criminel de l'affaire qui la concerne.

Le cas de Gladys-Irène Roosevelt, toujours internée à la clinique psychiatrique de Bel-Air, sera examiné une nouvelle fois aujourd'hui en fin de matinée. Tout laisse à penser que le mandat de dépôt sera maintenu.

Le président de la République autrichienne visite le CERN

GENÈVE (ATS). — En visite officielle en Suisse, le président de la République autrichienne, M. Franz Jonas, s'est rendu mardi matin à Genève pour visiter le

Chasse à l'homme jusque dans le lac

(c) Trois cambrioleurs ont été surpris dans la nuit de lundi à mardi au moment où ils s'attaquaient à une buche de quartier des Pâquis.

Deux d'entre eux parvinrent à s'enfuir dans les ruelles avoisinantes, tandis que le troisième fonçait en direction du lac et s'y jetait, tout habillé, pour échapper aux policiers.

Promptement le pauvre bougre fut à bout de souffle et il aurait péri noyé sans l'arrivée des gendarmes, qui le repêchèrent, et le transportèrent, tremblant de froid et de peur, à la prison de Saint-Antoine.

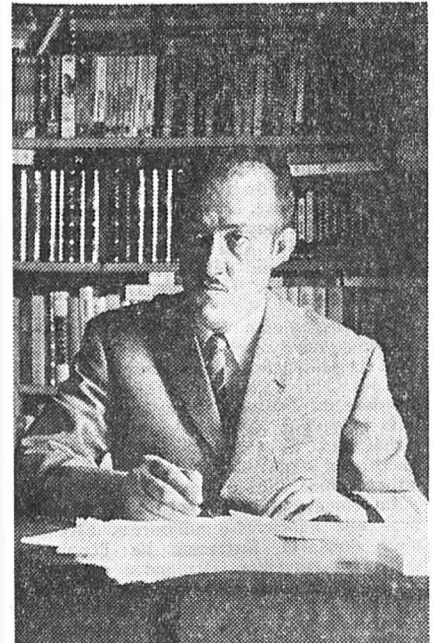
VALAIS

L'Académie française honore un écrivain valaisan

SION (ATS). — Le prix de l'Académie française de la fondation Michaud qui couronne le meilleur ouvrage de littérature française vient d'être décerné à l'écrivain valaisan Maurice Métral pour son roman «La Clavière aux pendus» paru aux éditions du Panorama à Bienne.

Ce livre dépeint, à travers une histoire d'amour, les meurs des braconniers valaisans.

Maurice Métral, actuellement rédacteur au «Nouveliste et Feuille d'avis» à Sion, a déjà obtenu maintes distinctions pour son œuvre littéraire. A trois reprises, il obtint le prix des œuvres suisses des lectures pour la jeunesse, ainsi que le «Grand prix du roman» décerné par l'Académie internationale de Lutèce à Paris, à la suite de son roman «L'Avalanche».



Maurice Métral, lauréat de l'Académie française. (Avispress - France)

Election des juges cantonaux

(c) Mardi, après le débat sur les Jeux olympiques, le Grand conseil valaisan a procédé à la réélection des sept magistrats qui composeront au cours des quatre ans à venir le tribunal cantonal.

Voici dans l'ordre le nombre de voix obtenus par les sept juges valaisans: MM. Gérard Emery 107, Luc Prodi 103, Joseph Meyer 100, Jean Quinodoz 99, René Spahr 98, Paul-Eugène Burger 96 et Aloys Morand 89.

La présidence de la haute cour a été confiée à M. Joseph Meyer, le benjamin des juges cantonaux, âgé de 39 ans, président du tribunal des assurances sociales, juge depuis 1963. La vice-présidence a été confiée à M. Aloys Morand.

Ont été élus procureurs au cours de cette même séance MM. Louis Allot 94 voix, Ferdinand Summermat 110, et Amédée Déleze 90. M. Allot a été élu procureur général par 71 voix. Deux nouveaux juges suppléants ont été désignés en la personne de MM. Charles-Marie Crittin, de Martigny, et Alphonse Volken, de Sion.

Les sept juges cantonaux et les trois procureurs ont été invités en fin de matinée à prêter serment devant la Haute assemblée.

La «Gérontine» de Sierre fête ses 100 ans cet automne

(c) La «Gérontine», cette harmonie de Sierre bien connue dans notre pays, et au-delà de nos frontières, fête cette année son centenaire. Mardi, une conférence de presse a été donnée au château de Villa dans le cadre de ces festivités qui se dérouleront dans le courant de l'automne.

C'est en 1869 en effet que la Gérontine fut fondée dans des circonstances très spéciales à coup sûr. L'année précédente, soit en 1868, le train du Simplon arriva pour la première fois à Sierre, et les organisateurs s'efforcèrent de ces festivités avaient dû faire appel à un corps de musique de Chalais, l'un des villages voisins, pour agrémenter la cérémonie. Les habitants de la cité du soleil ne supportèrent pas pareil... affront, et la décision fut prise de créer une société musicale.

Un intéressant débat sur «l'Europe des régions»

GENÈVE (ATS). — «L'Europe des régions» a été le thème central d'un important colloque, qui a réuni à Genève deux directeurs et professeurs d'une trentaine d'instituts d'études européennes.

Les participants se sont d'abord attachés à définir la notion de région et la multiplicité de ses aspects, économiques, ethniques, culturels et administratifs. Le cas de la région multinationale nommée «Regio basiliensis», a été exposé par son animateur, M. H. Briner. Un autre participant suisse, le professeur P. Moeschler, a présenté les premiers résultats d'une recherche interdisciplinaire utilisant l'ordinateur de l'université de Genève et ayant pour objet une région du Jura bernois. Les participants ont ensuite fait le point de l'évolution vers les régions en France, dans le Royaume-Uni et en Allemagne, dans la perspective d'une Europe fédérée.

Des représentants du Marché commun et d'instituts d'administration des affaires ont analysé les problèmes de l'harmonisation des aides régionales et de la stratégie des entreprises.

M. Denis de Rougemont, directeur de l'Institut universitaire d'études européennes, a tiré les conclusions.

On recherche toujours l'agresseur de la rue Pradier

(c) Le dénommé Jean-Georges Meier, 24 ans, Balois, échappe toujours aux recherches de la police.

Ce garçon de très mauvais caractère poignarda son amie qui voulait rompre, Mlle Denise Nicole, toujours hospitalisée dans un état grave, au cours du dernier week-end.

Il s'agit d'un repris de justice, coupable de plusieurs cambriolages et, à ce titre, expulsé de Genève. Les policiers français, par le truchement d'Interpol, ont été alertés.

Zuesli, l'agresseur spécialisé des bureaux de poste, sera prochainement jugé à Lucerne

LUCERNE (UPI). — Richard Zuesli est-il un assassin, un gangster et un proxénète? Ces questions occupent dès vendredi 23 mai, le Tribunal criminel de Lucerne.

L'acte d'accusation contre le «playboy-gangster» Zuesli retient l'assassinat, le brigandage simple, le brigandage qualifié, le brigandage qualifié en bande, le vol, le proxénétisme, le vol d'usage de véhicule à moteur et plusieurs autres délits divers.

Le complice de Zuesli, Klaus-Dieter Bertsch a déjà été condamné à 3 ans de réclusion, jugement contre lequel il a recouru. Le tribunal s'est déclaré prêt à statuer sur la peine définitivement après le procès de Zuesli, étant donné que l'Allemand a largement aidé la justice à découvrir les nombreux crimes de Zuesli.

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Pour la première fois en décembre 1959, Zuesli, né le 30 juin 1941, à Emmen, Lucerne, entra en conflit avec la loi. En 1965, il fut condamné à 12 mois de prison avec sursis, pour falsifications de documents.

Le 27 août 1965, il commist sa première agression. Il attaqua dans la rue deux employés d'une entreprise lucernoise qui revenaient de la banque avec un gros montant. Zuesli s'enfuit avec 92.934 fr. 55.

Au mois de juin 1966, il vola des couteaux à cran d'arrêt, des munitions et d'autres armes chez un armurier de Genève. Son prochain coup, commis avec un sang-froid extraordinaire, fut l'attaque de la poste d'Emmen. Il sauta sur le guichet, menaçant l'employé de service, tira un coup de feu sans atteindre ce dernier et prit la fuite avec plus de 29.000 francs.

A ZOUG

Il prépara dans ses plus petits détails l'agression de la poste numéro deux à Zoug, le 24 janvier 1967. Zuesli avait photographié le burlesque postal au travail et étudia minutieusement toutes ses habitudes ainsi que celles de la femme s'occupant des nettoyage. Le visage caché derrière de grosses lunettes, une cacagule et des gants, il s'introduisit en coup de vent dans la salle du personnel, blessa le burlesque Haessler d'une balle dans la cuisse et s'empara de 32.000 francs. Quelques heures plus tard, Zuesli mettait le feu à la voiture qu'il avait volée pour commettre son coup.

En compagnie de l'Allemand Klaus-Dieter Bertsch, Zuesli cambriola le 29 juin 1967 l'arsenal de Rothenburg, dans le canton de Schwyz et s'empara d'armes et de munitions. A peine un mois plus tard, les deux hommes se lancèrent dans leur entreprise la plus risquée, celle de l'attaque de la poste du quartier de Tribtschen, à Lucerne. Deux autos et un canot à moteur, étaient prêts à leur faciliter leur fuite. Au cours de celle-ci, ils tirèrent avec leurs armes à deux reprises et s'enfuirent par le lac à Weggis, à bord du canot.

A OLTEN

Une autre agression qui aurait dû rap-

(c) Un skieur français de 35 ans, ingénieur, domicilié à Saint-Michel-sur-Orge, dans la région parisienne, en vacances aux Diablerets, avait projeté d'aller skier dans la région de la «Tête aux chamois». Arrivé au col d'Audon, il dut abandonner ses skis et se déchausser pour mieux adhérer aux rochers au bas desquels il était obligé de descendre. C'est donc en chaussettes qu'il arriva à Gsteig, via l'alpage de Reusch.

Tout s'est donc bien terminé. Rendons toutefois attentifs les amateurs de montagne que les conseils donnés par les gens d'une région ne doivent pas être considérés comme de la petite monnaie.

Porter aux deux bandits un million de francs leur fut fatale: armés de revolvers et d'assommoirs, ils attaquèrent le 4 novembre 1967 le burlesque postal Grob, dans l'appartement de ce dernier, à Olten. Mais les époux Grob, âgés de 60 ans, purent appeler au secours, et les agresseurs durent s'enfuir sans avoir trouvé les clés du coffre-fort de la poste. La police arrêta tout d'abord Bertsch, puis Zuesli, peu après, à Olten.

Le 27 août 1966, la secrétaire lucernoise Marlies Ambuhl, âgée de 22 ans, disparut. Ce n'est que lorsque le juge d'instruction questionna Zuesli sur l'agression du 27 août 1965, à Lucerne, qu'il fut possible de faire un rapprochement entre celui-ci et la disparition de la jeune fille.

Cette dernière avait rendu Zuesli attentif sur un transfert d'argent.

Zuesli avoua avoir étranglé Marlies Ambuhl dans son auto avec une ceinture de sécurité, puis avoir transporté le cadavre dans un canot au large du lac de Zurich où il le jeta après l'avoir alourdi avec un socle en béton. Il déclara au juge que la jeune fille l'avait menacé. Les recher-

Congrès suisse des arts et métiers à Montreux A L'ORDRE DU JOUR, LA REVISION DE LA LOI SUR LA BANQUE NATIONALE

(c) L'Union suisse des arts et métiers est réunie en congrès depuis hier à Montreux. La première partie s'est déroulée hier après-midi, au pavillon, sous la présidence de M. Charles Hackhofer, conseiller national à Zurich, et en présence de nombreuses personnalités.

M. Renaud Barde, secrétaire général de Genève, membre du comité directeur de l'USAM, et M. Otto Fischer, conseiller national à Berne, directeur de l'USAM, tinent quelques propos sur l'extension des moyens d'action de la Banque nationale suisse, telle qu'elle est conçue dans le projet de loi sur cette banque, en rapport avec les arts et métiers.

La révision de la loi actuelle sur la BNS pose une série de problèmes, on s'en doute. Si, dans divers domaines, les pouvoirs publics sont les mieux placés pour intervenir efficacement lorsqu'un danger menace le pays, le risque est toutefois très grand de voir l'Etat s'attribuer constamment de nouvelles compétences... qu'il a toujours plus de peine à honorer. La réussite économique de la Suisse lui vaut le plus haut niveau européen de revenus par habitant, nettement avant la Suède, si l'on compare les deux pays après avoir déduit les impôts prélevés sur ce revenu. Il faut d'abord se demander si les articles 31, 32, 34 et 39 de la constitution fédérale permettent réellement au parlement de légiférer dans le sens projeté par le Conseil fédéral. Les avis divergent sensiblement. Il semble de plus en plus évident que la base constitutionnelle ne fait défaut.

Les articles économiques proclament le principe intangible de la liberté du commerce et de l'industrie. Lorsque le peuple s'est prononcé, il fait en fonction des intentions exprimées et non de silences équivoques. Depuis la votation de 1964, le Conseil fédéral aurait eu tout le temps de proposer aux chambres puis au peuple une modification de la constitution pour donner à la BNS, voire au parlement ou à lui-même, des compétences plus étendues dans le domaine conjoncturel. Il ne l'a pas fait, craignant une réaction négative des citoyens.

EN SUISSE ROMANDE

La Suisse romande doit être particulièrement attentive aux menaces de restric-

tion en matière de crédit et de stérilisation des avoirs bancaires. Elle ne possède pas, comme certaines régions d'outre-Sarri, des réserves considérables de capitaux ni de centres industriels importants. Rappelons les conséquences de ces restrictions sur la construction de logements.

Le système actuel, même imparfait, vaut infiniment mieux, à tous égards, que les pouvoirs d'intervention quasi dictatoriaux que l'on voudrait unilatéral. On s'étonne de voir la majorité des banques locales et cantonales, principaux fournisseurs de crédits de l'économie des arts et métiers, prêtées à se soumettre à un tel régime de forces.

Les arts et métiers soutiennent la volonté manifestée par la commission du Conseil national de susciter, à la place du projet de loi, une entente entre le système bancaire et l'institut d'émission.

Festival international de cinéma de Nyon

NYON (ATS). — Dès cette année, un concours de cinéma professionnel 16 mm (moyens métrages) remplacera l'ancienne manifestation nyonnaise qui était ouverte aux cinéastes amateurs. Ce concours aura lieu du 12 au 16 novembre 1969. Quatre grands prix sont prévus: 1000 fr. suisses au meilleur film de chacune des trois catégories (scénario, animation, recherche) et le sesterce d'or, grand prix toutes catégories d'une valeur de 2000 fr. suisses. Des prix spéciaux pourront aussi être attribués.

Un enfant grièvement blessé à Nyon

(c) Hier, vers 12 h 05, rue du Ständ, un automobiliste traversa le petit Laurent Battaglia, 6 ans, dont les parents demeurent à Nyon. L'enfant s'était élané environ cinq mètres en avant de la machine et le conducteur ne put l'éviter. Il a été transporté à l'hôpital, le fémur gauche fracturé, fortement commotionné et blessé au cuir chevelu.

Zuesli, l'agresseur spécialisé des bureaux de poste, sera prochainement jugé à Lucerne

LUCERNE (UPI). — Richard Zuesli est-il un assassin, un gangster et un proxénète? Ces questions occupent dès vendredi 23 mai, le Tribunal criminel de Lucerne.

L'acte d'accusation contre le «playboy-gangster» Zuesli retient l'assassinat, le brigandage simple, le brigandage qualifié, le brigandage qualifié en bande, le vol, le proxénétisme, le vol d'usage de véhicule à moteur et plusieurs autres délits divers.

Le complice de Zuesli, Klaus-Dieter Bertsch a déjà été condamné à 3 ans de réclusion, jugement contre lequel il a recouru. Le tribunal s'est déclaré prêt à statuer sur la peine définitivement après le procès de Zuesli, étant donné que l'Allemand a largement aidé la justice à découvrir les nombreux crimes de Zuesli.

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Pour la première fois en décembre 1959, Zuesli, né le 30 juin 1941, à Emmen, Lucerne, entra en conflit avec la loi. En 1965, il fut condamné à 12 mois de prison avec sursis, pour falsifications de documents.

Le 27 août 1965, il commist sa première agression. Il attaqua dans la rue deux employés d'une entreprise lucernoise qui revenaient de la banque avec un gros montant. Zuesli s'enfuit avec 92.934 fr. 55.

Au mois de juin 1966, il vola des couteaux à cran d'arrêt, des munitions et d'autres armes chez un armurier de Genève. Son prochain coup, commis avec un sang-froid extraordinaire, fut l'attaque de la poste d'Emmen. Il sauta sur le guichet, menaçant l'employé de service, tira un coup de feu sans atteindre ce dernier et prit la fuite avec plus de 29.000 francs.

A ZOUG

Il prépara dans ses plus petits détails l'agression de la poste numéro deux à Zoug, le 24 janvier 1967. Zuesli avait photographié le burlesque postal au travail et étudia minutieusement toutes ses habitudes ainsi que celles de la femme s'occupant des nettoyage. Le visage caché derrière de grosses lunettes, une cacagule et des gants, il s'introduisit en coup de vent dans la salle du personnel, blessa le burlesque Haessler d'une balle dans la cuisse et s'empara de 32.000 francs. Quelques heures plus tard, Zuesli mettait le feu à la voiture qu'il avait volée pour commettre son coup.

En compagnie de l'Allemand Klaus-Dieter Bertsch, Zuesli cambriola le 29 juin 1967 l'arsenal de Rothenburg, dans le canton de Schwyz et s'empara d'armes et de munitions. A peine un mois plus tard, les deux hommes se lancèrent dans leur entreprise la plus risquée, celle de l'attaque de la poste du quartier de Tribtschen, à Lucerne. Deux autos et un canot à moteur, étaient prêts à leur faciliter leur fuite. Au cours de celle-ci, ils tirèrent avec leurs armes à deux reprises et s'enfuirent par le lac à Weggis, à bord du canot.

A OLTEN

Une autre agression qui aurait dû rap-

Zuesli, l'agresseur spécialisé des bureaux de poste, sera prochainement jugé à Lucerne

LUCERNE (UPI). — Richard Zuesli est-il un assassin, un gangster et un proxénète? Ces questions occupent dès vendredi 23 mai, le Tribunal criminel de Lucerne.

L'acte d'accusation contre le «playboy-gangster» Zuesli retient l'assassinat, le brigandage simple, le brigandage qualifié, le brigandage qualifié en bande, le vol, le proxénétisme, le vol d'usage de véhicule à moteur et plusieurs autres délits divers.

Le complice de Zuesli, Klaus-Dieter Bertsch a déjà été condamné à 3 ans de réclusion, jugement contre lequel il a recouru. Le tribunal s'est déclaré prêt à statuer sur la peine définitivement après le procès de Zuesli, étant donné que l'Allemand a largement aidé la justice à découvrir les nombreux crimes de Zuesli.

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Pour la première fois en décembre 1959, Zuesli, né le 30 juin 1941, à Emmen, Lucerne, entra en conflit avec la loi. En 1965, il fut condamné à 12 mois de prison avec sursis, pour falsifications de documents.

Le 27 août 1965, il commist sa première agression. Il attaqua dans la rue deux employés d'une entreprise lucernoise qui revenaient de la banque avec un gros montant. Zuesli s'enfuit avec 92.934 fr. 55.

Au mois de juin 1966, il vola des couteaux à cran d'arrêt, des munitions et d'autres armes chez un armurier de Genève. Son prochain coup, commis avec un sang-froid extraordinaire, fut l'attaque de la poste d'Emmen. Il sauta sur le guichet, menaçant l'employé de service, tira un coup de feu sans atteindre ce dernier et prit la fuite avec plus de 29.000 francs.

A ZOUG

Il prépara dans ses plus petits détails l'agression de la poste numéro deux à Zoug, le 24 janvier 1967. Zuesli avait photographié le burlesque postal au travail et étudia minutieusement toutes ses habitudes ainsi que celles de la femme s'occupant des nettoyage. Le visage caché derrière de grosses lunettes, une cacagule et des gants, il s'introduisit en coup de vent dans la salle du personnel, blessa le burlesque Haessler d'une balle dans la cuisse et s'empara de 32.000 francs. Quelques heures plus tard, Zuesli mettait le feu à la voiture qu'il avait volée pour commettre son coup.

En compagnie de l'Allemand Klaus-Dieter Bertsch, Zuesli cambriola le 29 juin 1967 l'arsenal de Rothenburg, dans le canton de Schwyz et s'empara d'armes et de munitions. A peine un mois plus tard, les deux hommes se lancèrent dans leur entreprise la plus risquée, celle de l'attaque de la poste du quartier de Tribtschen, à Lucerne. Deux autos et un canot à moteur, étaient prêts à leur faciliter leur fuite. Au cours de celle-ci, ils tirèrent avec leurs armes à deux reprises et s'enfuirent par le lac à Weggis, à bord du canot.

A OLTEN

Une autre agression qui aurait dû rap-

Zuesli, l'agresseur spécialisé des bureaux de poste, sera prochainement jugé à Lucerne

LUCERNE (UPI). — Richard Zuesli est-il un assassin, un gangster et un proxénète? Ces questions occupent dès vendredi 23 mai, le Tribunal criminel de Lucerne.

L'acte d'accusation contre le «playboy-gangster» Zuesli retient l'assassinat, le brigandage simple, le brigandage qualifié, le brigandage qualifié en bande, le vol, le proxénétisme, le vol d'usage de véhicule à moteur et plusieurs autres délits divers.

Le complice de Zuesli, Klaus-Dieter Bertsch a déjà été condamné à 3 ans de réclusion, jugement contre lequel il a recouru. Le tribunal s'est déclaré prêt à statuer sur la peine définitivement après le procès de Zuesli, étant donné que l'Allemand a largement aidé la justice à découvrir les nombreux crimes de Zuesli.

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Pour la

Mort de Coleman Hawkins : le jazz à son zénith

Coleman Hawkins, dit « Bean », vient de mourir à l'âge de 64 ans, à l'hôpital Wickham, de New-York. Ainsi disparaît, alors qu'il y a peu, il enregistrait des disques et continuait de donner des concerts avec un quintette, l'un des plus grands inventeurs de musique de jazz au saxophone ténor.

tégalement écrit l'histoire du jazz de la première moitié du siècle en lettres d'or. Coleman Hawkins laisse heureusement de nombreux enregistrements qui témoignent avec éloquence de son génie musical. G. Mt



(Téléphoto AP)

Il avait débuté à l'âge de 18 ans dans l'orchestre de Mammie Smith. Il joua de 1923 à 1934 dans la grande formation de Fletcher Henderson et fit de nombreuses tournées à l'étranger. Dans ses enregistrements on retrouve toujours son talent d'improvisateur, subtil, précis, chaleureux, dans un style inimitable et reconnaissable entre tous. On peut dire que Coleman Hawkins a, avec son instrument dont il a été l'un des interprètes les plus doués, enchanté trois générations d'amateurs enthousiastes de grande musique de jazz. Son style, depuis 1924, n'a jamais cessé d'évoluer, se coulant dans de nouvelles phrases, de nouveaux rythmes. Il inventait continuellement, se tenant toujours à l'avant-garde du jazz. Son influence sur les jeunes musiciens de cet instrument a été considérable jusqu'après la guerre. Il appartient à cette élite qui a lit-

Alain Poher démarre sa campagne TV et promet un bilan de la gestion gaulliste

Quant à Pompidou, il se distance de plus en plus de De Gaulle

Ecarté du petit écran depuis une semaine par les hasards du tirage au sort des « temps d'antenne », le « candidat Alain Poher » s'est entretenu hier à la télévision et par radio avec ses « compatriotes ». Eutretien est le mot, car M. Alain Poher

Notre téléphone de Paris

n'est pas un orateur, un tribun. Mais, il a un style et ce style c'est l'antithèse de celui du général De Gaulle et dans la mesure où l'un limite volontairement ou inconsciemment l'autre, de celui de M. Pompidou. M. Alain Poher expose, explique, il n'arrive pas, ne quête pas les suffrages et à cause de cela nombreux sont les auditeurs qui ont eu l'impression qu'il parlait déjà en président de la République élu. BANDERILLES Rond, « bonhomme », grand-père gâteau plutôt que père sourcilieux et autoritaire comme De Gaulle, un peu chanoine avec pourtant une fleur de malice et de ruse paysannes dans l'œil et une assurance, seigneur de Breton tétu, Alain Poher a planté

quelques banderilles dans le cuir de son fougueux et principal adversaire qui se dépense sans compter Georges Pompidou. Des banderilles dans le genre « on dit que je suis un inconnu » avec le sourire qui signifie : « Il y en a qui sont peut-être trop connus », « je travaille dans le silence, car je n'aime pas la publicité », et « je ne promets que ce que je peux tenir », ou bien « tout le monde n'a pas eu le privilège d'être le premier ministre du général De Gaulle pendant six ans (Réf. — C'est le cas de M. Pompidou) et de pouvoir constater jour après jour la nécessité d'un changement de politique qu'on s'est bien gardé de réaliser plus tôt ». LA FRANCE DE DEMAIN De Gaulle lui-même n'est pas épargné : « Comme chacun le sait, si le général De Gaulle n'a pas eu de successeur, il n'aurait pas non plus de successeur ». Le futur président quel qu'il soit, devra revenir à une application plus stricte et plus traditionnelle de la constitution. La France de demain devra être conduite avec fermeté et bien entendu avec sagesse.

Mais il faudra donner au dialogue entre le gouvernement et le parlement sa vraie place. Trop de richesses consacrées à des réalisations de prestige ont entraîné des retards dans notre équipement.

M. Alain Poher a annoncé qu'il entendait faire le « bilan » des « erreurs commises » et des chances de l'avenir avant de proposer au parlement et au pays un programme détaillé. Il a promis que la politique qu'il concevra sera discutée « publiquement » car « les Français ne se sentent pas privés de décisions prises dans les antichambres ou les cabinets ministériels », car « il ne s'agit pas de la France mais aussi des Français de tous âges et de toutes conditions, qui veulent, tous ensemble reprenant un mot si galvaudé, participer à la définition et à l'organisation de leur avenir ».

L'ANNONCE D'UN BILAN M. Alain Poher, après avoir « fait le mort » et « laissé ses concurrents s'ébattre en campagne » comme l'écrivait « Combat », vient seulement de « démarrer » la sienne, mais déjà, il a surmonté l'ambiguïté de ses premiers propos. L'annonce du bilan public de la gestion de l'Etat sous le régime gaulliste sera d'un grand poids dans l'opinion publique ainsi que l'assurance de la restauration du rôle du parlement et d'une véritable « participation » de tous les Français aux choix politiques.

On s'attend maintenant à ce que M. Alain Poher précise sa position en ce qui concerne l'éventuelle dissolution de l'Assemblée. Il a dit qu'il ne prononcerait pas « forcément » la dissolution. Ceci fut interprété comme un désir de gouverner « avec » l'actuelle majorité gaulliste.

En réalité, expliquent les amis de M. Poher, celui-ci ne veut pas autre chose qu'appliquer la constitution et ne conçoit pas que le président de la République prononce la dissolution à son gré parce que et quand bon lui semble. Si l'Assemblée actuelle en votant la censure contre le gouvernement qu'il aura nommé ou en

usant d'autres procédés empêche le fonctionnement normal des institutions, il y aura dissolution et de nouvelles élections, nouvelles élections auxquelles aspirent d'ailleurs nombre de « notables » qui soutiennent M. Poher. NON A GISCARD En tout cas en cessant de « faire le mort », en annonçant le bilan et en parlant déjà en président élu, M. Alain Poher a pratiquement répondu par une fin de non-recevoir à l'étonnante suggestion de M. Giscard d'Estaing : un accord de désistement pour le second tour entre MM. Pompidou et Poher.

Pour le moment un tel accord ne serait profitable qu'à M. Pompidou puisque les sondages lui donnent quelque avance sur M. Poher au premier tour. Quant à l'engagement également suggéré aux deux candidats par M. Giscard d'Estaing qu'ils procéderaient sans attendre à des élections générales, il est certain qu'il enchante moins les amis de M. Pompidou qui détient la majorité absolue et souhaitait la garder

Sommet Nixon - Kossyguine à Vienne ?

VIENNE (AP). — Le président Nixon et M. Alexei Kossyguine envisagent de se reconfronter, probablement à Vienne où a eu lieu, en 1961, le sommet Kennedy-Khrouchchev, avant le début des négociations américano-soviétiques sur la limitation des armements nucléaires offensifs et défensifs, a déclaré hier l'agence autrichienne de presse citant des sources bien informées de Washington.

Les Américains souhaiteraient que cette rencontre ait lieu à l'arrivée des astronautes d'Apollo XI sur la lune, tandis que les Soviétiques préféreraient qu'elle ait lieu plus tôt. L'agence précise qu'il ne s'agit encore que d'un projet, qui n'a pas fait l'objet d'une confirmation officielle à Washington. Le ministre autrichien des affaires étrangères déclare n'avoir reçu aucune demande pour que la rencontre ait lieu à Vienne.

Les négociations sur la limitation des armes nucléaires commenceront probablement à Genève cet été.

Liban : M. Karamé chargé de former le nouveau cabinet

BEYROUTH (AFP). — M. Raehid Karamé a été chargé par le président de la République Charles Héluu de former le nouveau gouvernement libanais, apprend-on de source officielle.

Offensive kurde en Irak

BEYROUTH (AP). — Dans les milieux proches du mouvement kurde, on déclare que les Kurdes du nord de l'Irak ont déclenché une offensive visant à abattre le gouvernement du président Ahmed Hassan el Bakr.

Mme Meir à Nixon: ne renouvez pas «l'erreur tragique» de 1957!

JERUSALEM (AP). — Selon le quotidien « Maariv », le président du Conseil, Mme Golda Meir, a adressé un message personnel au président Nixon, lui demandant d'empêcher la répétition de « la tragique erreur de 1957 », quand Israël a été contraint d'évacuer le Sinaï, qu'il avait conquis par la guerre.

Les Américains ont refusé à Jérusalem de faire jusqu'ici. Le journal « Yediot Aharonoth » écrit que le président Nixon adopte une solution de facilité en essayant de parvenir à un accord avec l'URSS. « Quiconque cherche des solutions de facilité finit par trouver des complications bien plus grandes », dit-il. « Pendant les années où j'étais président du Conseil, j'ai interrogé à de nombreuses reprises les dirigeants arabes. S'ils avaient voulu accepter la paix, la situation serait maintenant totalement différente », a déclaré M. David Ben Gourion. « Ce que les Arabes veulent, c'est détruire l'Etat d'Israël », qui ne cherche pas à élargir ses frontières, mais « doit se défendre ».

Les « paras » américains ont arraché aux communistes la montagne Dong Ap-bai

Des combats violents se poursuivent toujours sur la frontière entre la montagne et la frontière laotienne, à moins de trois kilomètres, où les Nord-Vietnamiens tentent de se replier.

Un bataillon de parachutistes tente de leur couper la retraite. Des hélicoptères armés de mitrailleuses et de lance-roquettes assaillent les Nord-Vietnamiens qui se replient.

Un bataillon de parachutistes tente de leur couper la retraite. Des hélicoptères armés de mitrailleuses et de lance-roquettes assaillent les Nord-Vietnamiens qui se replient.

Jusqu'au dernier moment, les services de renseignements, ont cru que les 800 Nord-Vietnamiens qui tenaient la position n'avaient pas l'intention de décrocher. On soupçonnait même qu'ils recevaient des renforts venant du Laos, car des soldats ayant des coupes de cheveux récentes ont

été retrouvés parmi les 353 morts déjà dénombrés par les Américains.

DES «NDS» Sur le sommet de la montagne les troupes américaines et gouvernementales n'ont rencontré qu'une faible résistance.

Depuis la montagne n'est pas totalement sûre » a déclaré un porte-parole. « Ils rencontrent encore de petites poches de résistance et ils nettoient toutes les fortifications. La plupart des Nord-Vietnamiens ont quitté les lieux pour essayer de traverser la frontière ».

Selon le dernier bilan publié, les combats ont fait la prise de la colline de Dong Ap-bai ont fait 426 tués chez les Nord-Vietnamiens. Les Américains ont perdu 39 tués et 273 blessés.

SUITE Emeutes raciales

Plusieurs magasins des rues commerçantes du quartier de South-Ward ont été en outre mis à sac par des jeunes pillards.

que nous avons répété aux gens », a déclaré le révérend Levin West, dirigeant d'un service municipal de lutte contre la pauvreté.

Tout a commencé lundi, en fin d'après-midi, par un coup de feu mortel tiré par un policier noir sur un jeune Noir de 17 ans, appréhendé à la suite d'une banale collision de voitures. Il n'en fallut pas plus pour que les rues de South-Ward soient immédiatement envahies par des bandes de jeunes Noirs en colère, comme ce fut le cas en juillet 1967 à la suite de l'arrestation d'un chauffeur de taxi noir. Mais, il y a deux ans, les émeutes devaient durer six jours et coûter la vie à vingt-six personnes.

NEWARK. Newark compte 57% de Noirs sur une population de 400.000 habitants.

Pour éviter le renouvellement de scènes semblables, les autorités municipales ont fermé immédiatement tous les débits de boissons et imposé un strict couvre-feu de 22 heures à 6 heures. La garde nationale entoure le quartier, tandis que la police patrouille.

INCENDIES Par ailleurs, trois incendies ont éclaté successivement dans trois locaux de l'université Lincoln, dans la nuit de lundi à mardi, à Jefferson City.

Cinq cents policiers de la route qui ont été envoyés sur le campus ont été accueillis à coups de feu, après des heures de docteurs. Ils ont dû faire appel à une centaine d'hommes de renfort.

Les trois foyers d'incendie ont été assez facilement maîtrisés, mais l'un d'eux, dans la bibliothèque, éteint une première fois, a repris.

Certains étudiants font la grève des cours pour obtenir des changements dans l'administration de l'université. Lundi, la direction a annoncé que les négociations ne pourraient s'engager que si les cours reprenaient.

INCENDIES Par ailleurs, trois incendies ont éclaté successivement dans trois locaux de l'université Lincoln, dans la nuit de lundi à mardi, à Jefferson City.

Lumières mystérieuses sur la lune : un danger d'éruption volcanique ?

OUDENBOSCH (ATS-AFP). — D'étranges lumières ont été observées hier matin entre 5 h 17 et 5 h 27 en provenance du cratère d'Aricatarchus sur la lune, apprend-on à l'observatoire national d'Oudendbosch aux Pays-Bas qui, avec plusieurs autres observatoires dans le monde, procède à des observations du satellite naturel de la terre pendant le vol circumlunaire de la capsule « Apollo X ».

Le cratère d'Aricatarchus est situé au bord de la face cachée de la lune à mi-distance entre l'équateur lunaire et le pôle nord du satellite naturel de la terre. AU BOULOT! Cependant tout de suite après leur petit déjeuner : pêches, carrés de bacon, cubes de fraises, cacao et jus de fruits, l'équipage d'Apollo a commencé à transmettre les renseignements nécessaires au « sol » pour suivre leur progression vers la lune.

pendu : « Il est vraiment difficile de savoir où se trouve le plancher ici », faisant allusion à l'absence de gravité à l'intérieur de l'habitation. L'OKLAHOMA Comme lundi matin, le centre de Houston a transmis un « journal parlé » à l'équipage, en précisant que le vol intersidéral continuait à faire les gros titres.

SUITE LA LUNE EST POUR CE SOIR

En attendant, pour les voyageurs d'« Apollo 10 », la lune grossit de plus en plus, tandis que la terre qui contrairement diminue. Thomas Stafford, John Young et Eugene Cernan étaient mardi en excellente forme et n'avaient ressenti aucun malaise. Lundi, ils avaient allumé brièvement leur moteur principal pour une correction de trajectoire. Désormais, « Apollo 10 » se dirige « en plein dans le mille » selon l'expression des techniciens de Houston. Il n'y aura donc pas d'autre correction de trajectoire.

« Je vois que vous manquez un peu d'énergie au réveil, ce matin, a encore dit Jack Lousma. J'espérais entendre vos pas marteler le pont avant que j'ai fini de sonner le réveil », a-t-il poursuivi en plaisantant. Si, à terre, la bonne humeur est de mise, elle continue à l'être également à bord de la cabine-mère et Eugène Cernan a ré-

bas, tandis que Stafford apparaissait la tête en haut. « C'est un vrai bal ici » dit Young. « C'est la seule façon de se déplacer. » LE MONDE EST ROND Les astronautes ont commencé l'émission par une vue de la terre prise de 160.000 km dans l'espace. « Apollo » filait à 4800 km/h à ce moment.

Les astronautes dîneront derrière la lune en mangeant des crevettes

Voici le programme d'Apollo-X pour la journée de mercredi, quatrième jour passé dans l'espace par les astronautes : 3 h 49, mercredi : sommeil jusqu'à 13 h 49. Petit déjeuner : cocktail de fruits, saucisse, bacon, cacao, jus de pamplemousse. Repérage d'étoiles au sextant, vérifications de routine. 18 h 09, nouvelle émission télévisée de 15 minutes, qui montrera probablement des vues de la lune.

La deuxième révolution circumlunaire commença à 22 h 34. Le contact radio sera à nouveau perdu pour la deuxième fois. Les astronautes dînent derrière la lune : cocktail de crevettes, ragoût de poulet. 2 h 34, émission télévisée de 10 minutes montrant la surface de la lune. Une heure plus tard, à 3 h 34, Eugene Cernan se glissera dans le compartiment lunaire (LEM) pour procéder à une vérification des appareils de bord. La quatrième révolution commença à 3 h 53. Cernan revient dans la cabine Apollo à 5 h 34 et la cinquième révolution commença à 5 h 51. 6 h 49, l'équipage termine sa quatrième journée dans l'espace et s'apprête à prendre huit heures de repos.

Prague: la presse de plus en plus muselée et Husak déjà débordé...

PRAGUE (ATS-AFP). — Un mois après l'avènement de M. Husak à la tête du parti communiste tchécoslovaque, l'étendue des sanctions infligées à la presse et à certains cadres du parti est telle que nombreux sont ceux qui se demandent si le nouveau premier secrétaire n'est pas déjà en train de se laisser déborder sur sa droite par les éléments que, dans la terminologie politique tchécoslovaque, l'on appelle « les extrémistes de gauche », c'est-à-dire les ultra-conservateurs.

UN CIMETIERE En ce qui concerne la presse, un premier bilan ne tenant compte que des sanctions qui ont été rendues publiques donne la situation suivante: trois hebdomadaires — dont les deux plus célèbres — ont définitivement disparu : « Listy », « Reporter » et « Studeskie Letze », respectivement organes de l'Union des écrivains, de l'Union des journalistes et de l'Union des étudiants.

Six autres revues sont actuellement suspendues, les uns sans précision de durée (« Politika », l'organe du comité central, et « Zitrek », l'organe du parti socialiste), les autres pour deux mois (« Literarni Zivot », l'organe des écrivains slovaques) ou trois

mois (« Plamen », mensuel de l'Union des écrivains, « Svet Vozrazech », organe de l'Union des journalistes, et « My 69 », organe de la fédération des organisations de jeunes). D'autre part, douze rédacteurs en chef de journaux ou directeurs d'organes de presse ont été remplacés — la plupart par des journalistes notoirement conservateurs — suivis dans de nombreux cas par plusieurs de leurs adjoints.

SUITE Nixon-Thieu

Dans les milieux sud-vietnamiens, on se déclare surpris de la rapidité avec laquelle le président Nixon a répondu à la demande du président Thieu, exprimée la semaine dernière, au cours du voyage de M. Rogers au Viet-nam. Cependant, du côté communiste, autre son de cloche : aucun règlement du problème vietnamien n'est possible tant que le général Thieu demeure au pouvoir à Saigon, a déclaré M. Xuan Thuy, chef de la délégation nord-vietnamienne aux négociations de Paris. Le désir de l'administration Nixon de maintenir au pouvoir le général Thieu est le principal obstacle à des progrès dans les pourparlers, a dit M. Thuy, qui parlait à un déjeuner de la presse anglo-américaine. Au sujet du programme exposé par le président Nixon, M. Thuy a déclaré qu'il ne dit pas qui organisera les élections au Viet-nam du Sud, ce qui est, a-t-il ajouté, un point essentiel.

« La question importante à régler est un accord sur un gouvernement provisoire de coalition responsable de l'organisation des élections », a-t-il déclaré.

Interrogé sur les divergences qui pourraient exister entre Saigon et Washington, M. Thuy a répondu qu'elles portaient sur les méthodes et non pas sur le fond.

Les dirigeants de mouvements pacifistes noirs se sont efforcés, lundi soir, de ramener le calme dans les esprits. « C'est un policier noir qui a tué un jeune Noir. C'est ce

que nous avons répété aux gens », a déclaré le révérend Levin West, dirigeant d'un service municipal de lutte contre la pauvreté.

A la demande des dirigeants noirs, les policiers en patrouille ont abandonné le port de la carabine.

NEWARK. Newark compte 57% de Noirs sur une population de 400.000 habitants.

INCENDIES Par ailleurs, trois incendies ont éclaté successivement dans trois locaux de l'université Lincoln, dans la nuit de lundi à mardi, à Jefferson City.

Cinq cents policiers de la route qui ont été envoyés sur le campus ont été accueillis à coups de feu, après des heures de docteurs. Ils ont dû faire appel à une centaine d'hommes de renfort.

que ceux de M. Poher qui ne songent qu'à la leur ravir à la première occasion.

A L'AMÉRICAINNE M. Pompidou poursuit sa campagne à un rythme accéléré, encouragé par des sondages encore secrets qui lui ont fait gagner quelques points sur M. Alain Poher, une campagne qui le fait sauter d'un hélicoptère dans un avion et d'avion dans une voiture pour visiter dans la même journée plusieurs grandes villes, hier, Tours, Orléans, Caen, Amiens et Rouen. Aujourd'hui la banlieue parisienne, jeudi Pontivy, Rennes, Nantes, Poitiers, Limoges, Bordeaux, vendredi, Etampes, Melun, Provins.

A ORLÉANS A mesure qu'il accélère sa campagne à l'américaine, l'ex-premier ministre accroit également ses « distances » à l'égard du régime présidentiel à la De Gaulle : ouverture, dialogue, participation, droits du parlement, offre de collaboration à l'opposition, etc, même entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

Dans son élan, il tient aussi des propos qui ne doivent pas être appréciés quelque part en Irlande : « Le président de la République n'aurait plus, si je suis élu, cette autorité en quelque sorte à priori qu'avait le général De Gaulle. Nous savions qu'à moins de choses extraordinaires et contraires à notre conscience, s'il disait : « Voilà ce que j'ai décidé », eh bien, on s'inclinait », vient-il de dire à Orléans.

Jean DANÈS

UN FAIT PAR JOUR Podgorny en Corée

Il y a 16 ans que les deux Corées se regardent. Entre Séoul, au sud, et P'oung-Yang, au nord, il y a 3.000.000 de morts. Depuis 16 ans, chaque semaine, le même jour, Américains et Coréens du Nord s'assoient autour d'une table que l'on dit armistice.

Au nord, on dit chaque semaine : « Il est clair que les Américains sont décidés à reprendre les hostilités en Corée », et, avant de partir pour P'oung-Yang les Américains entendent leurs alliés leur dire que « c'est en travaillant à leur renforcement économique » que les Coréens du Sud prépareront la réunification.

De toute manière, ces histoires n'intéressaient que médiocrement Podgorny qui, jusqu'à dimanche, s'est promené en Corée du Nord, histoire de se rendre compte comment s'y portaient les choses et les gens.

« Visité d'amitié ? On en doute un peu. Le P.C. coréen fait partie, en effet, des six P.C. au pouvoir qui ont refusé de participer au sommet communiste de Moscou. Des conseils de sagesse ? Voilà qui est sans doute plus proche de la vérité.

Certes, les Soviétiques ne sont pas fâchés de ce que le Pueblo soit resté en Corée du Nord et que l'avion américain EC 121 se soit abîmé dans les eaux du Pacifique. Mais cela ne veut pas dire que l'on souhaite à Moscou que la Corée du Nord accomplisse un nouvel exploit qui pourrait, cette fois, lui faire mal.

Les Soviétiques n'ignorent pas, qu'en Corée, et du nord au sud, la tension monte dangereusement. Or, P'oung-Yang n'est pas Prague. La Corée du Nord ne fait pas partie du glacis soviétique. Pas de modus vivendi à attendre de l'oncle Sam, ni de cours de morale à subir en cas... d'accident.

La Corée du Nord doit envoyer prodigieusement les idéologues du Kremlin qui ont actuellement autre chose à faire qu'à empêcher les dirigeants coréens de souffler sur un feu allumé par Mao. Ce qui compte pour l'URSS, c'est que leur glacis soit sage comme une image, et qu'à ce sommet qui monte enfin à l'horizon du Kremlin, il y ait le plus de monde possible. Or, à l'heure actuelle, le déchet est grand.

Et c'est pourquoi, Podgorny est venu en Corée, sermonner un peu ces enfants terribles. Pourquoi votre presse, a-t-il dit Podgorny, passe-t-elle son temps à traiter les Américains de « sclérés », de « sauvages » et d'« assassins » ? A quoi cela vous a-t-il servi depuis 16 ans d'insulter des Américains dont aucun ne porte votre langage ? Pourquoi voulez-vous que vos camarades vietnamiens. Eux, au moins, ont écouté nos conseils, et vous voyez que, par les temps qui courent, et les rumeurs qui circulent, leurs affaires n'ont pas l'air de trop mal se porter... Bien sûr que l'Américain est l'ennemi, bien sûr que ces Coréens du Sud sont des fascistes qu'il faudra égorger quelque jour. Mais à notre façon.

Et Podgorny, a dû, ouvrant ses dossiers, informer les Coréens du Nord qu'ils partaient perdants en écoutant les conseils de Pékin. La guerre que vous voulez entreprendre serait un suicide. Tenez, voici nos derniers renseignements. Un grand arsenal vient d'être construit à Séoul (100 millions de dollars) des abris souterrains viennent d'être creusés. On est même en train de construire une véritable ville souterraine qui permettrait, en cas de conflit, à 70% des habitants de Séoul de tenir pendant trois ans. N'oubliez pas non plus, a dit encore Podgorny, que sur un budget total de 920 millions de dollars, la Corée du Sud en dépense 214 pour sa défense. N'oubliez pas aussi que 600.000 Américains soutiennent et que 50.000 Américains veillent au bord d'une zone démilitarisée qui n'a rien à voir avec celle du 17ème parallèle.

Et vous, ajouta Podgorny, que pensez-vous faire avec vos 400 appareils dont certains sont bien démodés ; contre les 230 « Phantom » qui viennent d'arriver du Japon... Naturellement, nous pourrions vous envoyer des « Mig », des techniciens. Il vous faudrait non des guerriers d'opération mais de vrais marquisards formés chez l'oncle Ho. Le camarade Kim veut faire de son pays une « forteresse militaire ». Erreur, c'est dans la forteresse de l'ennemi qu'il faut travailler. Demandez au cousin Giap. Il vous dira comment il faut s'y prendre. Alors dit conclure Podgorny : rendez-vous le 5 juin à Moscou ? ... Et il s'en vint vers la Mongolie pour écouter comment on interprétait là-bas la mélodie de l'Oussouri.

L. GRANGER